



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 22 mai 2007 — Vol. 40 N° 7

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier: | |
| Commission de l'administration publique | 75,00 \$ |
| Commission des affaires sociales | 75,00 \$ |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation | 25,00 \$ |
| Commission de l'aménagement du territoire | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale | 5,00 \$ |
| Commission de la culture | 25,00 \$ |
| Commission de l'économie et du travail | 100,00 \$ |
| Commission de l'éducation | 75,00 \$ |
| Commission des finances publiques | 75,00 \$ |
| Commission des institutions | 100,00 \$ |
| Commission des transports et de l'environnement | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 22 mai 2007 — Vol. 40 N° 7

Table des matières

Affaires du jour

| | |
|--|-----|
| Affaires prioritaires | |
| Reprise du débat sur le discours d'ouverture | 265 |
| Mme Marguerite Blais | 265 |
| M. Jean-François Gosselin | 267 |
| M. Gerry Sklavounos | 270 |
| M. Robert Deschamps | 271 |
| M. Alexandre Cloutier | 272 |
| Mme Christine St-Pierre | 274 |
| M. Jean-François Therrien | 275 |
| M. Luc Ferland | 277 |
| M. Tony Tomassi | 279 |

| | |
|---|-----|
| Présence de la ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable du Renouveau démocratique du gouvernement de l'Ontario, Mme Marie Bountrogianni | 282 |
|---|-----|

| | |
|---|-----|
| Présence de stagiaires de la Chambre des communes | 282 |
|---|-----|

Affaires courantes

| | |
|---|-----|
| Présentation de projets de loi | 282 |
| Projet de loi n° 191 — Constitution du Québec | 282 |
| M. Daniel Turp | 282 |
| Mise aux voix | 283 |

| | |
|---|-----|
| Dépôt de documents | 283 |
| Bilan des travaux de la Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais | 283 |
| Rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur la tarification en assurance automobile | 283 |
| Rapports annuels du Comité sur les affaires religieuses et de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial | 283 |
| Rapports annuels de la Société de l'assurance automobile, du Fonds d'assurance automobile et de Contrôle routier Québec, et plan d'action de Contrôle routier Québec | 283 |

| | |
|---|-----|
| Dépôt de pétitions | 283 |
| Reconduire le programme AccèsLogis | 283 |
| Assurer la couverture complète des frais reliés à la procréation médicalement assistée | 284 |
| Légiférer en matière de médecines douces | 284 |
| Reconduire le programme AccèsLogis | 285 |

| | |
|---|-----|
| Questions et réponses orales | 286 |
| Grève des employés d'entretien de la Société de transport de Montréal | |
| M. Mario Dumont | 286 |
| M. David Whissell | 286 |
| M. Mario Dumont | 286 |
| M. David Whissell | 286 |
| M. Mario Dumont | 286 |
| M. David Whissell | 287 |
| Législation en matière de transport en commun | |
| M. Mario Dumont | 287 |
| M. David Whissell | 287 |
| M. Mario Dumont | 287 |
| M. David Whissell | 287 |
| Hausse du prix de l'essence | |
| M. François Gendron | 287 |
| M. Claude Béchar | 287 |
| M. François Gendron | 288 |
| M. Claude Béchar | 288 |

Table des matières (suite)

| | |
|---|-----|
| Délais d'attente pour les échographies foetales | |
| M. Camil Bouchard | 288 |
| M. Philippe Couillard | 289 |
| M. Camil Bouchard | 289 |
| M. Philippe Couillard | 289 |
| Mesures visant à contrer la hausse du prix de l'essence | |
| M. Richard Merlini | 289 |
| M. Claude Béchard | 289 |
| M. Richard Merlini | 290 |
| M. Claude Béchard | 290 |
| Mise en place d'une politique tarifaire | |
| M. Gilles Taillon | 290 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 290 |
| M. Gilles Taillon | 290 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 290 |
| Coût des projets de construction de centres hospitaliers universitaires à Montréal | |
| M. Bernard Drainville | 290 |
| M. Philippe Couillard | 291 |
| M. Bernard Drainville | 291 |
| M. Philippe Couillard | 291 |
| Patients dans les unités de débordement et dans les salles d'urgence | |
| M. Éric Caire | 291 |
| M. Philippe Couillard | 292 |
| M. Éric Caire | 292 |
| M. Philippe Couillard | 292 |
| Versement d'une subvention conditionnelle à l'UQAM | |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 292 |
| Mme Michelle Courchesne | 292 |
| Mme Rita Dionne-Marsolais | 292 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 292 |
| Intentions quant au redoublement scolaire au niveau primaire | |
| M. François Desrochers | 293 |
| Mme Michelle Courchesne | 293 |
| M. François Desrochers | 293 |
| Mme Michelle Courchesne | 293 |
| Orientations en matière de redoublement scolaire | |
| Mme Diane Lemieux | 293 |
| Mme Michelle Courchesne | 293 |
| Financement de formation professionnelle par Emploi-Québec | |
| M. Pierre Michel Auger | 294 |
| M. Sam Hamad | 294 |
| Offre d'achat d'Alcan par Alcoa | 294 |
| M. François Legault | 294 |
| M. Raymond Bachand | 294 |
| Mesures visant à protéger la population contre les chauffards récidivistes | |
| Mme Sylvie Roy | 295 |
| M. Jacques P. Dupuis | 295 |
| Impact du règlement de l'équité salariale sur les prestations d'assurance parentale | |
| Mme Agnès Maltais | 295 |
| Mme Christine St-Pierre | 295 |
| Publication du rapport d'enquête sur le financement du camp du Non lors du référendum de 1995 | |
| M. Sébastien Proulx | 295 |
| M. Benoît Pelletier | 296 |

Table des matières (suite)

| | |
|---|------------|
| Effet du règlement de l'équité salariale sur les prestations d'assurance parentale | |
| M. Camil Bouchard | 296 |
| Mme Monique Jérôme-Forget | 296 |
| Lutte contre la contrebande de cigarettes | |
| M. Claude Morin | 296 |
| M. Jean-Marc Fournier | 296 |
| Motions sans préavis | 296 |
| Souligner la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement | 297 |
| Mme Christine St-Pierre | 297 |
| M. François Benjamin | 297 |
| M. Pierre Curzi | 298 |
| Mise aux voix | 298 |
| Souligner la Journée nationale des patriotes | 298 |
| M. François Gendron | 299 |
| M. Henri-François Gauthier | 299 |
| M. Mario Dumont | 300 |
| Mise aux voix | 300 |
| Souligner la Journée internationale de la diversité biologique | 300 |
| Mise aux voix | 300 |
| Féliciter les Drs Franck Molin et Gilles O'Hara ainsi que l'Institut de cardiologie de Québec pour leur innovation en matière d'implantation de défibrillateur cardiaque | 301 |
| Mise aux voix | 301 |
| Avis touchant les travaux des commissions | 301 |
| Renseignements sur les travaux de l'Assemblée | 301 |
| Demande de directive concernant la possibilité d'amender la motion proposant d'adopter la politique budgétaire du gouvernement, la possibilité d'exiger la présentation simultanée du discours sur le budget et du projet de loi y donnant suite, et concernant les conséquences du refus de consentir au dépôt des annexes au discours sur le budget | |
| Mme Diane Lemieux | 301 |
| M. Jean-Marc Fournier | 303 |
| M. Sébastien Proulx | 304 |
| Mme Diane Lemieux | 304 |
| Affaires du jour | 304 |
| Affaires prioritaires | |
| Poursuite du débat sur le discours d'ouverture. | 304 |
| M. Richard Merlino | 304 |
| M. Claude Béchar | 305 |
| M. Sébastien Schneeberger | 308 |
| M. Serge Deslières | 310 |
| M. François Desrochers | 312 |
| Mme Yolande James | 315 |
| M. Éric Charbonneau | 317 |
| Mme Lisette Lapointe | 318 |
| M. Jean Damphousse | 320 |
| Débats de fin de séance | |
| Lutte contre la contrebande de cigarettes | 322 |
| M. Claude Morin | 322 |
| M. Jean-Marc Fournier | 323 |
| M. Claude Morin (réplique) | 323 |

Table des matières (suite)

| | |
|--|------------|
| Impact du règlement de l'équité salariale sur les prestations d'assurance parentale | 324 |
| Mme Agnès Maltais | 324 |
| Mme Christine St-Pierre | 325 |
| Mme Agnès Maltais (réplique) | 325 |
| Mesures visant à contrer la hausse du prix de l'essence | 326 |
| M. Richard Merlini | 326 |
| M. Claude Béchar | 327 |
| M. Richard Merlini (réplique) | 328 |
| Ajournement | 328 |

Le mardi 22 mai 2007 — Vol. 40 N° 7

(Dix heures une minute)

Le Vice-Président (M. Chagnon): Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture

Nous avons ajourné le débat, le 17 mai dernier, sur le discours du trône, discours d'ouverture de la session prononcé par le premier ministre le 9 mai 2007. Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 17 h 25 min et 28 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 7 h 34 min et 32 s — sept heures; non pas 17, sept heures — réparties comme suit: 2 h 2 min 29 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 32 min 11 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 59 min 52 s au groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

J'inviterais donc maintenant... Je pense que... Oui, c'est le député de Berthier qui devrait... Ah! c'est la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne qui vient nous faire son premier discours en Chambre. Alors, je vous cède immédiatement la parole, Mme la députée.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais: Je vous remercie, M. le Président, et je tiens, à mon tour, à vous féliciter pour votre nomination à titre de deuxième vice-président à l'Assemblée nationale.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui m'ont soutenue durant ma campagne électorale en tant que candidate sous la bannière du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Saint-Henri—Sainte-Anne. Je remercie particulièrement le président de l'association libérale de mon comté, Robert Dobbie, qui a accompagné pendant 17 ans ma prédécesseure, Nicole Loiselle, qui fut députée de Saint-Henri—Sainte-Anne à l'Assemblée nationale. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour remercier et féliciter Mme Loiselle, une parlementaire chevronnée, aimée de la population du sud-ouest de Montréal, pour les services rendus. Je remercie chaleureusement mon organisateur, Roger Plamondon, pour son accompagnement de tous les instants et pour son intelligence de coeur et d'esprit. J'aimerais aussi souligner le travail remarquable de Clare Romandini, agente officielle, et des autres membres de l'exécutif qui m'ont accueillie les bras ouverts. Un merci tout spécial à Sabrina Marino, à Gilles Daigneault, à Martine Phaneuf, et Judith Dubé. Plusieurs autres personnes bénévoles ont contribué au succès de mon élection, ainsi que ma famille. Mon frère, Daniel Blais, mon conjoint, Jean-Guy Faucher, mes enfants, Cécilia et son conjoint, Benoît Lavoie, mes fils, Carlos, Francesco, ma fille, Chiraz, ont tous été d'un soutien indéfectible.

En faisant du porte-à-porte, l'accueil était chaleureux et les commentaires, pertinents. Je remercie tous les citoyens pour leur générosité.

Le comté de Saint-Henri—Sainte-Anne, M. le Président, possède son identité propre. Il compte plus d'une centaine de groupes communautaires. C'est un comté extraordinairement solidaire qui veille à ce que la qualité de vie des plus démunis soit maintenue. Il possède une clinique unique, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, modèle à l'origine de l'ensemble des CLSC du Québec. J'ai eu l'immense privilège, l'année dernière, de signer la préface du livre *À nos amours*, initiative des intervenants de cette clinique. Ce livre raconte les histoires d'amour de couples aînés — dont celle de mes parents racontée par mon père de son vivant — de quelques résidents qui ont façonné l'histoire de ce quartier. Ces témoignages extrêmement émouvants montrent les liens d'amitié serrés qui se tissent entre les aînés et les intervenants de cette clinique.

Ce comté est aussi celui du RESO, un CLD pas tout à fait comme les autres et qui tient compte du développement social tout autant que du développement économique. Chez nous, on refuse toute forme de gentrification sauvage. Nous la désirons respectueuse des personnes qui vivent sur ce territoire depuis des années et qui n'ont pas forcément les moyens de se procurer une habitation à prix fort, lesquelles se développent à un rythme accéléré le long du canal Lachine. Logements abordables et sociaux, coopératives d'habitation sont non seulement des termes qui font partie de la sémantique, mais surtout des idées développées et exploitées afin d'obtenir un équilibre pour l'ensemble de la population. Le RESO a également pris l'initiative de mettre sur pied une table des élus à tous les paliers de gouvernement. Lors de ma première rencontre avec les élus, nous avons échangé sur les problématiques communes et nous avons tenté de trouver des solutions pour le mieux-être des citoyens du Sud-Ouest.

Ce comté est particulier. La Petite-Bourgogne fut la terre d'accueil de la première communauté noire anglophone à Montréal, et The Negro Community Center, qui a célébré ses 100 ans, mérite d'être restauré parce qu'il recèle l'histoire de ces Noirs qui font partie de notre histoire, de l'histoire du Québec. Les Irlandais sont aussi nombreux, et leur héritage se fait également sentir au niveau identitaire. Les Irlandais sont fiers et ils viennent de partout, du Québec et même d'ailleurs au pays, pour célébrer leur foi à l'église Saint-Gabriel. Les Italiens de Ville-Émard et leur messe du dimanche dite en italien à l'église San Giovanni de Bosco n'est qu'une autre illustration de nos racines multiculturelles. Pas besoin d'aller en Italie du sud pour retrouver les manières de vivre de ce peuple latin, on n'a qu'à fréquenter les clubs et les cafés italiens de ce quartier populaire, et nous sommes déjà dans ce pays de soleil et de vin.

J'aimerais aussi mentionner que, dans mon comté, existe un musée parmi les plus beaux du Québec et au Canada, la Maison Saint-Gabriel, qui fut la maison d'accueil des Filles du roi de 1668 à 1673. Petite école puis ferme, la Maison Saint-Gabriel, à travers trois siècles, est

presque inchangée. Elle a été déclarée monument d'intérêt national en 1965 puis restaurée et transformée en musée en 1966. Je profite de l'occasion pour saluer le travail extraordinaire de la directrice de ce musée, soeur Madeleine Juneau, de la congrégation Notre-Dame, pour son travail constant afin de rendre ce musée vivant, accueillant et riche de notre histoire et de nos traditions québécoises.

Mon comté du sud-ouest, c'est aussi le CPE de Pointe-Saint-Charles, qui célèbre ses 25 ans, le Centre Gadbois de Côte-Saint-Paul, qui forme des élites sportives, le Défi sportif pour les athlètes handicapés, la Société historique de Saint-Henri et l'École de technologie supérieure, pour ne nommer que ces quelques institutions.

Durant la campagne électorale, j'ai écouté les gens du sud-ouest me dire de travailler pour le respect de la mixité sociale, de veiller à enrayer la pauvreté sous toutes ses formes, de soutenir les groupes communautaires et les bénévoles qui témoignent de leur engagement envers les hommes et les femmes, les jeunes et les aînés, de m'intéresser à leur vie et à leur milieu de vie.

As a Member of the National Assembly of Saint-Henri—Sainte-Anne, I promise to serve with integrity and loyalty every single resident of the riding of the South-West of Montréal.

Le 14 février dernier, alors que j'annonçais ma candidature pour le Parti libéral du Québec, je déclarais vouloir représenter les citoyennes et citoyens de Saint-Henri—Sainte-Anne parce que je suis née dans le quartier de Pointe-Saint-Charles, et que je réside dans la Petite-Bourgogne, et que j'ai toujours été fière de mes racines ouvrières, et que j'adhère aux valeurs libérales, notamment celles de liberté et de justice et de démocratie.

Ma mère, qui a été professeure de danse à claquettes pendant 43 ans, a enseigné à plusieurs enfants du sud-ouest de Montréal. Durant ma campagne électorale, les gens que je croisais me parlaient sans cesse de mes parents qui ont été si actifs dans le sud-ouest et engagés dans la vie.

● (10 h 10) ●

Mon père, quoique peu instruit, rédigeait une chronique sur la boîte dans le journal du Sud-Ouest, *La Voix populaire*. Merveilleux poète, il lisait les philosophes classiques et essayait de comprendre — lui qui a servi pendant cinq ans son pays, blessé au front lors de la bataille de Montecassino, en Italie, durant la Deuxième Guerre mondiale — mon père essayait de comprendre les raisons pour lesquelles les hommes s'entre-tuent et se chamaillent au lieu d'apprendre à vivre ensemble. Cet homme appuyait constamment ma mère afin qu'elle réussisse tout autant sa vie professionnelle que familiale. Mon père n'avait aucune gêne à partager les tâches domestiques avec ma mère, entre autres celles de cuisiner et de s'occuper des besoins de mon frère et moi, pendant qu'elle enseignait ou présidait son cercle des Filles d'Isabelle. Chevalier de Colomb, mon père était généreux, admirable et d'une exquise politesse.

As I grew up, my parents taught me the value of sharing by voluntarily help. This motivation remained intact throughout the years, both on a professional and personal level.

J'ai choisi, à cette étape de ma vie, d'accomplir un engagement civique, par le biais de la politique, afin de poursuivre les efforts accomplis pour parvenir à

mieux harmoniser la conciliation des obligations familiales avec celles du travail, des études, des loisirs et des milieux de vie; pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale en étant à l'écoute des personnes les plus vulnérables de notre société; pour m'assurer que celles issues de l'immigration et des communautés culturelles participent activement à l'édification de notre société québécoise; pour faire en sorte que les aînés du Québec jouent un rôle essentiel dans leur rapport avec les générations montantes; pour que mes actions prennent en compte les familles ayant des personnes handicapées; et pour que les aidantes et les aidants proches soient soutenus dans leurs gestes au quotidien de solidarité familiale qu'ils posent envers les êtres qu'ils aiment et qu'ils chérissent.

Lors de mon assermentation officielle en tant que députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, le 5 avril dernier, un interprète gestuel signait mes paroles en langue des signes québécoise, la LSQ. Lors de mon assermentation à titre de ministre, le 18 avril dernier, cet interprète gestuel signait également mon engagement envers les aînés du Québec. Depuis 1994, je suis moralement engagée auprès de la communauté des Sourds du Québec, je dirais même auprès des différentes communautés de sourds et de malentendants. Cette communauté des Sourds, avec un S majuscule à Sourds en référence à leur langue et à leur culture au détriment de l'aspect physiologique de leur handicap, cette communauté, à l'instar de plusieurs autres communautés qui peuplent le Québec, a besoin de cette passerelle de communication pour saisir et comprendre les messages que nous leur transmettons.

Toutes les communautés culturelles qui façonnent le Québec d'aujourd'hui ont besoin de mains tendues pour réussir à bien vivre leur vie, à bien vivre ici, tout en respectant les valeurs et les normes de la société québécoise d'accueil.

Une question toutefois m'interpelle, M. le Président: Comment bien vivre ensemble? Comment respecter l'autre tout en étant à l'aise avec sa propre identité? Est-il possible de participer à la mise en oeuvre d'une identité inclusive par la contribution et les attributs culturels des personnes issues de l'immigration?

L'histoire montre que nous avons déjà réussi ce métissage culturel des uns et des autres, puisque nous sommes une terre d'accueil. Nous sommes un peuple accueillant et respectueux, mais il reste du chemin à parcourir. Labourer la terre, me disait ma grand-mère, ne va pas sans misère, c'est là la quête essentielle d'un peuple vivant, d'un peuple grandissant, d'un peuple généreux et audacieux. En revisitant nos valeurs libérales de solidarité familiale, sociale et culturelle, en étant ancrés et solides dans notre identité propre, nous parviendrons à communiquer avec cet autre, à la fois semblable et différent, sans pour autant perdre nos repères. Nous tendrons nos mains et dirons à cet autre: Voici mes valeurs, ce sont celles qui me définissent et qui sont partagées par un grand ensemble de personnes qui vivent au Québec.

Et c'est ainsi que l'autre, à la fois différent et semblable, aura envie de découvrir ce qui fait notre richesse collective et notre joie de vivre. Il sera sensible à notre culture, à notre humour et à nos accents de cette langue française. «Et de l'île d'Orléans jusqu'à la Contrescarpe, en écoutant chanter les gens de ce pays,

on dirait que le vent s'est pris dans une harpe et qu'il a composé toute une symphonie», pour citer Yves Duteil. Les enfants de cet autre partageront avec les nôtres l'enseignement professé dans nos écoles, grandiront ensemble et formeront des familles.

Au cours de notre vie, mon mari et moi avons accueilli des enfants et des adolescentes venus d'ailleurs. Ils sont devenus des Québécois à part entière. L'une d'elles, venue de Tunisie, sa terre natale, pour étudier au Québec, est musulmane. Ses deux enfants sont mes petits-enfants. Nous parvenons à bien vivre ensemble. Nous nous sommes naturellement abreuvés à nos cultures si différentes.

Cette ouverture sur sa culture a fait de moi une personne plus ouverte, une personne encore plus ancrée dans ma propre identité. J'ai appris à aimer la musique arabe, le couscous et le thé à la menthe. J'ai découvert la sonorité de sa langue maternelle lorsqu'elle murmure des mots d'amour à ses petits. Nous sommes devenus une famille en mosaïque, puisque nous avons, mon mari et moi, aussi des enfants venus du Pérou et du Guatemala, à l'image de la grande famille québécoise qui a toujours si bien su accueillir les gens qui frappent à sa porte. Nous sommes un peuple moderne qui se redéfinit par les événements de la vie, et nos valeurs profondes de libres penseurs façonnent notre nation depuis toujours. Il nous est possible de bien vivre ensemble si nous avons confiance en nos propres capacités et dans notre identité personnelle et collective.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, m'a confié, le 18 avril dernier, le mandat d'être responsable des aînés. Quel merveilleux défi: une complice des aînés! D'un point de vue démographique et anthropologique, c'est toute la société québécoise qui vieillit à un rythme accéléré, et nous devons nous ajuster rapidement à cette réalité. Mon mandat est de favoriser les conditions pour permettre aux aînés du Québec actifs et en santé de participer pleinement au développement économique et social du Québec, de m'assurer que le regard porté sur le vieillissement ne soit pas perçu de manière péjorative. On a peur, M. le Président, d'entendre parler de vieillissement, alors que nous admirons les performances des Charles Aznavour et Henri Salvador, des Janette Bertrand et Janine Sutto, et même Mick Jagger. Pourtant, ce sont des aînés. Et ces aînés, ce sont des personnes de leur temps et des modèles. Ne perdons pas de vue tout ce que représente ce pouvoir gris: c'est le pouvoir d'agir et de se définir.

Our seniors are concerned about the future of Québec, the environment, and sustainable development. They are concerned about children's education and support for families.

Ils sont plus que souvent sollicités en tant que grands-parents pour intervenir au niveau de la conciliation familiale et professionnelle et pour aider financièrement leurs enfants. Les aînés s'instruisent, voyagent et contribuent par leurs connaissances à soutenir et à accompagner les jeunes.

Si nous reconnaissons l'apport indéniable des aînés, ils se sentiront davantage membres à part entière de cette société qu'ils ont façonnée durant tant d'années. Ne négligeons pas cet aspect fondamental pour la croissance et la vitalité de notre nation québécoise.

Le premier ministre, Jean Charest, m'a également confié de veiller sur les aînés en perte d'autonomie

et vulnérables. C'est en compagnie de mes collègues du Conseil des ministres qu'il me sera possible de mettre en place les conditions optimales pour permettre à la fois aux aînés de rester actifs et en santé, mais aussi à ceux qui sont vulnérables d'être accompagnés, soignés et protégés. C'est aussi avec l'appui de l'équipe du ministère de la Famille et des Aînés, du secrétariat et du Conseil des aînés, des tables régionales de concertation des aînés du Québec, de plusieurs autres organismes ainsi que des députés de l'Assemblée nationale que je pourrai m'appuyer pour réussir ma mission en tant que ministre responsable des Aînés. Je suis déjà sur le terrain, à l'écoute, afin d'identifier leurs besoins pressants et je travaille à trouver des solutions pour améliorer leur qualité de vie.

Lors de son discours inaugural, le premier ministre m'a confié le mandat de mettre sur pied une consultation publique sur les conditions de vie des aînés après discussion avec les partis de l'opposition. Depuis ce discours, je m'empresse à définir un cadre de travail et je rencontrerai mes vis-à-vis des deux oppositions officielles d'ici à fin du mois de mai. Le premier ministre a également annoncé qu'il allait poursuivre les discussions avec le gouvernement fédéral afin d'aménager la réglementation fiscale pour faciliter la retraite progressive.

● (10 h 20) ●

C'est donc avec humilité que je m'engage à remplir et à respecter mon mandat en tant que députée de Saint-Henri—Sainte-Anne et ministre responsable des Aînés, car je veux laisser à mes enfants et à mes petits-enfants un Québec plus fort et plus équitable, un Québec qui cultive des valeurs de partage et de solidarité qui m'ont été enseignées par mes parents.

Mes priorités seront celles de veiller sur les besoins des personnes de Saint-Henri—Sainte-Anne et mettre en place les conditions de vie favorables pour les aînés. Ma passion, outre le territoire qui m'a vu naître et où j'ai grandi, sera celle du Québec en entier. Au cours des prochains mois, j'ai l'intention de rencontrer le plus grand nombre de Québécoises et de Québécois et de les écouter.

En terminant, j'aimerais remercier sincèrement le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, pour sa confiance ainsi que mes collègues députés de caucus libéral pour leur accueil sincère au sein de la famille libérale du Québec. Je remercie aussi mon équipe du cabinet, sous la direction de Louis-Marie Pelletier, pour sa générosité ainsi que l'équipe de Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés, pour son sens du devoir et de l'éthique. À tous les députés de l'Assemblée nationale, je vous souhaite beaucoup de succès, de la joie, du bonheur et de la sérénité dans vos fonctions de députés à l'écoute de la population du Québec. M. le Président, merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, je vous remercie, Mme la députée Saint-Henri—Sainte-Anne et ministre responsable des Aînés. J'inviterais maintenant le député de Jean-Lesage à prendre la parole pour aussi son premier discours en Chambre. Alors, M. le député de Jean-Lesage.

M. Jean-François Gosselin

M. Gosselin: Merci, M. le Président. De parler après la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne qui met

la barre très haute, ça me donne un beau défi. Décidément, c'est une oratrice hors pair.

Merci, M. le Président. Félicitations pour votre nomination. J'aimerais aussi dire merci pour le dîner du président de la semaine dernière. En fait, j'ai trouvé que c'était une très belle initiative, une bonne idée. J'ai eu la chance d'être assis à côté d'anciens députés et d'anciens ministres qui m'ont donné quelques bons conseils que je vais m'efforcer d'appliquer.

Je suis fier de représenter les concitoyens du comté de Jean-Lesage. Je suis fier aussi d'être à l'Assemblée nationale pour défendre mes convictions politiques. Je voudrais remercier les électeurs du comté de m'avoir fait confiance le 26 mars dernier. J'aimerais aussi remercier ma femme, Nathalie, nos trois enfants, Maxime, Océane et Angélique. J'aimerais remercier mes parents, Yves et Ginette, ma soeur, Valérie, pour tout votre support et votre encouragement. J'aimerais aussi remercier mes proches collaborateurs, organisateurs, bénévoles, particulièrement André, Christian, Nelson, Éric et Julie. Merci à Aurèle Bélanger, candidat dans le comté, en 2003, pour le travail amorcé. J'aimerais aussi remercier tous les candidats et candidates, tous partis confondus, pour le travail fait en campagne électorale, particulièrement les candidats de l'ADQ. Nous allons travailler très fort pour que vous veniez nous rejoindre après la prochaine élection.

J'aimerais souligner l'acharnement avec lequel le député de Rivière-du-Loup, maintenant chef de l'opposition officielle, l'acharnement avec lequel il a su construire notre groupe parlementaire, une longue traversée du désert de 13 années. J'admire cet homme pour son leadership, ses convictions et son courage. Je le remercie pour la confiance qu'il m'a témoignée en me donnant le dossier de critique en matière de tourisme.

Le comté de Jean-Lesage, je n'ai pas besoin de vous dire que le comté de Jean-Lesage, c'est le plus beau comté au Québec. En fait, on est situé dans la grande ville de Québec, anciennement Limoilou et une partie de Beauport-Sud. J'ai grandi dans Limoilou, je suis un gars du comté, j'habite d'ailleurs encore dans le comté, puis mon élection du 26 mars au soir fut une grande joie. Par contre, le vrai travail commençait le 27 mars au matin.

Pour mes concitoyens du comté et moi-même, la revitalisation du secteur D'Estimauville, c'est une priorité. Depuis le 27 mars, j'ai rencontré les élus municipaux, provinciaux, fédéraux, les acteurs économiques locaux et sociaux afin de trouver des idées de projets pour faire que ce terrain ne demeure plus un terrain vague comme il l'est présentement et depuis plusieurs années. Le secteur D'Estimauville, pour ceux qui ne le connaissent pas, est situé à deux minutes du centre-ville de Québec via l'autoroute Dufferin sur les rives du fleuve Saint-Laurent, à deux pas de la nouvelle baie de Beauport, où il y a beaucoup d'argent qui a été investi cet été, et du domaine Maizerets. Les futurs travailleurs et résidents pourront profiter d'un des secrets les mieux gardés de la région de Québec.

Cinq jours avant le dernier scrutin, mon prédécesseur annonçait, avec le premier ministre, un investissement de 10 millions de dollars pour relier le secteur D'Estimauville à la baie de Beauport. Il y a aussi deux semaines, le ministre de la Santé et responsable de la Capitale-Nationale venait annoncer son accord à un

plan d'affaires pour un investissement éventuel de 200 millions de dollars pour un projet de la NeuroCité, un centre de recherche mené par le Dr Maziade. Depuis, mes concitoyens sont euphoriques, ils ne tiennent plus en place et espèrent que le gouvernement saura tenir ces deux promesses. Vous savez, entre les intentions et les actions de ce gouvernement, ils nous ont un peu tenus en haleine au cours des quatre dernières années, et j'espère que, dans ce cas-là, ils pourront tenir leurs promesses. Le ministre de la Santé et responsable de la Capitale-Nationale peut compter sur mon entière collaboration pour mener ces deux projets à terme.

La moyenne d'âge des électeurs de mon comté est parmi les plus élevées au Québec. Par contre, le comté recommence à abriter de nouvelles familles qui veulent se rapprocher du centre-ville et des services, des aînés et des familles issus de la classe moyenne, comme plusieurs comtés adéquistes aujourd'hui d'ailleurs. Avec plusieurs moins bien nantis, nous avons déjà commencé à travailler avec eux pour leur redonner leur dignité en retournant sur le marché du travail. Pour les moins bien nantis inaptes au travail, nous commençons déjà à travailler avec eux pour les aider et les épauler dans leurs demandes vis-à-vis le gouvernement. Je pense, ici, entre autres aux parents d'enfants handicapés ou malades de naissance qui n'ont pratiquement aucune aide.

Aujourd'hui, j'ai une pensée pour toutes ces personnes qui ont cru dans ma démarche, mais qui n'ont pas cru dans ma démarche non plus pour diverses raisons: parce que les libéraux sont trop forts, parce que l'ADQ n'est pas assez un grand parti, eh bien, ils me trouvaient quand même bien courageux de me lancer en politique. Qu'est-ce qui pousse un jeune père de famille, avec une belle carrière en affaires, de se lancer en politique? Bien, c'est simple: la politique m'a toujours passionné autant que le Québec me passionne. J'ai trois enfants, ça occupe, ça préoccupe aussi surtout quand on regarde l'héritage collectif qu'on s'approprie à leur laisser: une dette de plus de 120 milliards de dollars, la plus élevée per capita au monde, un système d'éducation avec un taux de décrochage chez les garçons de 42 %, des infrastructures publiques, aqueduc-égout, bâtiments, routes dans des états lamentables.

J'ai aussi des parents qui approchent la retraite et qui la méritent grandement, comme toute leur génération. Avec une pyramide démographique inversée, devront-ils retourner travailler au salaire minimum ou pourront-ils profiter d'une retraite bien méritée? Après avoir travaillé toute leur vie, ils méritent mieux que ça. Ils auront aussi besoin de soins de santé. Notre système de santé, plus coûteux chaque jour, est toujours incapable de satisfaire aux besoins grandissants de la population.

Je pense et je trouve ça épouvantable qu'on continue de tolérer les patients dans les corridors et les gens sur les listes d'attente. Nous devons trouver des solutions et tasser les excuses pour régler cet urgent problème en santé.

Avant la politique, bien sûr j'ai été sur le marché du travail, mais j'ai eu aussi une carrière de hockeyeur avant ça. Ma carrière de hockeyeur m'a permis d'obtenir une bourse d'études aux États-Unis. J'ai étudié en administration; donc, les chiffres, je connais ça puis j'aime ça. De retour au Québec depuis 2000, j'ai pu continuer de constater comment, nous, les Québécois, avons beaucoup de

potentiel et beaucoup de talent. Par contre, à chaque fois que je revenais d'un séjour aux États-Unis ou au Canada anglais, je continuais de constater que nos voisins canadiens et américains, bien, prospèrent à des rythmes fulgurants, tandis que nous reculons. Une phrase bien simple résume ma motivation en politique: Le Québec mérite mieux.

Depuis que je milite activement avec l'ADQ, je suis fier et heureux de côtoyer des gens qui pensent comme moi. Notre province possède d'innombrables ressources naturelles, alors pourquoi nous contenter d'une position peu enviable en Amérique du Nord, parmi les derniers quand nous pourrions être les premiers? C'est avec de l'argent que nous bâtirons de meilleurs et de nouveaux hôpitaux et écoles pour soigner les gens à temps et former la relève de demain.

Depuis 30 ans, les gouvernements péquistes et libéraux se succèdent et continuent de faire davantage de ce qui ne fonctionne plus. J'attribue ça un peu aux chicanes, aux vieilles chicanes souverainistes et référendaires qui préconisent un immobilisme et qui provoquent un recul relatif à nos voisins américains et canadiens. Il y a des enjeux importants et urgents à régler comme la santé, l'éducation et le développement économique. Donc, quand j'ai décidé de faire le grand saut, c'est par amour et par conviction pour le Québec que j'aime tant. Depuis le 26 mars dernier, une grande fierté m'habite: celle que mes concitoyens, frères et soeurs du Québec pensent, eux aussi, comme moi, de plus en plus que le Québec mérite mieux.

● (10 h 30) ●

Aussi, durant la campagne, j'ai parlé à plusieurs occasions du pont entre les générations. Je vais vous expliquer un peu c'est quoi. Dans toute société qui se respecte, les aînés et les plus jeunes travaillent ensemble pour assurer leur prospérité. Nous avons perdu ce lien. Je l'explique peut-être encore une fois à cause de ces vieilles chicanes référendaires qui nous animent depuis 30 ans. Nous voulons de meilleurs hôpitaux, nous voulons de meilleures écoles, nous voulons de meilleurs services. L'autonomie nous permettra d'avancer sans attendre après Ottawa. Je veux restaurer ce pont entre les générations pour que le flambeau puisse être passé. Nous devons profiter de l'expérience et expertise de nos aînés. Par exemple, je pense ici aux Soeurs de la Charité qui, en campagne électorale, nous racontaient que ce sont elles qui s'occupaient des hôpitaux avec beaucoup moins de moyens mais beaucoup plus de meilleurs résultats. Les aînés sont les sages de notre société. De ne pas les écouter, nous commettons une grave erreur.

Au Québec, plusieurs défis s'offrent à nous, et je veux faire partie de ce processus. Principalement pour mes enfants, je veux toujours traiter des dossiers en pensant que ce sont eux qui en profiteront. Vous savez, nous n'héritons pas de la terre de nos parents, mais nous l'empruntons plutôt à nos enfants.

Mes trois priorités sont la famille, la santé et le développement économique. Premièrement, la famille est le pilier de notre société, la base. Je veux soutenir les parents dans leur choix de liberté. Je crois que, nous, les parents, savons ce qui est mieux pour nos enfants. Le gouvernement se doit d'aider toutes les familles en reconnaissant leurs efforts et leur contribution. La famille, c'est aussi les grands-parents. J'ai des parents et je veux

qu'ils puissent profiter d'une retraite bien méritée. Avec le choc démographique qui nous guette, nous devons entamer un virage important, sinon le mur nous attend. D'ailleurs, j'étais bien heureux d'entendre, dans le discours inaugural du premier ministre, qu'il ira de l'avant avec la consultation publique sur la condition de vie des aînés, un engagement très cher à notre groupe parlementaire et moi-même. Reste à s'assurer qu'il passera à l'action.

Deuxièmement, un système de santé existe pour soigner les gens à temps. La priorité n'est pas de protéger sa structure bureaucratique, mais bien de soigner les gens à temps. Nous devons cesser d'accepter les malades dans le corridor et sur les listes d'attente. Nous devons trouver des solutions à ces graves problèmes. Pas un seul Québécois ne mérite d'attendre pour être soigné.

Troisièmement, pour le développement économique, c'est en créant de la richesse, notamment avec le développement hydroélectrique et le tourisme, que nous enrichirons le Québec. Avec davantage de moyens financiers, nous pourrions tous bénéficier de meilleurs services.

Pour le tourisme, je serai un critique constructif. Même s'il n'est pas présent aujourd'hui, le ministre du Tourisme peut compter sur mon entière collaboration. Il est grand temps que nos acteurs touristiques soient reconnus à leur juste titre, c'est-à-dire des acteurs de développement économique importants, capables de gérer de la richesse. Les touristes étrangers qui viennent à Québec, au Québec reviennent. Je pense aux terminaux de croisière, actuels et futurs, et au développement régional. Je pense aussi à la capacité d'innovation qui nous fait valoir sur l'échiquier mondial, comme par exemple le Carnaval de Québec, le Tournoi international de hockey pee-wee, auquel j'ai fièrement participé quand je pesais quelques livres de moins, le Festival de jazz de Montréal et la multitude d'autres festivités, dont par exemple les Nuits d'Afrique et Juste pour Rire, sans oublier le Cirque du Soleil. Notre société en est une capable de faire vivre des industries touristiques, d'innover et d'exporter notre expertise à travers le monde.

M. le Président, pour qu'il y ait un développement économique touristique d'envergure, nous devons mettre en oeuvre toute l'énergie créative dont les Québécois sont capables. L'industrie est constituée de plusieurs PME. Nous devons les laisser s'exprimer en leur enlevant les bâtons dans les roues, tout en s'assurant que nous décentralisons les décisions pour les régions.

Maintenant, pour ce qui est des deux autres groupes parlementaires, ils ont ma parole que je suis prêt à collaborer et à travailler avec eux pour faire avancer notre Québec à nous tous. Québécois nous sommes avant d'être péquistes, libéraux ou adéquistes. Je suis prêt aussi à collaborer pour prendre de meilleures décisions pour la collectivité et non pour faire de la petite politique.

Permettez-moi quand même, M. le Président, de vous donner mon analyse personnelle des deux autres groupes parlementaires. Le Parti québécois. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les dernières aventures du deuxième parti de l'opposition. Je dois vous avouer que, quand j'ai entendu Mme Marois nous dire qu'elle avait écouté et qu'elle avait entendu les Québécois dire qu'ils

ne voulaient plus de référendum, j'étais content. Enfin, me suis-je dit, on va pouvoir débattre d'enjeux importants et urgents. Telle ne fut pas ma déception deux jours plus tard, quand le député de Marie-Victorin nous a parlé de l'indépendance pendant 20 minutes. J'ai hâte. Dans un avenir rapproché, nous pourrions débattre des enjeux importants qui nous touchent dans notre quotidien.

Pour les libéraux, ils me font bien rire quand ils prétendent être les défenseurs de la classe moyenne. L'ADQ est le parti de la classe moyenne. Nous sommes ceux qui se sont levés et avons décidé de s'impliquer en politique parce que nous étions tannés de leur manque de leadership, parce qu'ils continuent toujours de nier que nous nous dirigeons vers un mur. Les seules réalisations dont ils se vantent sont celles réalisées par le gouvernement fédéral. Pour ce qui est des baisses d'impôt, qu'ils commencent donc à nous présenter un budget équilibré, parce que nous refusons — et je refuse personnellement — d'avoir une baisse d'impôt que mes enfants devront payer, car ils devront subir la dette de plus en plus exorbitante.

Pour terminer ma montée de lait, lors de son discours, le député de Papineau nous appelait ses amis d'en face. J'aimerais mettre quelque chose au clair avec le député de Papineau: Nous ne sommes pas des amis; des collègues certainement, mais nous ne sommes pas des amis. S'il veut devenir mon ami, il devra me respecter, il devra aussi faire preuve de transparence et il devra surtout me donner l'heure juste.

En conclusion, M. le Président, il y a de l'espoir, beaucoup d'espoir au Québec. Je rêve déjà au jour où nous pourrions redevenir une province riche, pourquoi pas même payer de la péréquation et non continuer d'en recevoir parce que nous sommes pauvres? Nous devons travailler dur et fort, nous devons nous battre comme l'ont fait nos ancêtres. Mais nous devons tout d'abord se donner l'heure juste, se dire les vraies affaires, ensuite nous relèverons nos manches et nous retournerons sur le chemin de la prospérité. Je suis fier d'être Québécois et je suis fier de représenter les citoyens du comté de Jean-Lesage à l'Assemblée nationale. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, M. le député de Jean-Lesage, et j'en profite pour saluer vos parents, qui sont avec nous, dans les gradins, aujourd'hui.

J'inviterais maintenant le député de Laurier-Dorion à nous faire aussi son premier discours en Chambre.

M. Gerry Sklavounos

M. Sklavounos: Merci, M. le Président. Permettez-moi d'abord de vous féliciter à mon tour pour votre accession à la deuxième vice-présidence de cette Assemblée et de vous assurer, dès maintenant, de mon entière collaboration dans l'exercice de vos importantes fonctions dans cette enceinte solennelle.

M. le Président, c'est avec grande fierté et enthousiasme que j'interviens pour la première fois, devant cette Assemblée. Ma présence devant vous, aujourd'hui, constitue rien de moins que la réalisation d'un rêve. Ce rêve devenu réalité est en fait le rare privilège d'avoir mérité la confiance de mes concitoyens. J'aimerais donc

débuter mon allocution en remerciant sincèrement la population de la circonscription de Laurier-Dorion qui, le 26 mars dernier, m'a mandaté pour la servir et la représenter devant cette Assemblée.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers tous les bénévoles qui m'ont offert, durant la récente campagne électorale, leur temps, leur aide et leur appui indéfectible. Sans eux, je ne serais certainement pas ici, devant vous.

Je profite aussi de cette occasion pour saluer et remercier mes adversaires pour leur admirable contribution à l'exercice démocratique.

Et que dire à ma famille? Je vous assure que, peu importent les mots choisis, la contribution de ma famille à mon succès ne pourrait être exprimée avec justesse. À ma mère, mon père, ma soeur, mes nièces, j'aimerais adresser ma plus sincère gratitude pour leur inestimable soutien. Puisque nous sommes d'origine grecque, permettez-moi donc de leur dire, ainsi qu'à mes compatriotes helléniques, ce remerciement spécial: Ότι και να σας πω δεν θα ήταν αρκετό; σας αγαπώ και σας ευχαριστώ.

● (10 h 40) ●

Et à ma fiancée, Annick Claveau, avec qui j'unirai ma destinée le 1er juillet prochain, je veux juste dire merci, merci pour sa chaleur, merci pour sa compréhension, merci pour son amour.

M. le Président, je veux souligner que je suis extrêmement honoré de représenter les citoyens de Laurier-Dorion. Il s'agit d'une circonscription que je connais et à laquelle je suis très attaché, puisque j'y ai grandi. Il s'agit d'un comté diversifié sur le plan ethnique, où 51 % des citoyens ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français, notamment le grec, l'italien, le portugais, l'espagnol, l'arabe, le vietnamien, le mandarin, le tamoul, l'ourdou, le pendjabi, le gujarati et le bengali. Laurier-Dorion, c'est un endroit où se côtoient des jeunes familles, des étudiants, des travailleurs, des aînés, une sorte de miroir du Québec contemporain. Certes, il s'agit d'une circonscription où plusieurs vivent avec des moyens modestes, mais il n'en demeure pas moins que ces citoyens, par les connaissances qu'ils apportent avec eux, par leur savoir qu'ils acquièrent en étudiant et par les efforts qu'ils déploient en travaillant, font de Laurier-Dorion un endroit dynamique et générateur de la force de demain.

Mr. President, allow me to state at this point that in order to improve the quality of life of my fellow citizens of Laurier-Dorion, my interventions will always be made in a spirit of social justice. This value is at the very heart of my commitment to the people of Laurier-Dorion. It is also an integral part of the core values of the Liberal Party of Québec, on the same standing as the respect of individual liberties, the sense of belonging to Canada and social inclusiveness for all citizens.

On this note, I wish to stress how honored I am to belong to a political family whose actions speak louder than words and make inclusion a tangible reality. The appointment of a cabinet including an equal number of men and women for the first time in our common history is a brilliant example of this unwavering commitment of our party to all Quebecers.

Je désire également exprimer le fait que l'inclusion et l'harmonie entre les diverses communautés seront

toujours au coeur de mes préoccupations. Et je sais que cette question a été au centre de vives discussions et de débats au sein de la société québécoise. M. le Président, je comprends qu'aborder ces questions suscite beaucoup d'émotions qui peuvent mener à certains dérapages. Toutefois, je crois sincèrement que nous avons l'obligation de préserver l'harmonie sociale entre les différentes communautés composantes de notre société. Cette harmonie fait du Québec un endroit où il fait bon vivre, un endroit qui, pour plusieurs partout au monde, constitue une terre d'espoir.

Ces immigrants, qui apportent avec eux leurs coutumes et culture, contribuent à enrichir la vie au Québec. C'est d'ailleurs ce que mes parents ont fait en venant ici. Ils ont aidé à bâtir une société qui a des valeurs fortes: la langue française, la tolérance, l'égalité et l'inclusion. Ces valeurs sont à la base de ce que l'on pourrait appeler notre contrat social. Le défi des hommes et des femmes politiques face à ces communautés, ce n'est pas d'alimenter la controverse. Notre défi, c'est de les rassembler autour de ces valeurs. Notre responsabilité, c'est de ne pas agir d'une manière qui divise. Notre responsabilité, c'est de mettre l'emphase sur l'intégration de ces communautés pour qu'elles soient en mesure de mieux s'épanouir au sein de la grande famille québécoise.

C'est pourquoi je suis fier de la décision qu'a prise notre premier ministre, mon chef, M. Jean Charest, en formant la commission spéciale d'étude sur les accommodements raisonnables, la commission Bouchard-Taylor. Celle-ci sera chargée de tracer la ligne entre les droits des minorités et ceux de la majorité afin que le Québec demeure, au sein du Canada, une société d'accueil exemplaire. En créant cette importante commission, notre premier ministre a su faire preuve de sagesse. En prenant cette décision éclairée, M. Charest s'est conduit en homme d'État: il a agi en premier ministre de tous les Québécois et Québécoises en confiant à deux des plus grands intellectuels du Québec une question qu'il faut considérer mais de manière responsable, tempérée, sérieuse et réfléchie, une question qu'il faut aborder au-delà de toute ligne partisane.

Mr. President, allow me here to thank our Premier for entrusting me with the important responsibility of working with our Minister of Sustainable Development, Environment and Parks, Mme Line Beauchamp, as her parliamentary assistant. Mme Beauchamp est une femme de grande compétence et de haute intégrité, tel que démontré de son passage réussi au ministère de la Culture et des Communications. Je sais qu'elle assumera ses nouvelles fonctions avec autant de succès, en travaillant pour améliorer la qualité de l'environnement pour tous les Québécois et Québécoises.

Je veux d'ailleurs rappeler le leadership dont le Québec a fait preuve en matière de protection de l'environnement et de lutte aux changements climatiques. Au cours de son premier mandat, notre gouvernement a rendu public le plan d'action du Québec sur les changements climatiques intitulé *Le Québec et les changements climatiques - Un défi pour l'avenir*. Ce plan permettra au Québec d'atteindre les objectifs fixés par le Protocole de Kyoto. Ce document d'ailleurs a été qualifié de meilleur plan au pays par la Fondation David-Suzuki.

M. le Président, notre gouvernement ira plus loin au cours de son deuxième mandat. Nous mettrons en place la redevance sur les hydrocarbures, qui sera versée au Fonds vert. Nous travaillerons à la mise sur pied d'une bourse du carbone à Montréal et nous créerons de la richesse avec notre énergie propre et renouvelable: notre hydroélectricité.

Mr. President, the Liberal Government is looking to the future. Our Government has listened carefully to the concerns and aspirations of ordinary Quebecers for a better tomorrow. During his recent Inaugural Address, our Premier reminded Quebecers of the priorities that will guide our resolve during our current mandate. We will reduce taxes, a tangible act to provide relief for our struggling middle-class families. We will act to insure that our children in our schools maintain healthy, nutritional diets. We will unfreeze postsecondary tuition fees so as to continue providing high-quality education and training to our graduates. And we will create a humane and intelligent private complement to our public health care system so that we can treat more of our citizens and so that we can treat them quickly.

M. le Président, toutes ces actions proposées témoignent d'une volonté claire de notre gouvernement de se pencher sur des problèmes pressants pour le bénéfice de notre population. Mais avant tout, ces gestes démontrent que notre gouvernement fait preuve d'une vision d'ensemble qui s'inscrit dans une perspective d'avenir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Laurier-Dorion, et j'inviterais maintenant M. le député de Saint-Maurice, lui aussi pour son premier discours en Chambre. M. le député de Saint-Maurice.

M. Robert Deschamps

M. Deschamps: Bonjour, M. le Président. Je tiens tout d'abord à dire que c'est pour moi un plaisir de me retrouver ici, à l'Assemblée nationale, afin de représenter les gens de la circonscription de Saint-Maurice. En tant que député, je veux les assurer que je me mets à leur entière disposition et que je remplirai mes fonctions dans la défense et la promotion de leurs intérêts.

Je tiens chaleureusement à remercier mon équipe qui m'a soutenu durant mon parcours politique. Il s'agit d'une équipe modeste, comprenant des membres de ma famille, une famille très tricotée serré, une valeur transmise par ma mère, Dorothée Côté, et mon père, Jules Deschamps.

Je veux remercier mes amis, Pierre Beaupré, Maxime Boisvert, Yves Demers, Carmen Melançon, Marcel Gélinas ainsi que Denis Charlebois et Louis Deschamps, des personnes dévouées qui m'ont permis de me rendre ici, aujourd'hui, cela, sans oublier ceux qui s'engagèrent à financer ma campagne électorale, en définitive une équipe efficace qui a cru et croit toujours à l'ADQ comme porteur de changements. Tous ces gens me permettent de siéger à l'Assemblée nationale pour représenter les citoyens de la circonscription de Saint-Maurice.

Merci également à mon épouse, Diane Gauthier, et à mes filles, qui ont été très patientes, Anne-Sophie et Sacki Carignan-Deschamps.

Je dois aussi remercier grandement ces milliers d'électeurs qui m'ont fait confiance et qui m'ont donné leur appui, le 26 mars dernier, ainsi qu'à mon chef, M. Mario Dumont. À tous ces gens, je dis bravo.

● (10 h 50) ●

J'aimerais aussi signaler le travail du secrétaire général de l'Assemblée nationale et de son équipe, qui m'ont aidé à l'intégration à cette Assemblée et au fonctionnement rapide de mon bureau de comté.

M. le Président, je tiens à assurer mes concitoyens que je ferai tout en mon pouvoir pour bien les représenter et pour me montrer à la hauteur de la confiance qu'ils ont placée en moi à l'occasion de cette Trente-huitième Législature qui marquera l'histoire du Québec.

C'est depuis l'âge de 17 ans que je suis engagé en politique, M. le Président. À plusieurs reprises, je me suis présenté à des élections générales avant de me faire élire ici même. Et là-dessus je veux dire aux jeunes qui s'intéressent à la chose politique qu'il faut persévérer dans leur idéal, car, pour moi, après tant d'années d'engagement, j'ai l'insigne honneur de représenter mes concitoyens de Saint-Maurice. À tous ces jeunes, je leur dis: Cultivez votre conscience sociale, soyez des exemples de courage et de persévérance, impliquez-vous pour que notre démocratie soit forte et en santé.

Ce qui m'a amené d'abord en politique, c'est un combat qui est très important à mes yeux, c'est celui de la nation francophone d'Amérique, celui de l'épanouissement de notre nation québécoise. Je suis très inquiet de la perte de poids politique du Québec dans l'ensemble canadien, et ce qu'on a vu très récemment en est un autre exemple. Je suis très heureux donc quand, d'une seule voix unanime, l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de prendre en compte notre spécificité et de retirer son projet de loi qui prévoit des modifications constitutionnelles au niveau du Sénat sans nous avoir consultés. Je veux me battre, M. le Président, pour l'identité des Québécois parce que le Québec qui m'a vu naître et m'a permis d'évoluer dans un espace francophone mérite que nous travaillions à l'améliorer et à conserver son identité propre afin qu'elle soit inscrite dans un nouveau pacte d'union avec Ottawa.

Me voilà donc fier et prêt à participer à la vie parlementaire, à travailler pour faire avancer ces questions qui me tiennent à coeur, soit la place du Québec en Amérique, pour assurer au Québec une représentation adéquate et la place qui lui revient.

En tant que porte-parole des ressources naturelles pour ma formation politique, je vais travailler à faire avancer des dossiers importants pour le Québec. J'attends du gouvernement une gestion beaucoup plus responsable de nos ressources naturelles et un soutien accru à tous les travailleurs qui ont été dernièrement éprouvés par de graves crises. Dans le secteur forestier plus précisément, le gouvernement a des devoirs à faire. C'est de sa responsabilité d'appuyer le milieu forestier pour qu'il se modernise et puisse sortir de la crise la plus grave de son histoire. Assurer la pérennité du secteur forestier en faisant une véritable corvée sur l'avenir de cette industrie doit être une priorité du gouvernement, et je veux travailler dans ce sens pour le meilleur intérêt de ceux qui travaillent dans ce secteur.

En matière de ressources naturelles, on parle évidemment de développement régional, ce qui a toujours

été une priorité à l'ADQ. C'est dans les régions du Québec que se déroule l'exploitation des ressources naturelles et c'est pour ces régions que cela doit être profitable. Nous avons proposé la mise en place d'un fonds d'autonomie régional pour chacune de ces régions afin qu'elles puissent jouir de plus de ressources pour assurer leur développement et donc être plus autonomes.

Au chapitre plus local, pour ma région de la Mauricie, je vais réclamer la mise sur pied d'un tel fonds, et je n'en démordrai pas, M. le Président. C'est d'ailleurs la raison majeure de ma venue ici et c'est pourquoi je me suis présenté au poste de député de la circonscription de Saint-Maurice. Cela donnera les moyens à la région pour dynamiser économiquement et socialement l'ensemble de la vallée du Saint-Maurice.

Il y a aussi énormément d'autres sujets que j'ai l'intention de surveiller, comme le prix de l'essence qui est une question d'actualité et qui préoccupe beaucoup de gens au Québec. J'attends du gouvernement des actions concrètes, et non seulement de beaux discours, pour que les consommateurs ne soient pas injustement pénalisés par la hausse des prix d'une ressource aussi essentielle.

Enfin, je tiens à réitérer toute ma disponibilité à mes électeurs et à les remercier encore une fois. Je suis déjà au travail pour eux et je continuerai sur la même voie. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, M. le député de Saint-Maurice. J'inviterais maintenant M. le député de Lac-Saint-Jean à venir nous faire son premier discours à l'Assemblée nationale. M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier: Alors, M. le Président, vous pouvez imaginer toute la fierté qui m'habite aujourd'hui d'avoir été choisi par les 41 135 électeurs du comté de Lac-Saint-Jean. J'étais déjà extrêmement fier d'être né au Lac, j'ai le ventre bleu, alors vous pouvez imaginer aujourd'hui la fierté débordante que j'ai d'être leur représentant.

Le Lac-Saint-Jean est ni plus ni moins — mon comté; ni plus ni moins — divisé en deux: au sud, une économie basée sur l'agriculture et, au nord, une économie basée sur l'industrie de la forêt. Au sud, plusieurs municipalités, permettez-moi de vous les nommer: la municipalité de Desbiens, Hébertville, Hébertville-Station, Larouche, Métabetchouan—Lac-à-la-Croix, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Saint-Bruno et Saint-Gédéon, alors ces villages, municipalités ont une industrie basée principalement sur l'agriculture; et, dans le nord, le village de Labrecque, Lamarche, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Sainte-Monique, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot et Saint-Nazaire. Et, au centre, la ville-centre, la ville-mère, si on peut dire, une industrie basée sur l'aluminium et la transformation du bois et quelques grandes papetières. Alors, vous comprendrez qu'au moment où on se parle, avec le projet ou l'annonce possible d'achat d'Alcan par Alcoa, la municipalité d'Alma, on est extrêmement préoccupés par ce scénario.

On a dit, à plusieurs reprises, durant la campagne électorale, que je pouvais compter sur la plus puissante machine électorale. Alors, l'analogie n'est pas tout à fait

exacte, M. le Président. Je comprends les journalistes de comparer les bénévoles de Lac-Saint-Jean à une machine, mais vous comprendrez qu'une machine n'a pas de coeur, et la différence peut-être avec mes bénévoles, c'est que ce sont des gens de coeur et qui travaillent jusqu'à temps que l'objectif est atteint, que mission est accomplie, et alors comparaison avec une machine, sans doute pour les heures de travail tout à fait extraordinaires qu'ils ont accompli durant la dernière campagne électorale.

Je souhaite, M. le Président, d'abord remercier ma famille proche. Évidemment, mon grand-père, ma grand-mère plutôt... qu'ils ont eu l'audace de faire la campagne électorale et de faire la tournée avec moi dans les foyers pour personnes âgées. Toujours surprenant de voir mon grand-père de 85 ans accepter de participer à ce jeu et faire le tour avec moi à son foyer pour personnes âgées. Évidemment, je veux remercier ma mère Lise, mon frère Dominic, mon père Gilles et ma conjointe Marie-Claude, qui... sans eux évidemment je ne serais pas là, ici, aujourd'hui. Je veux également remercier et féliciter pour tout ce qu'ils ont fait les deux anciens députés de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard ainsi que M. Stéphan Tremblay. Ils ont fait un travail tout à fait extraordinaire. Ils mettent maintenant la barre haute pour leur successeur, mais j'entends bien tout faire pour être à la hauteur de ce métier.

Alors, un merci tout à fait spécial à toute mon équipe rapprochée: un merci à Cynthia, à Rémi, à Rose-Aimée, à Johanne, à Marc, à Stéphan, à Pierre, à Sabin, à Pierre-Luc, à Jacynthe, à Michel, à Maryse, à Dominic, à Lise, à Patrick, à Patrice. Bref, je pourrais continuer comme ça encore bien longtemps, mais, sans toutes ces personnes que je viens de vous nommer et bien d'autres, bien, encore une fois, je ne serais pas là aujourd'hui. Alors, les travailleurs du jour J, ils étaient près d'une centaine: les téléphonistes au pointage et les téléphonistes aux personnes indécises le jour de l'élection. Bref, un gros merci à tous les bénévoles.

Je vais aller maintenant à l'objet principal de ce discours, puisqu'en principe on est supposés commenter le discours inaugural du premier ministre. Je vais me limiter à trois commentaires: le premier commentaire concernant une des priorités du gouvernement libéral, c'est-à-dire de maintenir le cap sur la baisse d'impôt. A mon avis, on fait erreur. On ne peut pas, d'un côté de la rivière des Outaouais, parler du déséquilibre fiscal et arriver à Québec et dire qu'on a finalement tout l'argent nécessaire pour payer nos services. Alors, j'y vois là un double discours. Alors, je me propose de suggérer au gouvernement en place trois autres priorités pour utiliser cet argent-là.

● (11 heures) ●

La première priorité concerne le développement des régions et la mise en place d'un fonds régional. Un fonds régional pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, un 100 millions en capital de risque, bien, ça nous serait très utile. Il s'agit là d'une vieille demande, une vieille demande que le Saguenay—Lac-Saint-Jean fait à répétition et puis qui était une des priorités suite au sommet des régions qui avait eu lieu en 2000. En 2005, il y a eu un référendum au Saguenay—Lac-Saint-Jean concernant l'utilisation des redevances sur les ressources naturelles, et 92 % de la population a voté en faveur de ce retour des redevances sur les ressources naturelles. Un tel fonds, par exemple,

nous aurait permis de garder l'usine d'Agropur à Desbiens, un exemple bien concret.

La deuxième priorité concerne les soins à domicile et un meilleur accès à un médecin. Le CSSS de Lac-Saint-Jean a identifié comme priorité que les gens souhaitaient un meilleur accès à leur médecin. On a présentement une unité de médecine familiale, et il y aurait de la place dans le comté pour trois unités. Maintenant, il y a des comités de surveillance, dans les foyers pour personnes âgées, qui ont été instaurés dans le comté de Lac-Saint-Jean. Alors, M. le Président, ces comités-là m'apparaissent être une bonne approche pour protéger nos personnes âgées et pour s'assurer qu'elles aient les soins et toute l'attention qu'elles méritent.

Maintenant, la troisième priorité que je suggère au gouvernement concerne le remboursement de la dette. La dette, au 31 mars 2006, c'est 118 milliards. Ça coûte annuellement au Québec 7 milliards, les paiements, uniquement sur les intérêts. Alors, M. le Président, ça constitue la troisième dépense pour le Québec, et on est en train de créer un fossé immense entre les générations, et j'invite le gouvernement en place à revoir l'argent qu'il faut mettre sur la dette.

Maintenant, il n'y a à peu près rien dans le discours inaugural sur l'agriculture et la forêt. On attend évidemment avec impatience du ministre Bécharde son plan de relance de l'industrie forestière, mais là on commence à avoir hâte, puis à mon sens on n'est plus aux discussions, mais on devrait être plutôt en mode action. Alors, on attend d'une journée... pas d'une journée, on attend, on l'espère, le plus rapidement possible des mesures concrètes pour l'industrie forestière mais également pour l'agriculture. Il y avait la commission qui était dans mon comté pas plus tard que la semaine dernière. Les agriculteurs sont venus exprimer leur grande préoccupation, entre autres, en matière de prix des céréales, de relève agricole. Alors, on attend de ce gouvernement beaucoup en agriculture, et puis force est de constater qu'il n'y avait pas grand-chose dans le discours inaugural.

Maintenant, mon troisième commentaire va porter sur les revendications constitutionnelles. M. Charest demande l'appui à des partis d'opposition pour contrer, pour encadrer finalement le pouvoir fédéral de dépenser. Alors, j'espère qu'il ne s'agit pas que d'un encadrement purement administratif. Et, s'il s'agit d'un encadrement constitutionnel, j'espère que le gouvernement en place va expliquer à la population toutes les procédures pour en arriver à un tel encadrement constitutionnel. Sans compter que c'est la formule 7-50 qui va s'appliquer, il va devoir également y avoir des référendums dans différentes provinces en plus de la loi qui a donné un veto à l'ensemble des régions du Canada, bref une procédure d'encadrement qui nous apparaît à peu près irréalisable.

Je vais conclure, M. le Président, simplement en vous disant que je me suis lancé en politique dans le but de développer ma région du Lac-Saint-Jean. Je viens avec tout le dévouement, la sincérité et l'enthousiasme que ça demande, et puis soyez assuré de ma plus entière collaboration pour la poursuite des choses. Et je remercie encore une fois l'ensemble des gens de Lac-Saint-Jean de m'avoir témoigné cette belle confiance. C'est un privilège qu'ils m'ont donné, et j'entends le mériter tout au long de mon mandat. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Lac-Saint-Jean. J'inviterais maintenant Mme la députée de l'Acadie à nous faire aussi, dans son cas... C'est le propre de tous nos collègues ce matin, c'est leur premier discours à l'Assemblée nationale. Alors, Mme la députée de l'Acadie, je vous invite à faire ce premier discours.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Merci, M. le Président. Je suis extrêmement fière de me retrouver ici, en cette Chambre, à titre de députée du comté d'Acadie. À l'image du Québec moderne, Acadie est un magnifique exemple d'harmonie grâce à sa population accueillante, à laquelle se sont joints, au cours des années, divers groupes ethniques qui ont embrassé les valeurs québécoises.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de mon premier discours en Chambre pour remercier le député libéral sortant, M. Yvan Bordeleau, qui m'a précédée dans ce poste pendant 18 ans et servi ses concitoyens avec conviction et dévouement. Merci, M. Bordeleau, de m'avoir si généreusement informée des enjeux du comté et d'avoir guidé mes premiers pas de députée. Merci également à son équipe et à l'organisation libérale du comté de l'Acadie qui m'ont accueillie et adoptée avec tant de chaleur.

Après plus de 30 ans en journalisme, c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai accepté l'invitation du premier ministre Charest, chef du Parti libéral du Québec, de me joindre à son équipe. De l'observation de la scène politique comme journaliste, me voilà plongée dans l'action. M. le Président, ce saut n'a pas été facile, mais depuis pas une seule seconde je n'ai regretté. Ma nouvelle famille est, chaque jour, pour moi, une source d'enrichissement.

Les valeurs que porte le Parti libéral sont les miennes: les libertés individuelles, l'identification au Québec, la défense du français, l'appartenance au Canada, la justice sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes, la création de la richesse. Je suis fédéraliste. Je crois en une nation québécoise forte qui s'affirme et se développe au sein de l'ensemble canadien. Cela ne veut aucunement dire baisser les bras, M. le Président. Notre marche vers la reconnaissance des demandes traditionnelles du Québec dans la Constitution va se poursuivre inlassablement, et nous y arriverons, c'est notre but.

Je suis aussi une féministe engagée depuis toujours. C'est le Parti libéral du Québec qui a posé les jalons qui ont le plus fait avancer les femmes sur le chemin de l'égalité. Du droit de vote, à la première femme au sein de cette Assemblée, en passant par la création du Conseil du statut de la femme, la Charte des droits et libertés, la loi sur le partage du patrimoine familial, les unes après les autres, les pierres ont été posées résolument. En nommant un Conseil des ministres composé de huit femmes et de huit hommes, le premier ministre Charest est venu poser une autre pierre à cet édifice. Le premier ministre Charest a posé un geste historique, exemplaire, retentissant. Dans son discours inaugural, il a déclaré, et je cite: «J'ai voulu briser le plafond de verre, cette barrière invisible qui fait que les femmes approchent des niveaux décisionnels sans pour autant atteindre les premières marches.»

M. le Président, lorsque j'ai été assermentée comme députée de cette Assemblée et plus tard ministre

de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et responsable de la Charte de la langue française, lorsque j'ai posé ma main sur la Bible, j'ai pensé à mes parents. Là-haut, ils veillent sur moi et je veux leur dire merci. Merci de m'avoir donné la vie. Merci de m'avoir transmis les valeurs de partage, de travail accompli et de justice sociale qui ont guidé votre vie. Excusez-moi.

Je suis née sur une ferme, dans les années cinquante, à Saint-Roch-des-Aulnaies, dans le Bas-du-fleuve, village fondé par mes ancêtres. J'ai fréquenté l'école de rang, poussée par mes parents et poussée fort, et qui n'en avaient pas eu la chance. J'ai fait des études. J'ai eu une carrière formidable. J'ai voyagé partout à travers le monde. J'ai vécu quatre années à Washington. Le 11 septembre 2001, j'étais là et j'ai senti au plus profond de mes entrailles cette peur de mourir. Dans les premiers moments, nous ne savions combien d'avions avaient été ainsi transformés en missiles. C'était la guerre, l'ennemi totalement invisible. Lorsque je revenais chez moi pour des congés, vous ne pouvez savoir quel bonheur je ressentais d'être née ici. Tout au long de ma carrière, je peux vous dire que jamais je n'ai oublié mes racines et cet héritage que m'ont légué mes ancêtres, fiers Québécois, et je vais continuer.

Le 18 avril dernier, M. Charest m'a confié l'important portefeuille de la Culture et des Communications et de la Charte de la langue française. Depuis la Révolution tranquille, ce sont les gouvernements du Parti libéral du Québec qui ont été les plus actifs en matière de culture. De la création du ministère consacré à la culture, au Conseil des arts et des lettres, à la loi sur le statut de l'artiste, en passant par la loi faisant du français la langue officielle du Québec, le Parti libéral du Québec a fait de la culture et de l'identité un levier de développement et d'épanouissement de la société québécoise.

Mon mandat est clair: augmenter le rayonnement du Québec au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde par une meilleure diffusion de notre culture, grâce à un leadership serein, confiant, efficace, motivé par un intérêt réel envers les artistes et les créateurs, entre autres la production télévisuelle et cinématographique, pour laquelle nous avons accordé un soutien supplémentaire de 10 millions de dollars par année, aidant ainsi l'industrie à traverser une crise importante dans le financement du cinéma québécois.

● (11 h 10) ●

Nous voulons continuer d'agir de façon à affirmer et renforcer notre identité unique et intensifier l'offensive diplomatique qui a amené à la protection de la diversité des expressions culturelles. Notre but: protéger l'utilisation du français.

«Je veux, a déclaré le premier ministre Charest dans son discours inaugural, que la force créatrice du Québec devienne notre plus grand levier de croissance.» M. le Président, si l'économie est le cœur de la nation, la culture en est l'âme. Elle est notre signature identitaire, et il n'est pas exagéré de dire que c'est elle qui donne un sens à nos vies.

Je porterai également une attention particulière à notre réseau de bibliothèques. La lecture doit être accessible partout au Québec, et celle qui vous parle ici en sait quelque chose. La première fois dans ma vie où je suis entrée dans une bibliothèque, j'avais 13 ans. C'est lorsque l'on a été privé de l'essentiel qu'on est en mesure d'en comprendre toute l'importance.

L'identité québécoise a pour assise principale la langue commune, le français. Cette année, nous célébrerons avec vigueur et fierté les 30 ans de la Charte de la langue française. «Nous allons promouvoir la qualité du français parlé et écrit à travers tout le Québec», a déclaré le premier ministre. En tant que ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, non seulement promotion, mais aussi vigilance et rigueur seront mes idées maîtresses, M. le Président. Nous avons fait des progrès. Il faut poursuivre les efforts d'information et de persuasion. Lorsque des étrangers viennent ici, ils sont émerveillés de constater à quel point nous avons préservé l'héritage de nos ancêtres.

L'identité québécoise englobe aussi la communauté anglophone présente sur notre territoire depuis le début de notre histoire et dont les institutions participent au développement et au rayonnement du Québec. L'identité québécoise associe également les nations autochtones, qui doivent être partie prenante du développement et de la prospérité du Québec. Notre identité se nourrit aussi de l'apport des citoyens provenant des quatre coins du monde, représentant toutes les traditions et les religions. Si la diversité québécoise est une richesse, elle est aussi un défi permanent, celui de l'équilibre entre les droits de la majorité et les droits de la minorité.

En termes de condition féminine, M. le Président. La sagesse orientale affirme que les femmes sont la moitié du ciel. C'est pour moi un honneur d'être la titulaire de la Condition féminine. Le Québec est un chef de file en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Tout n'est pas parfait, loin de là, mais le gouvernement Charest continuera à travailler pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait.

Notre politique, rendue publique en 2007, propose six orientations importantes, et permettez-moi de les énumérer: promotion de modèles et de comportements égalitaires; égalité économique entre les hommes et les femmes; meilleure conciliation famille-travail; approches en santé adaptées aux femmes; respect et intégrité dans les milieux de vie; plus grande participation aux instances décisionnelles.

À ce chapitre, M. le Président, notre premier ministre Charest a ouvert une nouvelle voie avec la composition de son Conseil des ministres, un geste, on ne le répétera jamais assez, historique en Amérique du Nord, un geste en droite ligne avec cette politique. Il faut plus que jamais poursuivre ces efforts.

Ce Parlement compte moins de femmes députées qu'il n'en comptait dans le précédent. C'est un recul inquiétant. Inquietant aussi de voir que le chef de l'opposition officielle, dans sa réplique de deux heures, soit 120 minutes, n'a pas trouvé une seconde pour parler de condition féminine. Pas un seul mot sur la condition féminine dans le programme de l'ADQ. Pendant la campagne électorale, M. Dumont a été le seul chef à ne pas rencontrer les groupes de femmes. Sa formation politique était celle qui comptait le moins de candidates, et l'ADQ tolère au sein de son exécutif un membre qui banalise la violence faite aux femmes et qui se moque de l'équité salariale.

Lorsque moi-même et trois autres collègues ministres sont sorties publiquement pour interpellier le chef de l'ADQ et chef de l'opposition officielle, il s'est moqué. Dans l'ancien temps, M. le Président, on disait

aux féministes: Retournez donc à vos chaudrons! On dit de l'ADQ qu'elle est une jeune formation politique. M. Dumont devrait savoir que, pour diriger le Québec, ça prend plus que des hommes de bonne volonté. Cela m'inquiète, tout comme je m'inquiète des tendances, sur les ondes de certaines radios, d'animateurs qui tournent en ridicule les avancées des femmes dans notre société. Et que dire de certains blogues carrément haineux à l'endroit des femmes.

La semaine dernière, lors d'une rencontre avec un groupe de femmes de Châteauguay, elles m'ont parlé avec inquiétude de l'hypersexualisation des jeunes filles, elles m'ont parlé de violence physique et verbale dans les relations amoureuses entre les jeunes adolescents. Ces femmes m'ont touchée. Et je vais continuer ce travail d'écoute et de recherche de solutions. Je vais m'appliquer à sensibiliser tous mes collègues de l'Assemblée nationale.

En terminant, M. le Président, voici mes engagements envers tous les Québécois et les Québécoises. À titre de ministre de la Culture et des Communications et responsable de la Charte de la langue française, je défendrai cette culture québécoise et protégerai notre langue commune, je ferai en sorte qu'elle s'épanouisse et se propage. À titre de ministre de la Condition féminine, je ferai avancer la cause des femmes, je défendrai leurs droits. Comme femme devenue politicienne, je vais m'inspirer de mes prédécesseuses: Claire Casgrain, Lise Bacon, Thérèse Lavoie-Roux, Liza Frulla, Monique Gagnon-Tremblay. À titre de députée du comté de l'Acadie, je serai la députée de chacun d'entre vous, je me ferai porteuse de vos préoccupations, je chercherai tous les jours à être à la hauteur de cette confiance que vous m'avez faite le 26 mars 2007.

Et en conclusion je citerai un philosophe allemand, Alain Finkielkraut: «La vie s'inscrit dans une patrie, dans une langue, dans un monde qu'il nous incombe d'entretenir avec soin et peut-être même avec amour.»
Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, Mme la députée de l'Acadie et ministre de la Culture et des Communications. J'inverrais maintenant M. le député de Terrebonne à prendre la parole pour, lui aussi, son premier discours à l'Assemblée nationale. M. le député de Terrebonne.

M. Jean-François Therrien

M. Therrien: Merci, M. le Président. Premièrement, dans un premier temps, M. le Président, j'aimerais vous féliciter pour votre nomination à la présidence.

C'est avec beaucoup de fierté que je me retrouve parmi vous, aujourd'hui, comme député du comté de Terrebonne. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier mes électrices et mes électeurs, d'une part, d'avoir pris le temps de remplir leur devoir de citoyen en allant voter et, d'autre part, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée le 26 mars dernier en me confiant le mandat de les représenter à l'Assemblée nationale du Québec.

Un merci tout spécial également à mon équipe de bénévoles qui, durant la dernière campagne électorale, a mis l'épaule à la roue afin de m'aider à gagner la confiance des électrices et des électeurs de ma circonscription. Votre aide, votre support et surtout les liens que nous avons créés ensemble ont laissé une marque indélébile dans les

souvenirs que je vais conserver de cette campagne électorale, une campagne durant laquelle une majorité d'électrices et d'électeurs de ma circonscription ont décidé d'adhérer aux valeurs du parti que j'ai choisi de représenter.

J'aimerais aussi remercier ma famille, mon épouse, Guylaine, pour sa patience et son support tout au long de ces 33 jours de campagne. Dès le départ, tu m'as encouragé à réaliser mon rêve de devenir le député de Terrebonne, et, maintenant que nous sommes plongés dans cette grande aventure, j'ai toujours ton support malgré les longues absences qu'exigent mes nouvelles fonctions. Encore merci pour ton aide si précieuse.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu le privilège de rencontrer des élus municipaux, des familles, des gens d'affaires, des groupes communautaires, des travailleurs et des jeunes qui ont à cœur le développement harmonieux et durable de leur région et, en tant que député, j'entends bien les aider à poursuivre le travail, tout ça en mettant à profit mon expérience au sein de la fonction publique et surtout la volonté que j'ai de m'impliquer afin d'améliorer les choses, et ce, dans le plus grand respect des individus.

À l'instar de mon parti, l'aide aux familles sera au cœur de mes préoccupations. De plus en plus nombreuses à venir s'installer dans le comté de Terrebonne, les jeunes familles font face à plusieurs obstacles, notamment quand vient le temps de dénicher une place en garderie ou pour trouver un médecin de famille. Vous savez, M. le Président, dans la circonscription de Terrebonne, malgré un boom démographique qui ne se dément pas depuis des années — le nombre de naissances y a presque doublé entre 2001 et 2007 — sauf pour quelques exceptions, plus aucun médecin ne prend de nouveaux patients, laissant ainsi des centaines de familles sans recours, mis à part les urgences, on le sait, déjà remplies à pleine capacité. Tout ça sans compter les nombreuses personnes âgées qui décident de se rapprocher de leurs enfants en venant s'installer dans notre circonscription mais qui doivent souvent le faire en abandonnant leur médecin de famille ou en acceptant de faire de nombreux et longs voyages pour réussir à conserver leur place au sein de notre réseau de santé.

● (11 h 20) ●

À ce chapitre, M. le Président, vous pouvez compter sur moi pour sensibiliser le gouvernement et surtout interpeller le ministre de la Santé afin qu'il règle une iniquité qui dure depuis trop longtemps dans la région de Lanaudière, la région la plus défavorisée au Québec en nombre de médecins et d'infirmières. En effet, Lanaudière figure au dernier rang des 17 régions administratives du Québec, avec un ratio des plus déplorable de médecins et d'infirmières per capita que la moyenne québécoise. La population lanaudoise est la moins bien desservie à travers toute la province, et il faut que ça change. Il faut que ça change pour la population lanaudoise qui n'a pas accès à des soins qui répondent à ses besoins, mais également pour des milliers de travailleurs qui oeuvrent au sein de notre système de santé et qui sont à bout de souffle.

Sur le plan du développement économique, le comté de Terrebonne connaît aussi un boum sans précédent. Pour poursuivre cette croissance, le milieu des affaires aura plusieurs défis à relever au cours des prochaines années, entre autres, en ce qui concerne la main-d'oeuvre.

Déjà, dès l'an 2000, une politique de valorisation du capital humain a été adoptée chez nous. Cependant, malgré toutes les précautions prises, la pénurie de main-d'oeuvre commence à affecter certaines entreprises qui, à cause du manque de travailleuses et de travailleurs qualifiés, doivent renoncer à faire croître leur production. Pour le comté que je représente mais également pour l'ensemble du Québec, il devient donc extrêmement important de se donner un plan d'action qui nous permettra de soutenir la croissance et valoriser notre capital humain.

Lutter contre le décrochage scolaire, valoriser la formation professionnelle ainsi que le mentorat, et ce, autant au sein de la fonction publique qu'au sein des entreprises privées font partie des solutions que nous devons mettre de l'avant si nous voulons assurer la création d'une richesse bénéfique pour tout le Québec à court, moyen et long terme.

Est-ce que les gens de mon comté veulent que le gouvernement les prenne par la main pour leur dire quoi et comment faire? Non. Selon les témoignages que j'ai recueillis au cours des derniers mois, ce que les gens de Terrebonne espèrent, c'est un gouvernement qui soit à leur écoute et qui soit innovateur dans leurs approches. Le 26 mars dernier, les électrices et les électeurs de la circonscription ont de fait vivement exprimé leur ras-le-bol face à un gouvernement qui depuis trop longtemps ne les écoutait plus, faisant à sa tête, croyant être le plus apte à juger de ce qui est bon pour eux.

En tant que député de l'Assemblée nationale du Québec, j'entends être la courroie qui permettra à la population du comté de Terrebonne d'être entendue et surtout comprise par le gouvernement. Comme porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, j'entends mettre toutes mes énergies à surveiller l'action du gouvernement. Je veillerai ainsi à ce que mon collègue le ministre du Travail assure véritablement aux Québécois des conditions de travail équitables et qu'il fasse la promotion de rapports de travail qui favorisent le respect et l'harmonie dans les milieux de travail ainsi que la performance des organisations.

Le vieillissement de la population, la retraite massive des baby-boomers représentent notamment des défis importants pour les entreprises publiques et privées, qui commencent déjà à y faire face ou qui devront y faire face au cours des prochaines années. Est-ce que le gouvernement, lui, est prêt à faire face à la crise? Est-ce qu'il s'est assuré que l'économie du Québec est prête à faire face à la pénurie de main-d'oeuvre qui, comme je l'indiquais plus tôt, commence déjà à se faire sentir dans certaines régions du Québec?

Comptez sur moi pour poser les bonnes questions et suivre le gouvernement de près dans ses agissements envers les travailleurs québécois. Mon expérience professionnelle m'a notamment permis de me rendre compte de l'importance de la mobilisation du personnel en milieu de travail. Je mettrai cette expérience à profit afin de contribuer à toujours mieux servir mes concitoyens.

En terminant, M. le Président, j'aimerais rappeler au ministre du Travail, qui, au 26 mars dernier, était responsable des régions des Laurentides et de Lanaudière, qui disait, la semaine dernière, ne pas avoir compris ce que signifiait l'autonomie, que paradoxalement, dans ces deux régions, une majorité de la population a non seulement compris l'autonomie, mais aussi décidé

d'appuyer massivement le parti qui la défendait. En effet, 10 comtés sur 13 dans les régions des Laurentides et de Lanaudière. Je pense que l'option autonomiste a fait son chemin dans nos régions. Espérons encore une fois que le gouvernement a tiré une leçon du dernier scrutin.

À l'ADQ, nous voulons bâtir un Québec plus humain, plus autonome et plus riche. L'épanouissement de toute une population dépend de ce virage vers une plus grande autonomie, vers une plus grande responsabilisation et surtout vers une plus grande valorisation, ce que nous sommes comme peuple, peu importe le comté d'où nous provenons. Je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Terrebonne. Est-ce que j'ai un intervenant chez la deuxième opposition? Oui, j'ai le député d'Ungava qui en est aussi à son premier discours en Chambre. Alors, j'invite le député d'Ungava tout de suite à nous faire part de son énoncé.

M. Luc Ferland

M. Ferland: Merci, M. le Président. Permettez-moi de vous féliciter tout d'abord pour votre nomination au poste de... je crois que c'est le poste de deuxième vice-président. Alors, félicitations.

Tout premièrement, mes premiers mots, mes premiers remerciements vont aller, bien entendu, à ceux et celles... à la population de mon comté, les Nord-Québécois, les Nord-Québécoises qui m'ont fait confiance le 26 mars dernier. Alors, je les remercie sincèrement. Et, comme nouveau en Chambre — ma première intervention — je comprends maintenant tout ce qui entoure le terme lorsqu'on dit que c'est un privilège qu'on nous accorde et qu'on nous donne, le fait de venir siéger ici, en Chambre. Alors, effectivement, les gens de mon comté m'ont accordé ce privilège-là le 26 mars dernier, et je les remercie sincèrement. Et soyez assurés que je les représenterai dignement et de façon active dans la défense de leurs intérêts et des intérêts socioéconomiques de notre comté, qui est aussi la grande et belle région du Nord-du-Québec.

Je voudrais également en profiter pour remercier, M. le Président, bien entendu, tous les bénévoles qui ont permis mon élection le 26 mars dernier, alors tous les bénévoles du comté, qui est immense: de Chibougamau, de Chapais, de Lebel-sur-Quévillon, de Matagami, de Valcanton, de Villebois, des neuf communautés criees et des 14 villages inuits. Je vous parlerai un petit peu tantôt... je prendrai quelques minutes pour vous reparler un peu de ce comté qui est immense et qui est encore malheureusement très peu connu.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement et particulièrement ma présidente de l'exécutif du comté d'Ungava — de l'exécutif du Parti québécois bien sûr — Mme Ginette Laberge, ainsi que tous les membres de l'exécutif qui m'ont accordé leur appui sans précédent tout au long de cette campagne. Des mercis particuliers à quelqu'un, bénévole d'au-delà de 30 ans pour le Parti québécois et pour le Bloc québécois dans le comté d'Ungava, il s'agit de M. Michel Provencher. Je crois que M. Provencher mérite tous mes remerciements et je suis convaincu que tous les militants et militantes du comté m'accompagneront pour lui adresser ces remerciements.

M. Provencher milite depuis plus de 30 ans dans le comté d'Ungava et a à son actif 11 victoires aucune défaite comme organisateur électoral autant du côté du Parti québécois que du Bloc québécois, pour le comté d'Ungava, bien entendu.

Alors, nous, on se plaît toujours à dire, dans le comté d'Ungava, qui existe depuis 1980, que c'est le seul comté vierge au Québec, qui a appartenu uniquement au Parti québécois. Alors, c'est grâce à ses bénévoles. Et j'en profite pour remercier mes prédécesseurs: M. Michel Létourneau, qui a quitté la vie politique, qui a fait son annonce l'automne dernier, qui a quitté la vie politique pour relever de nouveaux défis. Alors, je souhaite à Michel beaucoup de succès dans ses continuités pour ses projets futurs. Je voudrais remercier aussi les autres prédécesseurs, M. Christian Claveau et M. Jim Lafrenière, qui a été le premier député du comté d'Ungava. Alors, des mercis particuliers à ces gens-là.

Bien entendu, je m'en voudrais de ne pas souligner... et de remercier aussi l'appui de mes trois amours, mes trois garçons, Gabriel, Nicolas et Vincent. Et une pensée particulière surtout, lors de mon élection, la journée du 26, et aussi lors de mon assermentation, mes pensées sont allées à mes parents: Louis, qui nous a quittés, qui est décédé depuis deux ans, et Isola, ma mère, qui nous a quittés voilà 15 jours. Et je remercie tous ceux de l'aile... tous les parlementaires qui m'ont adressé leurs sympathies à moi et ma famille, je les remercie sincèrement. Et, bien entendu, mes pensées sont allées à mes parents, ma mère qui était atteinte d'Alzheimer depuis maintenant cinq ans. On dit qu'il n'y a pas de belle maladie; l'Alzheimer n'est sûrement pas la plus belle des pires maladies. Alors, mes pensées sont allées bien sûr à mes parents qui m'ont transmis ces valeurs, ces valeurs qui vont m'accompagner tout au long de mon mandat ici, avec les collègues, ici, au Parlement, et qui vont m'accompagner tout au long de mon mandat pour la défense des intérêts des gens de mon comté. Alors, je remercie sincèrement mes parents de m'avoir transmis ces belles et magnifiques valeurs.

● (11 h 30) ●

Maintenant, M. le Président, si vous permettez, j'aimerais vous reparler un petit peu de la région, du comté, le territoire, ses habitants et la spécificité, la spécificité du Nord-du-Québec, de la région administrative Nord-du-Québec. Je vous ai parlé du comté, qui a été créé en 1980, tout à l'heure, la première campagne, la première élection en 1981, mais la région administrative, elle, n'a été créée qu'en 1987, c'est-à-dire en décembre 1987, par le décret 2000. La région administrative Nord-du-Québec couvre 55 % du territoire du Québec, soit 840 000 km², qui est la même superficie que le comté d'Ungava. Le comté, la région, on couvre donc... Vous pouvez voir que ce n'est pas évident, lorsqu'on est en campagne électorale ou comme député, comme représentant, de couvrir cet immense territoire. Mais je vous assure que ça vaut la peine de le faire, les gens qui l'habitent sont accueillants pour ceux qui ont eu l'occasion d'y venir.

L'immense étendue de ce territoire, sa faible population, l'histoire millénaire des nations autochtones et celle plus récente des Jamésiens, ainsi que les conditions nordiques sont autant de facteurs conférant à la région Nord-du-Québec un statut inédit au sein de l'ensemble du territoire du Québec.

Trois groupes de citoyens habitent la région Nord-du-Québec: les Jamésiens, les Cris et les Inuits, les Jamésiens étant les non-autochtones qui occupent le territoire de la Jamésie, le territoire de la Baie-James. Chacun de ces groupes revendique une identité construite sur son histoire et sa culture propres, son appartenance à un territoire et, dans le cas des citoyens cris et inuits, leur appartenance à une nation autochtone.

La communauté naskapie est établie à Kawawachikamach, dans la région administrative de la Côte-Nord. Bien que cette communauté n'habite pas la région Nord-du-Québec, elle y possède des droits importants consentis en vertu de la Convention du Nord québécois.

Les conditions favorables à l'occupation du territoire du Nord-du-Québec étaient rassemblées il y a plus de 6 000 ans, avec le retrait des glaciers Wisconsin puis de Tyrrell. À la faveur de l'amélioration du climat et du couvert végétal, les animaux puis les hommes ont foulé cet immense territoire en quête de nourriture. Du nord, les lointains ancêtres des Inuits ont traversé le détroit d'Hudson il y a plus de 5 000 ans. Du sud, des groupes amérindiens des Grands Lacs s'avançaient vers le nord. Au premier millénaire de notre ère, ces groupes avaient tous été supplantés culturellement, démographiquement ou par la force par les ancêtres directs des Inuits, des Cris et des Naskapis. Ce sont leurs descendants que les Européens ont rencontrés il y a maintenant plus de 400 ans.

La dernière grande migration, les Jamésiens, représente le dernier groupe à venir occuper la région Nord-du-Québec. L'émergence d'activités économiques nouvelles reliées à l'exploitation de la forêt, des mines et de l'énergie hydroélectrique entraînera, à compter des années trente et quarante, les Jamésiens, une population allochtone habite le Nunavik... constituant environ 10 % de la population totale de ce territoire — on parle du territoire du Nunavik, bien sûr. Cette coexistence entre les nations autochtones et la communauté jamésienne confère une spécificité sociopolitique incontestable à la région Nord-du-Québec. Toute politique gouvernementale s'adressant à cette région doit s'articuler en fonction de cette réalité spécifique.

Bien entendu, il y a eu la politique de développement Nord-du-Québec adoptée sous le gouvernement du Parti québécois, en avril 2001. C'est important — j'ouvre cette parenthèse — pour la région Nord-du-Québec. Je mentionne ici que l'adoption de cette politique a été un élément majeur pour notre région, pour notre comté. Il faut maintenant la mettre en oeuvre, la faire connaître, et c'est ce que je vais, tout au long de ce mandat, m'évertuer à faire auprès des collègues, auprès des ministres, faire connaître... C'est important, lorsqu'un ministère ou un gouvernement adopte une politique, ou une directive, ou une loi concernant notre territoire, qu'il s'imprègne de cette politique de développement nordique, et j'y reviendrai. Bien entendu, de façon régulière, je ferai référence à cette politique de développement Nord-du-Québec. Et j'informe les collègues, les ministres que je leur demanderai une rencontre pour leur présenter personnellement. Certains la connaissent, il y a des nouveaux, mais je vais me faire un devoir de leur présenter pour qu'ils la connaissent bien, et la maîtrisent, et, dans leurs actions quotidiennes, s'en imprègnent lorsqu'ils auront des interventions à faire dans notre comté, dans le Nord-du-Québec.

J'aimerais aussi, M. le Président, vous parler — parce que je vois le temps filer — des ententes. Il y a eu les ententes de signées. Bien entendu, on se rappelle de la Convention de la Baie James et, plus récemment, en 1975, et par les Inuits, les Naskapis, les Cris et les instances du Québec et du fédéral. Il y a eu, plus près de nous, la signature de la «Paix des Braves» avec les Cris et l'entente de Sanarrutik avec les Inuits. Ces ententes ont été signées sous le gouvernement du Parti québécois, qui sont majeures. Ces ententes, surtout l'entente de la «Paix des Braves» — rappelons-nous la Convention de la Baie James et les poursuites qui avaient été intentées par surtout les communautés cris concernant la forêt, le développement hydroélectrique, ainsi de suite — cette entente a permis de mettre fin à ces chicanes. Sous le gouvernement du Parti québécois, on a, nous, l'habitude de signer des ententes et surtout de faire la paix. On n'a pas l'habitude de créer des conflits puis de gérer des conflits, j'en ai fait mention la semaine dernière, et... une question que j'ai posée au ministre des Affaires autochtones. Alors, je reviendrai également souvent sur ces ententes-là qui d'ailleurs font partie de la politique de développement Nord-du-Québec, partie dans le sens où cette politique s'imprègne aussi de ces ententes-là.

Il y a tout le secteur, bien entendu, au niveau des ressources forêt, mines, l'hydroélectricité. Du côté forestier, la région Nord-du-Québec, qui est peut-être la région la plus ressource de toutes les régions ressources, au niveau forestier, je réfère aussi à la signature de la «Paix des Braves», l'entente, où j'ai demandé — et je le réitère ici — au ministre des Ressources naturelles l'importance, avant de faire quelque modification que ce soit au régime forestier, de bien prendre connaissance des territoires surtout de nos deux scieries, qui sont Chantiers Chibougamau et Barrette-Chapais, qui sont inclus sur le territoire prévu à l'entente de la «Paix des Braves», donc c'est important, et où le chef forestier n'a pas encore réussi à nous donner tous les calculs ou les chiffres exacts avant de procéder à l'attribution de la capacité forestière. Donc, c'est important, il y a eu beaucoup de revendications, de rencontres de faites auprès des instances régionales, auprès des industriels, auprès des municipalités, des chambres de commerce, faites par ces gens-là, auprès du gouvernement. Donc, c'est important d'écouter et de prendre connaissance de ça avant de procéder à l'attribution des capacités forestières. Je reviendrai bien sûr là-dessus.

Du côté hydroélectrique, c'est important. Le Nord-du-Québec, avec les grands travaux qu'on connaît depuis les années soixante-dix, représente au-delà de 50 % de la production hydroélectrique au Québec. Donc, c'est majeur pour notre région. Malheureusement, encore aujourd'hui, Hydro-Québec... une fois la construction des barrages terminée, les retombées économiques en termes d'emploi, en termes... que ce soit au niveau de nos entrepreneurs, au niveau de nos commerçants, au niveau de l'approvisionnement sont encore minimes, et la présence d'Hydro-Québec sur le territoire est presque absente. Sur les presque 900 employés d'Hydro-Québec dont leur poste est lié directement aux opérations des barrages sur le territoire de la Baie-James, à peine 100 habitent le Nord-du-Québec. Alors, vous voyez, il y a plus de 800 personnes qui n'habitent pas notre région, c'est l'équivalent de deux usines Alcan, à Alma, dont les employés viendraient travailler, arriveraient le lundi, partiraient le vendredi et

quitteraient la région par avion. Je ne pense pas que ce soit acceptable. Donc, je vais revenir régulièrement sur cet aspect-là, donc l'occupation du territoire, la présence sur le territoire des grandes entreprises comme Hydro-Québec, son importance, mais aussi sa capacité à accompagner les intervenants socioéconomiques de notre région pour que les retombées économiques en soient plus grandes, et j'y reviendrai régulièrement.

Alors, en terminant, M. le Président, je remercie encore une fois tous les électeurs du comté d'Ungava pour m'avoir permis et m'avoir donné — je l'ai dit au début, je le répète — le privilège d'être ici aujourd'hui. Merci beaucoup, M. le Président.

● (11 h 40) ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député d'Ungava. Vous m'avez appris, il y a quelques minutes, lors de votre discours, que vous aviez perdu votre mère il y a une quinzaine de jours. Je vous offre mes condoléances puis les condoléances de la part de tous les membres de cette Assemblée et de la part de la présidence évidemment.

Ce qui me permet d'enchaîner sur notre prochain intervenant, le député de LaFontaine, à qui... puis pour qui je salue, parce que c'est une grande chance de pouvoir avoir ses parents encore vivants, puis pour qui je peux saluer ses parents qui sont avec nous dans les gradins. Alors, je vous offre, M. le député de LaFontaine, la chance de pouvoir nous faire non pas votre premier discours, mais au moins un discours face à vos parents.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Alors, merci, M. le Président. Et, compte tenu de l'heure, si jamais je n'ai pas terminé, je vais terminer mon exposé, mon discours en réponse au discours du trône, par la suite, après l'heure du dîner.

Alors, je tiens tout d'abord, M. le Président, à vous féliciter pour votre élection à la vice-présidence, ainsi qu'aux autres collègues, les trois autres collègues qui ont été élus à ce poste, et avec lesquels vous aurez à présider et à arbitrer nos débats avec toute l'impartialité que requiert cette fonction. Je suis certain que vous serez à la hauteur de la confiance que les membres de cette Chambre vous ont unanimement manifestée le 8 mai dernier.

Vous me permettez aussi de saluer de façon toute particulière le député de Jeanne-Mance—Viger, qui siège dans cette enceinte depuis plus de 26 ans et qui a toujours été une grande source d'inspiration pour moi. Son expertise a été fort enrichissante, car ce vétéran parlementaire est l'exemple parfait du bon député, c'est un modèle de député. Et, comme le premier ministre l'a dit dans son discours inaugural, sa réélection est un gage de la bonne marche de ce nouveau Parlement.

M. le Président, je tiens bien évidemment à profiter du temps qui m'est alloué pendant ce débat pour remercier les citoyens de la circonscription de LaFontaine de m'avoir témoigné et renouvelé leur confiance pour un second mandat le 26 mars dernier. Et ce fut une belle victoire, une victoire convaincante, car j'ai été élu avec plus de 62 % des suffrages exprimés dans ma circonscription. J'en profite d'ailleurs pour remercier mes organisateurs, mes collaborateurs pour leurs précieux conseils et surtout remercier les nombreux bénévoles qui sont venus nous porter un coup de main, et je pense à Jean Brisebois,

Pasquale Lipardi, Sylvana Buffone, Martine Poirier, Frank Scaringi, M. Tremblay et M. Surprenant, Rosa Valeri, Rose, Tony, Nick, Liliana, et j'en passe, parce que, dans LaFontaine, c'était une famille, et, quand on est une famille... vous le savez extrêmement bien, dans les familles italiennes, on est nombreux. Alors, les centaines de bénévoles qui sont venus nous donner un coup de main, leur aide a été appréciée, et c'est la mise en commun de tous ces efforts qui nous a permis de remporter cette belle victoire dans LaFontaine.

Et vous me permettez, M. le Président, de m'adresser dans la langue de Dante, la langue que mon père et ma mère m'ont apprise à ma naissance, vis-à-vis mes concitoyens de LaFontaine.

«Approfitto dell'occasione per ringraziare i miei concittadini italiani di Rivière-des-Prairies.

«Voglio ringraziare tutta la comunità italiana per la fedeltà che ha sempre dimostrato di avere nei confronti del partito liberale del Québec e tutta la fedeltà che ha dimostrato di avere nei miei confronti principalmente.

«Ringrazio le varie associazioni come le fiamme d'oro, la aiappa, il parco Cipriani, club Papillon e tante altre con i loro presidenti ed i vari membri che, durante il mio primo mandato, mi sono stati vicini con loro presenza alle varie attività organizzate dalla nostra associazione della nostra bellissima contea de LaFontaine.

«Ringrazio pure tutti i miei concittadini italiani che con il loro benevolato mi hanno permesso di vincere ancora brillantemente la mia ultima elezione.

«A tutti voi Italiani di Rivière-des-Prairies oggi io vi garantisco una sola cosa.

«Oggi piu' di ieri e domani piu' di oggi, io mi impegnerò sempre di piu' per ben rappresentarvi presso il governo del Québec.

«Mi impegnerò sempre di piu' per cercare di migliorare il piu' possibile i servizi e le assistenze provinciali in favore della nostra contea.

«Mi impegnerò sempre di piu' per essere il piu' possibile tra di voi, per ascoltarvi e cercare di risolvere nel migliore dei modi, là dove possibile, i vostri problemi.

«Grazie amici miei, grazie fratelli miei italiani io e voi insieme, come sempre, ci impegneremo per partecipare sempre piu' attivamente allo sviluppo ed al progresso del nostro glorioso Québec.»

«Zanmi haïtien, rinmin moun qui rinmin-ou. Moin toujou la pou-ou.» Ça, c'est la partie haïtienne de mon texte, M. le Président, en créole, et je remercie mon collègue de Viau, un des premiers Haïtiens, le deuxième Haïtien à siéger ici, dans cette enceinte.

Alors, M. le Président, j'entame ce nouveau mandat que m'ont confié les électeurs de LaFontaine avec beaucoup de confiance et d'enthousiasme. J'assure donc mes concitoyens que c'est encore avec beaucoup de passion et de détermination, avec encore un grand sens du devoir que j'entends continuer à m'acquitter de mes responsabilités. J'entends demeurer un député présent, accessible — les citoyens qui le veulent pourront toujours me rencontrer le samedi matin — un député qui va défendre avec vigueur les intérêts de ses commettants.

Au cours de la campagne électorale de l'hiver dernier, j'ai porté bien sûr le message de ma formation politique auprès des citoyens de ma circonscription, mais j'ai aussi pris des engagements locaux auprès d'eux. Je me suis notamment engagé à travailler à l'agrandissement

du CLSC Rivière-des-Prairies, ce projet pour lequel j'ai déjà fait des représentations auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux qui est ici, avec nous, aujourd'hui. C'est un dossier que je vais suivre de très près avec la direction du Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île et tous les autres intervenants de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, et que j'espère voir réglé le plus tôt possible.

M. le Président, je me suis aussi engagé auprès des citoyens de ma circonscription à doter l'école secondaire Jean-Crou d'un nouveau gymnase, à accroître le nombre de places en services de garde dans Rivière-des-Prairies et à y favoriser l'installation d'une autre halte-garderie en milieu communautaire.

Je rappelle également, M. le Président, que notre gouvernement a déjà donné le feu vert à deux projets importants en matière de transports qui auront des effets bénéfiques dans mon comté et dans tout l'est de Montréal. Il s'agit bien sûr du train de l'Est, une nouvelle ligne de train de banlieue qui comptera notamment deux gares à Rivière-des-Prairies et dont la mise en service générera un investissement de 300 millions de dollars. Grâce à la réalisation de ce projet, nous profiterons aussi... les gens de Repentigny et de Mascouche. Nous pourrions améliorer le transport collectif dans l'est de Montréal et offrir aux citoyens de la région un moyen de transport économique, écologique et rapide.

L'autre projet important est bien sûr le prolongement de l'autoroute 25 entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa, ce qui inclut la construction d'un nouveau pont entre Laval et Montréal, au-dessus de la rivière des Prairies. Ce projet, dont les travaux préliminaires sont déjà commencés, et dans lequel un investissement de plus de 400 millions de dollars sera nécessaire, et qui permettra d'améliorer la fluidité de la circulation sur tout le réseau routier métropolitain et de favoriser le développement de l'est de Montréal et de Laval, y compris le secteur industriel de Rivière-des-Prairies dans ma circonscription,...

À moins que les collègues de l'opposition officielle et du deuxième parti d'opposition en déclaraient autrement, nous devrions profiter de ce nouveau mandat pour finaliser ces deux projets. J'y veillerai personnellement. Et je suis certain aussi que mes collègues de Laval, et en particulier le député de Mille-Îles, voudront s'assurer également de la concrétisation du pont de la 25.

M. le Président, je suis aussi fier de dire devant cette Chambre que j'ai déjà réalisé un de mes engagements locaux, et ce, moins de 10 jours après ma réélection. Je m'étais engagé à travailler à la construction d'un nouveau complexe de soccer intérieur. Or, le député de Châteauguay ici présent, qui était toujours, à ce moment-là, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, venait en effet annoncer dans ma circonscription, le 3 avril dernier, l'attribution d'une aide financière de 7,3 millions de dollars pour la construction d'un complexe sportif multisports comprenant un terrain de soccer intérieur à surface synthétique, un gymnase double et deux salles polyvalentes sur le site du cégep Marie-Victorin. Je suis très heureux de cette annonce, car ce projet, qui bénéficie d'une aide gouvernementale dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives que notre gouvernement a mis sur pied l'été dernier, vient combler

une lacune importante, puisqu'il n'existe aucun complexe de soccer intérieur dans l'est de l'île de Montréal, alors que ce sport connaît une popularité sans cesse croissante. C'est un beau projet, et je remercie le député de Châteauguay d'avoir réglé ce dossier avant de devenir leader du gouvernement et ministre du Revenu le 18 avril dernier.

M. le Président, les trois partis qui seront représentés dans cette Chambre ont chacun des messages à tirer des élections générales du 26 mars 2007. L'Action démocratique du Québec, qui forme désormais l'opposition officielle, doit comprendre qu'il n'est pas possible d'accéder au pouvoir et de diriger les destinées du Québec en se contentant de proposer des solutions simplistes et bâclées à des problèmes complexes. On ne peut pas s'engager à abolir les commissions scolaires et les conseils d'agglomération sans étoffer des solutions de rechange. On ne peut pas s'engager dans une campagne électorale et attendre à la toute dernière semaine pour chiffrer ses engagements et en oublier plus des trois quarts comme on l'a fait.

Le Parti québécois, qui a été relégué comme deuxième parti d'opposition, doit comprendre une fois pour toutes que les Québécois n'en veulent plus, de référendum, qu'ils ont bien d'autres priorités que l'éternel débat et les chicanes stériles sur la séparation du Québec. Le PQ soit cesser de nous parler et tenter de nous repasser ce vieux film dans lequel de moins en moins de Québécois veulent jouer et dont le scénario nous plongerait dans l'incertitude la plus totale, dans cinq années de turbulence, comme l'évoquait si bien celle qui souhaite maintenant prendre les rênes de ce parti qui en sera à son cinquième chef en moins de 12 ans. Ce doit être un avant-goût des turbulences. Le PQ a plus de facilité en fait à changer de chef qu'à changer son discours.

● (11 h 50) ●

Pour nous, du Parti libéral du Québec, qui formons désormais un gouvernement minoritaire, nous devons voir, dans le résultat des élections du 26 mars, la volonté de la population de maintenir notre formation politique au pouvoir, mais le message aussi de faire les choses autrement, de gouverner différemment. Le Parti libéral du Québec a bien reçu et décodé ce message, et le premier ministre l'a bien transmis lors de son discours inaugural: nous poserons huit gestes principaux dans les huit prochains mois, c'est clair et net.

En réalisant un nombre limité de priorités, nous aurons pour objectif d'améliorer la qualité de vie et le niveau de vie des Québécois.

Pour soigner plus rapidement, nous allons ouvrir les premières cliniques privées affiliées au réseau public.

Pour que les enfants grandissent en meilleure santé, nous allons mettre en oeuvre un plan d'élimination de la malbouffe dans les écoles — on aurait dû faire ça dans mon temps, M. le Président.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Tomassi: Pour que les parents sachent comment leur enfant progresse à l'école, nous allons introduire un bulletin chiffré dès la prochaine rentrée scolaire.

Pour élever la qualité de l'éducation et mieux réussir comme peuple, nous allons procéder au dégel des droits de scolarité tout en bonifiant de manière correspondante le programme des prêts et bourses.

Pour que les Québécois aient plus d'argent dans leurs poches, oui, nous allons baisser les impôts, particulièrement ceux de la classe moyenne, ce qui touchera incidemment de nombreux ménages dans ma circonscription.

Pour que la population soit plus en sécurité, nous allons présenter une loi sur les armes à feu semi-automatiques et à circulation restreinte.

Pour protéger l'environnement, M. le Président, nous allons mettre en place la redevance sur les hydrocarbures qui sera versée au Fonds vert.

Enfin, pour que les agglomérations fonctionnent mieux, pour que les citoyens... nous allons travailler avec nos partenaires pour régler les problèmes.

Voilà, M. le Président, les objectifs que notre gouvernement compte réaliser à court terme. Nous avons choisi de prioriser ce plan en huit points, car un gouvernement minoritaire doit savoir prioriser. Cela ne veut pas dire pour autant que nous allons nous limiter à concrétiser seulement ces huit actions. Nous avons, nous, un programme électoral qui était chiffré et qui mettait de l'avant les priorités des Québécois. Et, même si nous formons un gouvernement minoritaire, c'est sûr et certain que nous ne laisserons pas tomber les Québécois et que nous continuerons à placer leurs intérêts au centre de notre action politique.

C'est pourquoi notre gouvernement compte bien initier, à plus long terme, plusieurs autres actions, toujours dans le but d'améliorer notre bien-être collectif. Entre autres, et parce que la santé demeure toujours pour notre gouvernement la première priorité, nous mettrons en place la garantie d'accès aux chirurgies, que nous étendrons graduellement.

Nous mettrons sur pied une consultation publique sur les conditions de vie des aînés. Nous continuerons à développer les places en services de garde. Nous évaluerons notre programme de congés parentaux, qui connaît déjà un grand succès, pour qu'il réponde encore mieux aux besoins des jeunes couples. Nous ajouterons une heure d'activités organisées après l'école afin d'accélérer le développement de l'aide aux devoirs et d'offrir aux jeunes plus d'activités parascolaires, qu'elles soient sportives ou culturelles. Nous donnerons à nos universités les moyens de rivaliser avec les meilleures du monde. Nous mettrons en oeuvre notre plan de lutte contre les changements climatiques. Nous créerons, M. le Président, de la richesse avec notre énergie renouvelable, notre hydroélectricité. Nous appuierons notre métropole afin qu'elle puisse diversifier ses sources de revenus et mieux assumer son rôle crucial de locomotive du Québec.

Je pourrais continuer encore longtemps, M. le Président, car notre parti, notre gouvernement, a toujours su poser les bons gestes pour faire avancer et progresser le Québec, pour amener le Québec encore plus haut, encore plus loin. Mais je vais m'arrêter ici, car le temps dont je dispose est limité.

Mais, avant de terminer, M. le Président, je tiens à dire devant les membres de cette Chambre que je suis honoré et touché que le premier ministre m'ait choisi comme adjoint parlementaire. C'est une belle marque de confiance de sa part, et je l'en remercie. C'est une fonction qui va me permettre de travailler de très près avec le premier ministre et de jouer un rôle encore plus actif dans le gouvernement. Je vais travailler, entre autres, sur

les dossiers jeunesse dont le premier ministre a conservé la responsabilité ministérielle. Je vais m'occuper notamment de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, que notre gouvernement a lancée au printemps 2006 et qui vise à mettre en place les conditions nécessaires pour que chaque jeune soit en mesure de tracer sa voie selon ses ambitions et ses rêves.

Je voudrais saluer et remercier mes deux collègues qui m'ont précédé dans cette fonction et qui ont fait un travail remarquable. Il s'agit d'abord du député d'Argenteuil et actuel ministre du Travail et plus particulièrement du député de Hull qui a parcouru tout le Québec pendant un an pour aller écouter et consulter les jeunes sur cette importante stratégie. Un merci tout particulier aussi à une personne qui fait, depuis trois ans, un travail colossal dans l'ombre. Je parle ici de Florence Thivierge, qui est mon adjointe pour les dossiers jeunesse, qui connaît tous les groupes et tous les intervenants jeunes et qui rend, et comme elle l'a fait avec mon prédécesseur, mon travail si facile et si agréable.

Je voudrais saluer également tout le personnel du Secrétariat à la jeunesse, dont la secrétaire adjointe, Mme Catherine Ferembach, ainsi que tous les autres dirigeants et employés, pour les nombreux efforts qui ont été déployés au cours de la dernière année et les inciter à poursuivre leur bon travail dans la mise en oeuvre de cette stratégie jeunesse qui a fait consensus auprès de tous les intervenants du milieu. Et, quand je parle de consensus, nous avons seulement à prendre en considération les diverses positions et opinions émises lors du lancement de cette stratégie, pour n'en citer que quelques-unes, M. le Président: le forum de jeunesse de la fonction publique se disait satisfait de la Stratégie d'action jeunesse; la Fondation de l'entrepreneurship qui applaudit la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009; l'organisme Place aux jeunes est ravi de la confiance du gouvernement Charest, du premier ministre; le gouvernement du Québec fait confiance aux jeunes du Saguenay—Lac-Saint-Jean; accueil enthousiaste de la part du Forum jeunesse de la région de Québec; Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec: les carrefours jeunesse enthousiastes des mesures annoncées. Alors, comme vous pouvez le voir, M. le Président, une oreille attentive de ces groupes vis-à-vis cette stratégie.

Et je voudrais vous faire part d'un communiqué qui avait été émis conjointement par deux personnes, que je ne vous nommerai pas, mais que je vais lire certains passages de la citation et par la suite vous dire qui étaient ces personnes à qui on peut le donner: «Alors, nous sommes fiers d'annoncer, dans le cadre du Forum socioéconomique des premières nations, des sommes importantes pour financer des projets qui favoriseront la santé, le bien-être, la représentation et l'engagement des jeunes des nations autochtones.» Et on continue dans l'autre citation: «Il s'agit ici d'un premier pas quant à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes des premières nations. Ces projets permettront à de nombreux jeunes des communautés autochtones de mieux s'épanouir et de participer directement au mieux-être de la communauté.» Et cette personne continuait en disant: «Les besoins sont encore énormes, mais ces engagements concrets répondent aux attentes des jeunes autochtones et du Conseil des jeunes des premières nations, énoncées dans le cadre de ce Forum socioéconomique.»

Alors, j'ai été un peu surpris, M. le Président, lors de son discours... le député d'Abitibi-Est qui faisait un parallèle, qui n'était pas du tout content de cette stratégie jeunesse, qui disait que beaucoup de mesures avaient été reprises de l'ancien gouvernement. Et nécessairement, M. le Président, sur 44 mesures qui ont été déposées avec notre Stratégie d'action jeunesse, 11 faisaient partie de l'ancienne politique de plan d'action, 33 sont des nouvelles choses. Alors, comme vous pouvez le constater, M. le Président, il y en a plusieurs qui n'ont sûrement pas compris le message du 26 mars dernier. Il ne s'agit pas de s'opposer seulement parce que nous sommes dans l'opposition, mais il faut mettre de l'avant les meilleures mesures pour les citoyens du Québec, et ce qui était excellent avant doit le demeurer, indépendamment de quel côté on se retrouve. Je rappelle, M. le Président, que notre gouvernement compte investir plus de 1 milliard de dollars dans cette stratégie pour assurer et améliorer la santé et l'éducation. C'est donc un beau défi qui m'attend.

Je vais terminer, M. le Président, sur une note plus personnelle, soit en vous parlant un peu de ma famille. Or, je tiens tout d'abord à dire à ma merveilleuse épouse, Clementina, combien je suis chanceux et privilégié de l'avoir à mes côtés. J'admire et j'apprécie...

Des voix : ...

M. Tomassi : Alors, j'admire, sans les commentaires de mes collègues, j'admire et j'apprécie sa patience, son indulgence et sa présence constante pour compenser mes trop nombreuses absences auprès des miens. C'est une femme qui a en plus un très bon sens de l'organisation, car elle réussit à concilier avec brio son rôle de mère de famille et de conseillère d'arrondissement. Oui, M. le Président, je partage ma vie avec le bonheur, avec une femme remarquable.

Je tiens aussi à dire à mes cinq enfants, Alexandro, Luca, Erica, Gabriella et Samuel, combien, à chaque jour, ils font mon bonheur et ma fierté. Vous êtes, avec maman, ce que j'ai de plus précieux.

Je tiens enfin à exprimer toute ma gratitude à ma grand-mère, Paolina, à ma mère, Ida, et à mon père, Donato, qui me font le plaisir d'être ici avec nous aujourd'hui, et que le premier ministre et plusieurs collègues de ce côté-ci connaissent personnellement. Merci à vous deux pour la belle éducation que vous m'avez donnée et pour les belles valeurs que vous m'avez transmises et que je transmets à mon tour à mes enfants. Sachez que vos précieux et judicieux conseils sont toujours appréciés. Merci aussi à mes beaux-parents pour toute l'aide qu'ils nous apportent. Ce sont, comme pour mes parents, de bons gardiens sur lesquels nous pouvons toujours compter.

Comme vous pouvez le constater, M. le Président, je suis un homme qui est choyé par la vie et un député qui a plus que jamais le goût de servir. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Chagnon) : Merci. Merci beaucoup, M. le député de LaFontaine. Je salue aussi, comme vous avez fait tout à l'heure, vos parents, et je vais suspendre les travaux jusqu'à 14 heures.

(Suspension de la séance à 12 heures)

(Reprise à 14 h 5)

Le Président : Bon après-midi, Mmes, MM. les députés. Nous allons nous recueillir quelques instants. Mais, avant de nous recueillir, je vous invite à avoir une pensée particulière pour la famille et les proches de M. Claude Filion, décédé le 17 mai 2007. M. Filion était messager au Service des courriéristes parlementaires. Nous allons donc nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Présence de la ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable du Renouveau démocratique du gouvernement de l'Ontario, Mme Marie Bountrogianni

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de la ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable du Renouveau démocratique du gouvernement de l'Ontario, l'honorable Marie Bountrogianni. Bienvenue à l'Assemblée nationale.

Présence de stagiaires de la Chambre des communes

J'ai également le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes de l'opposition officielle, de six stagiaires de la Chambre des communes à Ottawa qui passeront la présente semaine ici, à l'Assemblée nationale, dans le but de parfaire leurs connaissances de l'institution parlementaire québécoise. Bienvenue à l'Assemblée nationale.

Affaires courantes

Aux affaires courantes, aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

Présentation de projets de loi. Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Lemieux : M. le Président, j'aimerais que vous appelliez l'article a.

Projet de loi n° 191

Le Président : À l'article a du feuillet, M. le député de Mercier propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 191, Constitution du Québec. M. le député de Mercier.

M. Daniel Turp

M. Turp : Merci, M. le Président. En ce lendemain de la Journée nationale des patriotes, j'ai le plaisir de présenter le projet de loi n° 191, Constitution du Québec. Le présent projet de loi a pour objet d'inscrire dans une constitution du Québec les principales caractéristiques du Québec et de ses institutions ainsi que ses assises constitutionnelles.

À ce titre, le projet de loi traite des valeurs du Québec, de sa citoyenneté, de son territoire, de son

patrimoine, de sa capitale nationale, de sa langue, de ses symboles et de sa fête nationale.

En outre, le projet de loi consacre la primauté des articles 1 à 48 de la Charte des droits et libertés de la personne ainsi que des articles 2 à 6 de la Charte de la langue française et traite des compétences du Québec.

De plus, le projet de loi présente les institutions de l'État que sont la ou le chef d'État, l'Assemblée nationale, le gouvernement et les tribunaux.

Enfin, le projet de loi traite de la révision et de la suprématie de la Constitution du Québec.

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Oui, M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Simplement pour rappeler à notre collègue l'article 233 qui explique comment on doit faire les présentations sans qu'elles soient en lien avec quelque autre événement ou argumentation, et rappeler aussi qu'à l'étape de la présentation nous ne voterons pas sur la teneur du projet de loi mais permettrons au député de le déposer, simplement.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté.

Dépôt de documents

Dépôt de documents. Mme la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions.

Bilan des travaux de la Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais

Mme Normandeau: Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de déposer un bilan des travaux de la Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais.

Le Président: Ce document est déposé. Mme la ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

Des voix: ...

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Jérôme-Forget: Pardon, M. le Président, d'être...

Une voix:...

Mme Jérôme-Forget: C'est vrai, c'est la faute du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Des voix:...

Mme Jérôme-Forget: Encore!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît, à l'ordre! Mme la ministre des Finances.

Rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur la tarification en assurance automobile

Mme Jérôme-Forget: J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel sur la tarification en assurance automobile, M. le Président.

Le Président: Ce document est déposé. Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille.

Rapports annuels du Comité sur les affaires religieuses et de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Mme Courchesne: Alors, j'ai l'honneur de déposer les documents suivants: le rapport annuel 2005-2006 du Comité sur les affaires religieuses et le rapport annuel de gestion 2005-2006 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

● (14 h 10) ●

Le Président: Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Transports.

Rapports annuels de la Société de l'assurance automobile, du Fonds d'assurance automobile et de Contrôle routier Québec, et plan d'action de Contrôle routier Québec

Mme Boulet: M. le Président, j'ai l'honneur de déposer les documents suivants: le rapport annuel de gestion 2006 de la Société de l'assurance automobile du Québec, du Fonds d'assurance automobile du Québec et du Contrôle routier du Québec, et enfin le plan d'action 2007 de Contrôle routier Québec.

Le Président: Ces documents sont déposés. Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

Dépôt de pétitions. Mme la députée de Rosemont.

Reconduire le programme AccèsLogis

Mme Dionne-Marsolais: M. le Président, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 49 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens de la région de Montréal.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant la résolution unanime adoptée le 19 mars 2007 par le Conseil municipal de la ville de Montréal demandant au gouvernement du Québec l'allocation à court terme de 1 700 unités du programme AccèsLogis et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins [des Montréalais];

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, membres de différentes coopératives d'habitation, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme au règlement et à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, Mme la députée. Cette pétition est déposée. M. le député de Gaspé.

M. Lelièvre: M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour déposer une pétition non conforme.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement? Consentement. M. le député de Gaspé.

M. Lelièvre: Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 47 pétitionnaires. Désignation: citoyens et citoyennes de la circonscription de Gaspé.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec[...];

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, membres de différentes coopératives d'habitation, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, M. le député. Cette pétition est déposée. M. le député de Beauce-Nord.

M. Grondin: Merci, M. le Président. Je demande le consentement de l'Assemblée pour déposer une pétition non conforme.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement? Consentement. M. le député de Beauce-Nord.

Assurer la couverture complète des frais reliés à la procréation médicalement assistée

M. Grondin: Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 373 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant que le Québec connaît une décroissance constante de son taux de natalité et que son impact sur la démographie a des conséquences considérables sur le taux de remplacement des générations, compromettant ainsi le développement normal de la population active;

«Considérant que la cause des couples infertiles est louable et doit recevoir l'appui de l'État, comme c'est le cas présentement pour l'interruption volontaire d'une grossesse, la ligature tubaire, la déligature tubaire, la vasectomie, la vasovasectomie, et qu'il faut offrir à ces couples les mêmes traitements, soit le remboursement des frais reliés aux techniques de procréation médicale assistée, tels la fécondation in vitro, l'insémination artificielle et autres actes reliés;

«Considérant que l'État doit donner accès à la procréation assistée sans égard à la capacité financière des personnes impliquées et qu'il doit être chargé de l'entière responsabilité financière et professionnelle de cet acte médical;

«Considérant que l'État doit garder la juridiction exclusive de cette pratique médicale et que la loi fédérale sur la procréation assistée risque de lui enlever cette responsabilité propre au domaine de la santé;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«C'est pourquoi nous, citoyennes et citoyens du Québec, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir exiger du gouvernement du Québec qu'il soit responsable de la couverture complète des frais reliés à la procréation médicale assistée.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, M. le député. Cette pétition est déposée. M. le député de Beauce-Nord.

M. Grondin: Alors, je demande le consentement de l'Assemblée pour déposer un extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Il y a consentement? Consentement. M. le député de Beauce-Nord.

Légiférer en matière de médecines douces

M. Grondin: Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 30 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Attendu qu'il est temps que le peuple québécois soit protégé, dans cette riche culture québécoise, par des praticiens dûment formés et légiférés;

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous demandons et réclavons avec insistance que le gouvernement du Québec légifère les médecines douces, la [naturothérapie], l'ostéopathie, la psychothérapie, la massothérapie, la thérapie du sport, la [kinésothérapie], la sexologie et l'orthothérapie, par l'entremise d'un bureau, la Commission des praticiens en médecine douce du Québec — une assemblée de ses pairs — pour la réglementation officielle des médecines douces, comme dans le secteur de la construction, [ou] des professionnels dûment formés au Québec. Le bureau serait indépendant des ordres professionnels pour éviter tous conflits d'intérêts.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, M. le député. Cette pétition est déposée.

Des voix: ...

Le Président: Je vous demande votre collaboration. Mme la députée de Crémazie.

Mme Lapointe (Crémazie): M. le Président, je demande le consentement pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement? Consentement. Mme la députée de Crémazie.

Reconduire le programme AccèsLogis

Mme Lapointe (Crémazie): Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 132 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens de la région de Montréal.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu dans le budget [...] déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et de familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant la résolution unanime adoptée le 19 mars 2007 par le Conseil municipal de la ville de Montréal demandant au gouvernement du Québec l'allocation à court terme de 1 700 unités du programme AccèsLogis et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins montréalais;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale [du Québec] d'intervenir auprès du gouvernement [...], et plus particulièrement auprès de la

vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions et responsable du dossier de l'habitation au gouvernement du Québec, de la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor et du premier ministre du Québec, pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Le Président: Merci, Mme la députée. Votre pétition est déposée. M. le député de Viau.

M. Dubourg: M. le Président, je demande le consentement de l'Assemblée pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement? Consentement. M. le député de Viau.

M. Dubourg: Je dépose donc l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 63 pétitionnaires, citoyennes et citoyens de Montréal, incluant certains membres des coopératives d'habitation Château Dignité et Loges-Unis de la circonscription électorale de Viau.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

● (14 h 20) ●

«Considérant la résolution unanime adoptée le 19 mars 2007 par le Conseil municipal de la ville de Montréal demandant au gouvernement du Québec l'allocation à court terme de 1 700 unités du programme AccèsLogis et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins montréalais;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«Et l'intervention réclamée se résume comme suit:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, M. le député. Cette pétition est déposée.

Il n'y a pas d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Nous en sommes maintenant à la période de questions et réponses orales.

Une voix: ...

Le Président: Oui? Question de règlement?

Mme Lemieux: Avant de procéder à la période de questions et de réponses orales, j'aurais une question de directive à soulever sur la question de la présentation du budget qui aura lieu jeudi. Je souhaiterais le faire maintenant. Si vous convenez qu'il serait préférable de le faire au moment de la rubrique Renseignements sur les travaux, je m'en tiendrai à votre décision, en vous précisant que j'apprécierais que vous soyez le président à ce moment-là, étant donné l'importance de la question de directive que je vais soulever.

Le Président: Je serai présent à la rubrique Renseignements sur les travaux.

Questions et réponses orales

Alors, nous en sommes à la période de questions et réponses orales. En question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

Grève des employés d'entretien de la Société de transport de Montréal

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui, M. le Président. Alors, les négociations entre la STM, la direction de la STM, et ses employés ont achoppé, et, ce matin, pour beaucoup de citoyens de la région de Montréal, c'est un cauchemar: des retards au travail, la conciliation famille-travail n'a jamais été aussi compliquée pour beaucoup de familles dont l'organisation du temps, l'organisation du début de la journée repose sur le transport, des rendez-vous chez un médecin, des personnes âgées, des étudiants, des travailleuses, des travailleurs, des personnes qui ont fait le choix du transport en commun, d'autres personnes qui, pour des raisons économiques, utilisent le transport en commun. On se rend compte qu'on est en présence d'un conflit dont les coûts humains et économiques auront sans doute un impact, sont en train d'avoir un impact plus grand que l'enjeu lui-même.

Alors, ma question, aujourd'hui, au premier ministre: Cette grève prend en otages des milliers, des centaines de milliers de citoyens du Québec. C'est un film qui est connu malheureusement dans le domaine du transport en commun, les grèves reviennent à répétition. Quelles instructions le premier ministre du Québec a-t-il données aux membres de son équipe pour faire face à cette crise et s'assurer qu'elle ne dure pas d'une façon qui serait absolument indue?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. David Whissell

M. Whissell: Merci, M. le Président. Tout d'abord, je tiens à indiquer à toute la population de la région de Montréal, aux utilisateurs du transport en commun, aux usagers de la route que présentement il y a, oui, une grève et que nous sommes très sensibles aux

inconvénients que la grève peut occasionner dans la grande région de Montréal.

Également, M. le Président, je tiens à rappeler qu'on a nommé un conciliateur au début du mois d'août, que le Conseil des services essentiels a rendu une décision la semaine dernière qui vient garantir, sept jours par semaine, un minimum d'heures à raison de trois plages par jour de transport en commun. Et, M. le Président, ce qu'on souhaite à ce stade-ci, et c'est les bases du Code du travail, on souhaite que les deux parties s'entendent et poursuivent leurs négociations.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Est-ce que le premier ministre peut reconnaître que cette grève était loin d'être imprévisible, qu'elle fait partie d'un film, d'un scénario connu que la population de la grande région de Montréal, comme celle de Québec, se fait rejouer à répétition? Est-ce qu'il peut nous dire combien de jours, combien de temps son gouvernement a l'intention de tolérer l'événement? Combien de jours ils ont l'intention d'en appeler à la patience des citoyens avant de poser un geste?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. David Whissell

M. Whissell: Merci, M. le Président. Je tiens à réitérer ce que je viens de dire au chef de l'opposition, il y a un conciliateur qui est nommé dans le dossier, on a nommé une personne d'expérience en matière de transport collectif. Nous sommes à une première journée de grève, à la STM, pour les employés d'entretien, et ce que je souhaiterais du chef de l'opposition, c'est que lui aussi invite les deux parties à s'asseoir et à négocier de bonne foi une convention collective.

Le Président: En dernière question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Ma question est bien simple, je pense que toute l'Assemblée invite les parties à s'asseoir, et à négocier, et à régler ça le plus vite possible pour ne pas prendre les citoyens en otages. La question, c'est: Combien de temps le gouvernement, qui est, aujourd'hui, responsable devant la situation, combien de temps le gouvernement a l'intention de tolérer une telle situation...

Des voix: ...

M. Dumont: Combien de temps? Et est-ce que le gouvernement est prêt, advenant que le conflit veuille perdurer, à aller jusqu'à une loi spéciale pour redonner aux citoyens...

Le Président: M. le ministre du Travail.

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît!

M. David Whissell

M. Whissell: M. le Président, je réitère ma réponse: Nous sommes à une première journée de grève. Ce qu'on souhaite — il y a un conciliateur au dossier: qu'il y ait un rapprochement entre les parties. Les parties ont négocié toute la fin de semaine. On désire profondément que les parties poursuivent leurs négociations et en viennent à une entente négociée entre les deux parties.

Le Président: En question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

Législation en matière de transport en commun

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui, M. le Président. Le transport en commun en 2007, ce n'est plus ce que c'était lorsque ça a commencé, il y a quelques décennies. C'est à la base de l'organisation de la vie de beaucoup de citoyens, de beaucoup de familles, à la base des déplacements du quotidien, mais plus encore, avec nos politiques en matière d'environnement, auxquelles on adhère tous, notamment la lutte aux changements climatiques, on encourage les citoyens, on encourage plus de citoyens en milieu urbain à abandonner le véhicule automobile et à se fier sur les transports en commun. On en fait donc un enjeu de fiabilité plus grand.

Les grèves se répètent, et pourtant, dans plusieurs autres grande métropoles du monde, on a changé les modèles de gestion, on est allé vers des modèles de gestion mixte. On a brisé les monopoles. Dans certains cas, on a mis une loi pour assurer un pourcentage continu de services essentiels pour empêcher le genre de rupture de services qu'on a aujourd'hui.

Le premier ministre partage-t-il le constat qu'en matière de législation encadrant le transport en commun le statu quo devient inacceptable au Québec?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. David Whissell

M. Whissell: M. le Président, je tiens à rappeler la décision qui a été rendue par M. Gauthier, président du Conseil des services essentiels, qui a établi clairement trois zones où les services sont donnés matin, midi et soir. Et, contrairement aux décisions qui avaient été prises antérieurement, cette fois-ci le président du conseil a jugé important d'étendre également la couverture au samedi et au dimanche. Et M. Gauthier a bien pris acte dans sa décision qu'il suivrait de très près le conflit et a même laissé la porte ouverte à dire qu'il pourrait modifier sa décision, advenant une modification des règles.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Est-ce que la ministre de l'Environnement prend conscience de l'impact de ces grèves à répétition sur la fiabilité que les gens voient dans les services de transport en commun, de l'impact direct de cette inquiétude qu'ont les gens, par rapport à la fiabilité du service, dans leurs décisions d'utiliser davantage le transport en commun, de décider de ne plus avoir un véhicule automobile? Ça a un impact direct sur ses politiques en matière de lutte aux gaz à effet de serre. Quels gestes propose-t-elle, quels gestes a-t-elle proposés, par rapport à ses collègues, pour assurer plus de fiabilité au service?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. David Whissell

M. Whissell: M. le Président, le chef de l'opposition ne semble pas comprendre qu'on parle d'un conflit de travail entre deux parties, qu'il y a une convention collective, qui avait été signée antérieurement, qui est expirée en janvier de cette année. Et, compte tenu du Code du travail, les parties doivent s'entendre. Il y a une grève, qui est un moyen de pression légal, qui est permis dans la loi, et c'est ce qu'on vit présentement. Mais malheureusement, M. le Président...

On comprend les inconvénients que la population doit vivre dans la grande région de Montréal, mais ce qu'on souhaite après une première journée de grève, c'est que les parties retournent à la table et négocient de bonne foi une convention collective.

Le Président: En question principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Hausse du prix de l'essence

M. François Gendron

M. Gendron: Oui. La semaine dernière, le ministre des Ressources naturelles déclarait haut et fort: C'est le premier grand week-end de trois jours de l'été, la fin de semaine prochaine, et là il mettait au défi les pétrolières de ne pas augmenter le prix de l'essence la fin de semaine prochaine. Et il nous disait: Je souhaite qu'ils nous démontrent leur bonne foi. Petite surprise dès le lendemain de sa déclaration, les pétrolières ont fait fi des menaces du ministre et ils ont augmenté le prix du litre d'essence, jusqu'à 1,21 \$ dans certains endroits du Québec.

Alors, ma question: Comment le ministre des Ressources naturelles compte-t-il sévir aujourd'hui contre les pétrolières, qui n'ont pas pris très au sérieux sa menace?

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Béchar

M. Béchar: Oui. Merci, M. le Président. Bien, M. le Président, ce qu'on avait prévu est effectivement

arrivé, pas partout, surtout dans la région de Montréal, où on a vu que là-bas, effectivement, les prix de l'essence ont augmenté vendredi, comme on en a l'habitude, et ont diminué hier, comme aussi on en a l'habitude. Alors, je pense qu'à jouer à ce jeu-là les pétrolières démontrent clairement que nous avons raison de nous interroger sur ce qu'ils font. Nous les avons à l'œil présentement. On a demandé, la semaine dernière, d'avoir...

● (14 h 30) ●

Une voix: ...

M. Bécharde: J'entends une voix. Ah! c'est la leader du deuxième groupe parlementaire.

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: Je n'ai pas entendu la voix, mais je vais surveiller.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Bécharde: Alors, M. le Président, c'est certain que les pétrolières doivent être un peu plus nerveuses présentement qu'elles l'étaient dans le temps du Parti québécois, parce que...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Je vous demande votre collaboration. La parole est à M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Bécharde: ...oui, parce que, dans le temps du Parti québécois, elles avaient définitivement, en ce parti-là et les ministres des Ressources naturelles de l'époque, de grands défenseurs des pétrolières, ce que nous ne serons pas. Nous sommes des défenseurs des contribuables, des citoyens de la classe moyenne. J'ai dit qu'on regardait des hypothèses de prix plafond. Et, un prix plancher, il faut regarder son efficacité. Il y a d'autres alternatives aussi qu'on regarde au niveau, entre autres, de la surveillance. Mais, M. le Président, une chose est certaine, nous allons protéger les contribuables du mieux qu'on peut contre de grandes variations pour avoir le meilleur prix possible. Et ce qui est intéressant, c'est que le gouvernement de l'Ontario aussi s'en va dans la même ligne de pensée que nous, et je pense que c'est ensemble qu'on peut mieux réussir.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Gendron

M. Gendron: Ce qui me surprend, M. le Président, c'est se faire conter qu'est-ce qu'elles font, les pétrolières. On le sait, ce qu'elles font. Mais est-ce que le ministre se rappelle qu'il y a eu un rapport de la Commission de l'économie et du travail, et, à ce moment-là, il était ministre

du Développement économique, en 2005? Et là je n'ai pas sorti ses déclarations, mais il disait: Je m'engage formellement à ce que les recommandations dans ce rapport soient appliquées rapidement, et, nous, on ne fera pas comme vous autres...

Le Président: Votre question.

M. Gendron: ... — et ça, on a été sanctionné pour ça, là, il me semble que ça a assez duré — on ne mettra pas ça sur les tablettes. Alors, la question...

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! Il faut s'habituer, M. le chef, il faut s'habituer. M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Bécharde

M. Bécharde: Ayant été son critique à l'époque, je me doute un peu de sa question, alors je vais y répondre. Bien, le rapport, je l'ai entre les mains. Puis, écoutez, le rapport, la proposition 3, c'est d'avoir une meilleure surveillance de la Régie de l'énergie — c'est en train de se faire; d'exercer une présence beaucoup plus marquée sur le territoire; de jouer un rôle de premier plan en tant qu'informateur, vulgarisateur et même pédagogue — c'est fait. Non seulement on le fait à la semaine, mais on va le faire quotidiennement.

Mais on va même aller plus loin que ça, parce qu'on est en train de regarder des hypothèses au niveau du prix plafond, du prix plancher des organismes de surveillance aussi. Et ça, on le fait avec les autres législatures aussi. C'est ça qui est intéressant. C'est qu'à l'époque le gouvernement précédent cherchait toutes sortes de raisons pour ne pas agir. Nous, on a décidé, de notre côté, qu'on poserait des gestes, qu'on agirait. Ça ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut être efficace dans ce qu'on fait. Oui, il faut être efficace, mais il vaut mieux prendre le temps de réfléchir et de poser les bons gestes que de tout simplement ne rien faire, comme c'était le cas dans votre cas.

Le Président: En question principale, M. le député de Vachon.

Délais d'attente pour les échographies foetales

M. Camil Bouchard

M. Bouchard: M. le Président, ce matin, le quotidien *La Presse* nous apprenait que le chef du Département d'imagerie médicale de Pierre-Boucher avait averti que des femmes demandant une échographie entre la 18e et la 20e semaine de grossesse seraient refusées et qu'elles devraient être référées à d'autres centres, faute de disponibilité. La situation, M. le Président, serait la même dans plusieurs hôpitaux du Québec. Le Dr Diane Francoeur, présidente de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, dit, et je cite:

«La demande est si forte que la plupart des hôpitaux affichent six semaines d'attente», il est urgent d'agir.

M. le Président, est-ce que la ministre de la Famille n'est pas préoccupée par ce problème? Et a-t-elle entrepris des démarches auprès de son collègue de la Santé?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, il faut dire immédiatement que nous voulons que les femmes enceintes aient accès à l'échographie obstétricale dans les délais requis. Les établissements hospitaliers savent qu'ils ont accès à des fonds s'ils veulent augmenter la durée de fonctionnement de leurs salles de radiologie ou s'ils veulent conclure des ententes avec des cliniques privées sur leur territoire pour obtenir les services dans les délais opportuns. Donc, je les invite, s'ils ne sont pas en mesure de respecter les délais qui sont prévus, d'utiliser ces deux outils qui, encore une fois, sont à leur disposition.

Il faut noter que, dans d'autres régions, comme ici, la région de la Capitale, il n'y a pas de problème connu actuellement d'accès dans cette technologie-là. Donc, il y a certainement là des méthodes d'organisation à avoir. Et, de notre côté, au ministère, on est prêts à soutenir les établissements qui voudront, encore une fois, soit augmenter la durée de fonctionnement de leurs salles de radiologie, soit conclure des ententes avec des cliniques privées du territoire pour permettre d'y envoyer les dames enceintes.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Vachon.

M. Camil Bouchard

M. Bouchard: M. le Président, puisque le ministre fait référence à ce qui se passe dans d'autres régions, est-ce qu'il peut nous indiquer ici, dans cette Chambre, quelle est la situation dans les régions du Québec, quelle est l'ampleur du problème? Depuis quand cette situation est-elle connue de son ministère et de lui-même? Qu'a-t-il fait pour prévenir que cette situation ne s'aggrave? Et quelles sont les consignes précises, un plan précis qu'il a mis en oeuvre pour ne pas que ça devienne une crise à ce point majeure que ce soit hors de son contrôle?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, je vais répéter ce que je viens de dire. Le rôle du ministère, c'est de mettre les outils à la disposition des établissements, qui sont responsables et imputables des résultats qu'ils obtiennent. Alors, qu'ils augmentent la durée de fonctionnement de leurs blocs de radiologie ou qu'ils concluent des ententes avec les cliniques privées dans toutes les régions, c'est possible de le faire.

Des voix: ...

M. Couillard: Oui, on est pour l'utilisation des cliniques privées. Je vois que, de ce côté-là, ça donne de l'urticaire. Mais, nous, on est pour ça, l'utilisation des cliniques privées dans le système de santé, notamment en imagerie, où ça peut améliorer fortement l'accessibilité aux soins.

Le Président: En question principale, M. le député de Chambly.

Mesures visant à contrer la hausse du prix de l'essence

M. Richard Merlini

M. Merlini: Merci, M. le Président. J'aimerais revenir sur les pétrolières et le prix de l'essence, car le ministre n'a pas semblé donner aucune réponse à mon collègue le chef du deuxième groupe d'opposition.

«Qu'ils nous démontrent leur bonne foi», avait dit-il, en parlant des pétrolières. Cette journée-là, comme le chef du deuxième groupe d'opposition l'a soulevé, l'essence était à 1,14 \$ à Montréal et voilà, une semaine plus tard, l'essence à 1,20 \$, 1,21 \$. Le ministre avait déclaré que sa tolérance était déjà dépassée, mais pourtant rien n'a changé. Visiblement, les pétrolières n'ont pas compris son message, car les profits continuent d'être engrangés à des montants faramineux.

Quel bilan le ministre dresse-t-il de ses interventions, de ses sérieux avertissements aux pétrolières, des dernières semaines, concernant l'évolution du prix de l'essence?

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Béchard

M. Béchard: Bien, écoutez, le bilan qu'on en fait est assez clair, c'est qu'on était, vendredi, à l'aube d'un congé de trois jours. On nous a dit que, parce qu'il y avait une raffinerie quelque part qui fermait, là, tout à coup, il fallait que, vendredi, à 4 heures, les prix augmentent. Je ne sais pas si la raffinerie a rouvert pendant la fin de semaine, mais les prix ont rebaisé hier. Alors, c'est ça qu'on nous a dit, c'est ça, le bilan qu'on en fait.

Moi, je ne trouve pas ça plus sérieux comme explication que vous tous. Et c'est exactement le genre de choses sur lesquelles on se penche présentement. Quand il y a des augmentations comme ça, qui paie? Ce sont les contribuables. Si on prend le prix minimum fixé la semaine dernière et l'écart qu'il y avait vendredi après-midi, si on met ça sur une base annuelle, les Québécois ont payé 1 milliard de plus, sur une base annuelle, que ce qu'ils devraient payer au prix minimum.

Alors, c'est sûr qu'on se questionne, nous, là-dessus, c'est sûr qu'on regarde quelles sont les solutions qu'on peut mettre en place pour protéger les contribuables et les consommateurs. Mais je trouve que c'est une attitude qui est proactive. On défend les consommateurs puis on va regarder tout ce qu'on peut faire pour protéger les contribuables dans ce dossier-là.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Chambly.

M. Richard Merlini

M. Merlini: M. le Président, face à l'absence totale de résultat suite à ses interventions, peut-être que le ministre devrait s'inspirer de la mise en garde du citoyen du comté de Verchères au premier ministre, lors de la dernière campagne électorale, qui lui disait d'arrêter de parler, car, à chaque fois qu'il parlait, ça lui coûtait plus cher.

Quand les citoyens vont-ils voir des résultats concrets? Ou doivent-ils constater l'incapacité du ministre et du gouvernement à agir?

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Béchar

M. Béchar: Oui. Bien, merci, M. le Président. Mais je veux bien, puis c'est le rôle de l'opposition de critiquer, mais, dans les deux questions du critique, à date, il n'y a aucune suggestion, absolument rien, aucune suggestion. Qu'est-ce que vous proposez? Êtes-vous pour l'abolition du prix plancher? Êtes-vous pour la mise en place d'un prix plafond? Êtes-vous plus pour plus de surveillance? Êtes-vous pour... Je ne sais pas, y a-tu quelque chose dans lequel vous pourriez être d'accord puis vous pouvez nous garantir que vous ne changerez pas d'idée dans deux semaines? Alors, faites un caucus là-dessus...

Des voix: ...

Le Président: Un instant! M. le député de Rousseau, je vous demande votre collaboration. Oui, oui, je vous demande votre collaboration. M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Béchar: Il parle moins, dans ce temps-là. Il paraît qu'il écrit présentement.

Le Président: S'il vous plaît, adressez-vous à la présidence.

M. Béchar: Oui, oui, M. le Président. Bien, M. le Président, écoutez, là, on regarde tout ce qui est à notre portée présentement. Nous, on souhaite que les autres gouvernements fassent la même chose. Le gouvernement ontarien, la semaine dernière, a posé un certain nombre de questions, est préoccupé par la question comme nous le sommes aussi. Et on souhaite que tous les paliers de gouvernement le soient. Pourquoi? Pour une raison: protéger les contribuables, protéger les contribuables contre ces grandes variations là et nous assurer qu'ils paient le meilleur prix. Et, oui, on va agir.

Le Président: En question principale, M. le député de Chauveau.

Mise en place d'une politique tarifaire

M. Gilles Taillon

M. Taillon: M. le Président, la ministre des Finances nous a appris, la semaine dernière, que la dette

allait continuer à augmenter mais aussi que son prochain budget serait placé sous le signe de la rigueur et de la transparence.

● (14 h 40) ●

Compte tenu de ce contexte et des hausses tarifaires importantes qu'ont subies les Québécois au cours des dernières années ou que vont subir les Québécois — hausse de l'assurance médicaments, 28 % au cours des quatre dernières années; hausse de l'électricité, 13 % au cours des trois dernières années; permis de conduire qui vont doubler d'ici 2010 — est-ce que la ministre, dans ce contexte, peut nous dire que son budget déposé jeudi sera accompagné d'une politique tarifaire responsable?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, tout ce que je peux dire au député, c'est d'attendre à jeudi. Il aura certainement de bonnes nouvelles à écouter le discours du budget.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Gilles Taillon

M. Taillon: Oui. Merci, M. le Président. Est-ce que la ministre peut me rassurer et me dire que son prochain budget sera conforme aux exigences du Vérificateur général, permettant d'atteindre un véritable déficit zéro?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Merci, M. le Président. Même réponse.

Le Président: En question principale, M. le député de Marie-Victorin.

Coût des projets de construction de centres hospitaliers universitaires à Montréal

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, en avril 2004, le coût de construction des deux mégahôpitaux universitaires de Montréal a été évalué à 2,2 milliards de dollars. Avril 2006, le coût de construction des deux mégahôpitaux était revu à la hausse, à 3,1 milliards, une hausse de 40 % en deux ans.

Le ministre de la Santé peut-il nous dire à combien s'élève le coût de construction des deux mégahôpitaux universitaires de Montréal aujourd'hui? Et s'engage-t-il à déposer un état de situation d'ici la fin de la semaine?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, il s'agit de projets de la plus grande importance non seulement pour le système de santé du Québec, mais pour le développement du Québec en termes de recherche, d'innovation et également, bien sûr, de soins à la population.

Je voudrais corriger une erreur de fait qui était dans le préambule de la question du député: les coûts de construction n'ont pas augmenté. Si on compare ce qui avait été annoncé auparavant avec ce qui a été annoncé au printemps dernier, ce qui est présent et ce qui avait été omis dans des dossiers tels que le métro de Laval, par exemple — ça a été très clairement relevé par le Vérificateur général — c'est que nous avons divulgué à la population des coûts, tels que les coûts d'inflation, de contingence et autres éléments, qui ne sont en général jamais annoncés au public, ce que nous avons décidé, par transparence, d'inclure.

Maintenant, nous avons également...

Des voix: ...

M. Couillard: Oui, on parle de dépenses de contingence. J'entends des voix qui ne savent pas ce que c'est, du côté du Parti québécois. Ça a paru dans le dossier du métro de Laval et de la Gaspésie, M. le Président.

Alors, effectivement, on s'est engagé à la transparence pour les coûts. Les professionnels sont au travail. Nous avons également dit, et il faut le répéter aujourd'hui, que la bonne gestion de projets de cette taille indique que le coût définitif de ces projets n'est connu qu'au moment où on ouvre les enveloppes finales et qu'on débute les travaux, parce que c'est la nature même de travaux de cette importance d'aller vers un degré de précision qui s'améliore avec le temps.

Donc, pour terminer, M. le Président, nous annoncerons prochainement le mode de réalisation de ces projets et les éléments qui l'accompagnent.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, on notera qu'en 2006 le ministre était capable de nous dire qu'il en coûterait 3,1 milliards et qu'un an plus tard il est incapable de nous donner quelque chiffre que ce soit. Or, compte tenu des milliards qui sont en cause, on s'attendrait, M. le ministre, à ce que... pardonnez-moi, on s'attendrait, M. le Président, à ce que le ministre soit capable de nous donner, à tout le moins, un chiffre sur l'évolution des montants dont il est question ici.

Alors, je ne vous ai pas... M. le Président, je n'ai pas entendu le ministre de la Santé nous parler de l'état de la situation que je lui ai demandé. Par ailleurs, quelle sera...

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Bien, M. le Président, je vais, pour le bénéfice des citoyens, indiquer que la fin du... la

question demandait: Quelle sera la participation du gouvernement fédéral? Notre participation à la fédération canadienne également nous donne accès donc à des fonds qui vont permettre la réalisation de ces grands projets. Je suis content que ce soit reconnu par le député de Marie-Victorin.

Maintenant, si le député revoit les déclarations que j'ai faites au printemps dernier, il constatera que j'ai dit très clairement à l'époque que ce n'étaient pas les coûts définitifs. Les coûts définitifs seront connus au moment de l'ouverture des enveloppes de soumission, et c'est la seule chose responsable et vraie à faire, et ça se démarque complètement de la façon dont on a géré les grands projets. Maintenant, c'est clair que, lorsqu'on va annoncer le mode de réalisation, on donnera également les plus récentes informations quant à l'évolution de ces coûts.

Le Président: En question principale, M. le député de La Peltrie.

Patients dans les unités de débordement et dans les salles d'urgence

M. Éric Caire

M. Caire: Merci, M. le Président. M. le Président, en 2004, le ministre créait, pour les urgences, des unités de débordement. Pour ceux qui font de la mécanique, là, ça, c'est un «overflow», ça. À l'époque, les patients qui étaient mis dans ces unités-là n'étaient pas comptabilisés. Le ministre s'en était excusé d'ailleurs en disant que la situation serait corrigée. Alors, je veux bien que le ministre n'ait pas le souci de son image avant celui des patients, mais peut-il nous dire à quel moment, à quel moment, M. le Président, les...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Un instant! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Question de règlement.

M. Fournier: Dans le respect de la décision que vous avez rendue sur la période de questions, j'ai évité de me lever à chaque occasion où le député parlait de l'image, mais je pense qu'à chaque fois elle soulève un débat, vous l'avez remarqué vous-même. Est-ce que c'est possible de rappeler, comme vous l'avez dit dans votre décision, à chacun des parlementaires de suivre votre décision de manière à ce que les débats se fassent correctement?

Le Président: Alors, je vous demande votre collaboration. Oui, M. le leader.

M. Proulx: M. le Président, dans ce cas-ci je pense que mon collègue a été assez clair. C'était un compliment qu'il faisait au ministre, là, quand même.

Le Président: Alors, s'il vous plaît, M. le député, si vous voulez poursuivre votre question.

M. Caire: M. le Président, je voulais simplement savoir à quel moment les patients qui sont envoyés dans les unités de débordement seraient comptabilisés dans les statistiques des débordements des urgences.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Bien, M. le Président, j'ai déjà expliqué, et je le répète, que nous n'avons aucune objection à ce que les patients qui sont dans ces unités-là soient comptabilisés. D'ailleurs, si le député va voir sur le site de la Cité de la santé de Laval, il verra que, dans les rapports publiés sur le site Web, on inclut également les personnes qui sont dans les unités de transition.

Maintenant, il y a une erreur de fait absolument fondamentale qui a été commise par le député lorsqu'il dit que ces unités ont été créées en 2004. Moi, quand j'étais en entraînement, M. le Président, dans les années quatre-vingt, j'allais voir des patients dans les unités de débordement. Elles ont augmenté, au fil des années, compte tenu de la pression. Et par contre je signale également au député que la table des médecins d'urgence de Montréal préconise l'utilisation de cet outil pour gérer les périodes de débordement.

Donc, oui à l'utilisation de cet outil comme outil planifié, que d'ailleurs l'ADQ recommandait en 2003 — on y reviendra. C'était la solution des urgences. Cette année, c'étaient les cliniques sans rendez-vous, dont personne ne veut. En 2003, la seule solution recommandée pour les urgences, c'étaient les unités de débordement. Il pourra retrouver des références là-dessus, s'il le désire, en retournant à l'époque de la campagne électorale.

Donc, en définitive, un outil bien connu, un outil qui doit être employé correctement, et pas d'objection à ce que ce soit fait de façon transparente et publié par les établissements.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire: M. le Président, est-ce que le ministre peut arrêter de tourner autour du pot puis d'envoyer des perches un petit peu partout, puis nous dire à quand le jour où on aura un portrait complet de toutes les unités de débordement au Québec, avec les vraies statistiques pour savoir c'est quoi, l'état des urgences au Québec, la vraie situation?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, les députés ne vont certainement pas me reprocher de corriger une erreur de fait absolument fondamentale dans les questions de l'opposition. Quand on laisse croire à la population que les unités de transition, les unités de débordement, les unités d'hospitalisation, appelons-les comme on veut, existent depuis 2004, on commet une grosse erreur, et je me dois de rétablir la situation devant la vérité qui nous est tous demandée ici, dans cette Assemblée. Je répète que je n'ai aucun problème à ce que ce soit publié. Tous

les établissements peuvent le faire aujourd'hui, s'ils le veulent. C'est à eux de le faire, et ils sont imputables de leurs résultats.

Et je demanderais à l'ADQ: Est-ce qu'ils sont encore, comme ils l'étaient il y a quelques années à peine, favorables à cette mesure que l'Association des médecins d'urgence de Montréal d'ailleurs reconnaît comme faisant partie intégrante de la bonne façon de gérer une salle d'urgence?

Le Président: En question principale, Mme la députée de Rosemont.

Versement d'une subvention conditionnelle à l'UQAM

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Merci, M. le Président. M. le Président, dans l'affaire de l'îlot Voyageur, on sait maintenant que le ministère des Finances a été mis au courant des risques de dépassement des coûts de l'îlot Voyageur dès février 2006 par deux firmes de courtage, de cotation, et qu'il en a avisé le ministère de l'Éducation du Québec. On sait aussi que la présidente du Conseil du trésor a rencontré le recteur de l'UQAM en avril 2006, justement sur ce projet.

Alors, M. le Président, selon la note de février 2006 de DBRS, on affirme qu'une subvention gouvernementale annuelle de 10 millions de dollars pour l'UQAM n'avait pas été approuvée par le gouvernement. Alors, on voudrait savoir, M. le Président, si elle a été versée depuis, cette subvention.

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, je dirai à la députée de Rosemont et à cette Assemblée qu'effectivement il y a des subventions conditionnelles qui n'ont pas été versées à l'UQAM, parce que l'UQAM doit s'assurer que son budget est équilibré ou alors qu'il est accompagné d'un plan de redressement, ce que nous attendons toujours. Donc, nous retenons les subventions conditionnelles pour l'UQAM.

Le Président: En question complémentaire, Mme la députée de Rosemont.

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Alors, M. le Président, est-ce que la présidente du Conseil du trésor reconnaît que le Conseil du trésor a donc été avisé formellement, puisqu'il a refusé d'autoriser cette subvention?

Le Président: Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je voudrais qu'il soit très clair que la présidente du Conseil du

trésor n'a pas été informée des problèmes de l'UQAM, et je l'ai appris à peu près comme tout le monde, quand ça a été connu dans les journaux.

Et je voudrais rafraîchir la mémoire de la députée de Rosemont. C'est que, quand j'ai rencontré le recteur, il n'avait pas besoin d'aide, cet homme-là, il était très heureux de sa démarche et du fonctionnement du projet qu'il avait en main.

● (14 h 50) ●

Le Président: En question principale, M. le député de Mirabel.

Intentions quant au redoublement scolaire au niveau primaire

M. François Desrochers

M. Desrochers: Merci, M. le Président. M. le Président, les échecs de la réforme Marois en éducation sont nombreux, et, au coeur de ces échecs, se retrouve la question du redoublement scolaire. Pour montrer des belles statistiques et surtout pour faire des économies sur le dos des enfants — on se rappelle que le redoublement coûtait entre 350 et 500 millions à l'époque — le gouvernement a retiré aux enseignants la possibilité de faire de meilleurs choix pour leurs élèves. Maintenant, les parents comme les professeurs remettent en question...

Une voix: ...

Le Président: M. le député de Verchères, je vous demande votre collaboration. La parole est au député de Mirabel, et je vous demande votre collaboration, et vous savez ce que je veux dire. M. le député de Mirabel, si vous voulez poursuivre, je m'excuse de vous avoir interrompu.

M. Desrochers: Merci, M. le Président. Maintenant, les parents comme les professeurs remettent en question l'interdiction des redoublements et souhaitent plus d'autonomie pour les enseignants dans le cheminement scolaire et pour le bien-être des élèves.

Est-ce que la ministre, M. le Président, partage ce constat d'échec et entend-elle redonner l'autonomie aux enseignants dans le cas des redoublements scolaires?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, ça me fait plaisir de répondre à cette question-là parce qu'effectivement nous constatons que la question des redoublements est une source de préoccupation pour l'ensemble des parents et, je dirais, pour bon nombre d'enseignants aussi. J'ai eu l'occasion de dire récemment que des correctifs seraient apportés à la réforme, et notamment en ce qui regarde le redoublement. Alors, aussitôt que je serai prête à le faire, bien sûr que je pourrai annoncer et faire part des décisions qui seront prises à cet égard-là.

Mais sachez, M. le Président, que, dans la réforme, il y a quand même des bonnes choses, tout n'est pas

mauvais. Mais je crois qu'il est temps de procéder à une certaine évaluation de cette réforme-là et, s'il y a lieu d'apporter des ajustements, nous n'hésiterons pas à apporter ces ajustements, notamment en matière de redoublement.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Mirabel.

M. François Desrochers

M. Desrochers: Merci, M. le Président. Est-ce que la ministre de l'Éducation nous confirme donc que le redoublement va être à nouveau possible dès le mois de septembre qui s'en vient?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, on ne peut rien tirer de conclusion de mes propos. Lorsque les consultations sur ce sujet seront terminées, il me fera plaisir de faire l'annonce requise en tenant compte des différents paramètres et en tenant compte aussi de l'avis notamment des enseignants, des parents, mais en tenant compte aussi des possibilités qui s'offrent à nous en regard de ce qui existe comme pratiques dans les écoles du Québec. Mais, M. le Président, ma préoccupation et notre préoccupation doit d'abord être l'intérêt de l'enfant dans sa poursuite de réussite scolaire et dans son cheminement, et c'est ce que nous allons faire, tenir compte de l'intérêt de l'enfant.

Le Président: En question principale, Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Orientations en matière de redoublement scolaire

Mme Diane Lemieux

Mme Lemieux: M. le Président, est-ce que je dois rappeler à la ministre de l'Éducation que son prédécesseur, il y a six mois de ça, avait été très clair dans un point de presse, dans une lettre formelle à la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, à l'effet que le redoublement était permis après chaque année du primaire? Pourquoi c'était si clair il y a six mois? Pourquoi la ministre... Qu'est-ce que la ministre attend pour procéder et pour faire en sorte que cette question-là ne soit plus dans le paysage et que les gens puissent travailler convenablement avec cette réforme?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, effectivement, mon prédécesseur avait écrit une lettre notamment aux commissions scolaires à cet égard-là. Mais de toute évidence...

Et je pense que la députée de Bourget, ou la leader du deuxième groupe d'opposition a certainement les mêmes échos que nous. Peut-être que c'était très clair, mais on s'aperçoit que, sur le terrain, les décisions des commissions scolaires ne sont pas si évidentes que ça, et vous le savez. M. le Président, les députés savent très bien que les commissions scolaires qui permettent le redoublement en ce moment sont au nombre très, très, très restreint. Et on s'aperçoit que les parents ont beaucoup de difficultés à faire valoir leur point de vue lorsqu'il s'agit de redoublement et qu'entre la pratique et la théorie on s'aperçoit qu'il y a un écart important.

C'est pour ça, M. le Président, que des ajustements seront apportés, pour s'assurer qu'effectivement la décision de mon prédécesseur est non équivoque, claire pour tout le monde, limpide et qu'elle sera appliquée lorsque ce sera nécessaire. Merci.

Le Président: En question principale, M. le député de Champlain.

Financement de formation professionnelle par Emploi-Québec

M. Pierre Michel Auger

M. Auger: Merci, M. le Président. Ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce matin, dans les médias, on pouvait lire l'histoire d'un homme de 39 ans, de Valleyfield, ex-employé de Goodyear et père de six enfants, qui s'est vu refuser l'aide financière d'Emploi-Québec pour retourner aux études en soins infirmiers. De plus, cette personne avait déjà entrepris une formation en santé il y a quelques années.

M. le Président, comment se fait-il que, lorsque les individus veulent obtenir de la formation pour occuper des emplois qui connaissent une pénurie de main-d'oeuvre, les citoyens font face à des obstacles plutôt que du support d'Emploi-Québec?

Le Président: M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Sam Hamad

M. Hamad: M. le Président, je voudrais d'abord féliciter cette personne-là pour avoir le courage et la volonté de retourner sur le marché du travail en suivant des cours à son choix. Et d'ailleurs un cours d'infirmier, c'est un cours important actuellement pour les emplois.

Vous savez, notre gouvernement a toujours été sensible à la situation des travailleurs licenciés. Et, depuis la crise de Goodyear, l'annonce en 2007, janvier 2007, notre gouvernement n'a pas attendu, nous avons investi 800 000 \$ pour un comité de reclassement pour tous les travailleurs. Et d'ailleurs il y a 500 employés, anciens employés inscrits au comité de reclassement et, il y a plusieurs, ils ont trouvé des emplois. Et on continue. Pour nous, on va tout faire pour que les gens retournent sur le marché du travail.

Pour ce cas précis, vous comprendrez, M. le Président, je ne vais pas parler de détails de ce cas précis. Cependant, j'ai demandé, ce matin, au ministère de trouver

toutes les solutions possibles pour permettre à cette personne-là, une personne courageuse, de retourner pour les études et enfin sur le marché du travail.

Le Président: En question principale, M. le député de Rousseau.

Offre d'achat d'Alcan par Alcoa

M. François Legault

M. Legault: Oui, M. le Président. Dans le dossier d'Alcan, il y a un élément fort important sur lequel le ministre du Développement économique ne s'est pas encore prononcé. M. le Président, les règles actuelles font en sorte qu'une compagnie américaine comme Alcoa peut tenter un coup de force pour mettre la main sur une compagnie québécoise comme Alcan, mais l'inverse n'est pas possible à cause de la réglementation américaine.

Est-ce que le ministre du Développement économique a fait des démarches auprès du gouvernement fédéral pour faire modifier la réglementation canadienne afin qu'il ne soit plus permis que des entreprises qui sont protégées, aux États-Unis par exemple, viennent ici forcer et prendre... essayer de prendre le contrôle d'une compagnie québécoise?

Le Président: M. le ministre du Développement économique.

M. Raymond Bachand

M. Bachand: M. le Président, je suis heureux que le député de Rousseau rappelle encore la tâche remarquable que le gouvernement du Québec a faite pour protéger Alcan, pour protéger les emplois au Québec, pour protéger les engagements de développement, d'investissement à la fois dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de Montréal.

Quant à la situation qu'invoque erronément le député de Rousseau... Parce que ce n'est pas impossible pour Alcan ou pour toute société de faire un «takeover» sur des états dans cette société; c'est un peu plus difficile, mais ce n'est pas impossible.

Et par ailleurs, pour répondre à la fin de sa question, j'ai parlé, ce matin même, à mon collègue Maxime Bernier, parce que le gouvernement du Canada, en vertu de ses pouvoirs, peut poser des conditions à toute tentative. Évidemment, ce n'est pas encore rendu sur son bureau, parce qu'il y a encore de nombreuses semaines et de nombreux mois...

Une voix: ...

Le Président: S'il vous plaît, M. le député de Rousseau, vous avez posé votre question dans l'ordre, je vous demande cette même collaboration pour la réponse. La parole est à M. le ministre du Développement économique.

M. Bachand: Merci, M. le Président. L'offre d'Alcoa, Alcan doit, on le sait, c'est de notoriété publique, répondre cet après-midi. Il y aura de nombreuses autres étapes qui seront suivies dans cette magnifique société

qu'est Alcan. Et, en temps et lieu, mon collègue le ministre de l'Industrie du Canada en sera saisi, et, à ce moment-là — on se consulte déjà et formellement — le gouvernement du Québec sera consulté, M. le Président.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Lotbinière.

Mesures visant à protéger la population contre les chauffards récidivistes

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: M. le Président, je vais vous lire une citation — ouvrez les guillemets: «Allez-vous demander [aux] procureurs de la couronne, quand ils sont devant les tribunaux et qu'ils requièrent une sentence d'un juge qui vient de trouver quelqu'un coupable, avec des facultés affaiblies au volant d'une auto, de demander des peines plus sévères?» Cette citation est celle du ministre de la Sécurité publique, le 8 novembre 2000, alors qu'il était dans l'opposition officielle.

Est-ce que le ministre va faire ce qu'il demandait, des peines plus sévères pour les chauffards ivres, maintenant que c'est lui qui décide?

● (15 heures) ●

Le Président: M. le ministre de la Sécurité publique.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: M. le Président, simplement pour vous démontrer la cohérence du ministre de la Sécurité publique et du ministre de la Justice, non seulement j'ai dit dans l'opposition, mais, dès que le premier ministre m'a confié la tâche de ministre de la Justice, en 2005, j'ai demandé aux procureurs de la couronne d'être plus sévères dans leurs demandes devant les tribunaux à la fois en ce qui concerne les peines pour les récidivistes en alcool au volant et à la fois pour les demandes de remise en liberté. J'ai réitéré cette demande au Directeur des poursuites publiques dès mon entrée en fonction cette fois-ci, M. le Président.

Vous savez très bien que je ne peux pas donner de directives aux juges. On ne peut pas donner de directives aux juges. On peut cependant demander aux procureurs de la couronne de faire valoir devant les tribunaux ce que la société pense d'un certain crime. Or, il est clair dans mon esprit que ce que la société pense des récidivistes en matière d'alcool au volant, c'est qu'on doit faire des représentations devant les tribunaux qui indiquent aux juges ce que la société en pense. Et ce qu'elle en pense, la société, c'est très négatif face à ces comportements-là.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Taschereau.

Impact du règlement de l'équité salariale sur les prestations d'assurance parentale

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: M. le Président, est-ce que la ministre responsable de la Condition féminine peut nous

dire si elle est d'accord avec son gouvernement qui a décidé de couper les prestations d'assurance parentale aux femmes qui reçoivent un montant rétroactif provenant du règlement de l'équité salariale? Est-elle d'accord avec son gouvernement qui viole ainsi le principe de l'équité salariale et qui a décidé d'économiser sur le dos des femmes qui décident de retirer leurs prestations d'assurance parentale pour prendre soin de leur enfant? On parle dans certains cas, semble-t-il, de quelques milliers de dollars. Alors, est-elle d'accord avec son gouvernement?

Le Président: Mme la ministre responsable de la Condition féminine.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: M. le Président, je dois prendre avis de la question de Mme Maltais.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Question...

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre! Question principale, M. le leader de l'opposition officielle.

Publication du rapport d'enquête sur le financement du camp du Non lors du référendum de 1995

M. Sébastien Proulx

M. Proulx: On n'est pas habitués, M. le Président, que les ministres ne répondent pas aux questions, j'étais un peu surpris. M. le Président...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Vous êtes en question principale, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Proulx: M. le Président, le juge Grenier, qui a enquêté sur des irrégularités commises par le camp du Non lors du référendum de 1995, doit remettre son rapport cette semaine au Directeur général des élections. Rappelons, M. le Président, un fait rare: le premier ministre ainsi que des membres de son entourage ont eu à témoigner lors de cette enquête.

Alors qu'il semble que le rapport du juge Grenier existe, qu'il est imprimé, qu'il est prêt à être déposé, est-ce que le premier ministre peut nous confirmer si lui ou un membre de son gouvernement en ont une copie aujourd'hui, dans les mains?

Le Président: M. le ministre responsable des Institutions démocratiques.

M. Benoît Pelletier

M. Pelletier (Chapleau): Alors, M. le Président, je dois d'abord rappeler — je pense que c'est important — qu'il y a dans ce dossier une ordonnance de non-publication et de non-diffusion de l'information. Et c'est une ordonnance qui tient encore, donc je recommande la plus grande prudence du côté de l'opposition officielle, d'une part. Et, d'autre part, j'aimerais dire ceci, M. le Président: c'est qu'il appartient au Directeur général des élections de rendre public ce rapport. Évidemment, nous allons nous en remettre à sa discrétion la plus totale dans ce dossier. Je ne sais même pas si, au moment où on se parle, il en a une copie. C'est lui qui prendra toutes les décisions qu'il jugera opportunes, comme il l'a fait dans le passé, et il jouit de notre entière confiance.

Le Président: En question principale, M. le député ce Vachon.

Effet du règlement de l'équité salariale sur les prestations d'assurance parentale

M. Camil Bouchard

M. Bouchard: M. le Président, dans ses directives, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dit ceci: «Le montant de votre prestation d'assurance parentale pourrait être coupé pour la semaine où vous avez reçu l'augmentation de salaire rétroactive.» Autrement dit, une femme qui prend son congé et qui reçoit de l'assurance parentale pourrait être coupée d'un montant, puisqu'elle reçoit désormais un chèque qui vient corriger une injustice antérieure, c'est-à-dire un chèque d'équité salariale.

Et ce qu'on demande maintenant à la ministre de la Famille, c'est si elle est d'accord avec ce principe, si elle est au courant de l'application de ce règlement, combien de femmes sont touchées par ce règlement et quelles sont les sommes qui sont épargnées sur le dos des femmes.

Le Président: Mme la Présidente du Conseil du trésor.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, nous allons prendre note de cette remarque qui a été faite par le député. Je voulais simplement rafraîchir la mémoire des gens dans cette salle par ailleurs à l'effet que l'équité salariale, c'est du salaire. C'est pour ça qu'on parle d'équité salariale. Et par conséquent c'est un revenu, un revenu bien sûr que les femmes auraient dû avoir antérieurement, qu'elles n'ont pas eu antérieurement, mais qu'elles reçoivent. Mais nous allons examiner ce dossier avec plus de soin, M. le Président.

Le Président: En question principale, M. le député de Beauce-Sud.

Lutte contre la contrebande de cigarettes

M. Claude Morin

M. Morin: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, un rapport interne de la Gendarmerie royale du Canada nous a révélé en fin de semaine dernière que le trafic de cigarettes illégales a augmenté de 36 % entre 2005 et 2006. Il va de soi que cela se traduit par d'énormes pertes de revenus de taxation pour le gouvernement du Québec et qui deviennent des profits pour les trafiquants.

Alors, M. le Président: À combien le ministre du Revenu estime-t-il les pertes du gouvernement du Québec et quelles mesures entend-il mettre en place pour reprendre le contrôle face à cette nouvelle augmentation de contrebande de cigarettes?

Le Président: M. le ministre du Revenu.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Merci, M. le Président. Je remercie notre collègue pour sa question éminemment importante et de plusieurs dizaines de millions de dollars qui sont ainsi perdus pour le gouvernement, sans compter la concurrence déloyale que cela représente.

Cela étant dit, il y a des actions qui sont menées. D'ailleurs, pas plus tard qu'à l'automne dernier, il y a des saisies, un certain nombre de saisies qui ont eu lieu et qui ont permis justement de confisquer des produits du tabac qui auraient évidemment, suite à une transformation, permis d'être écoulés sur le marché. Évidemment, on comprendra, M. le Président, que, lorsque le député nous demande de lui parler des moyens qui sont mis de l'avant pour éviter ce genre d'action, il comprendra qu'il ne m'appartient pas de rendre publics les moyens qui sont mis de l'avant pour y arriver. L'important, c'est de savoir que, toutes les actions qui sont prises jusqu'ici, certaines ont connu des résultats positifs, notamment pour ce qui est des saisies, et qu'en tout temps nos gens qui nous représentent, M. le Président...

Le Président: En conclusion.

M. Fournier: ...s'assurent que nous puissions essayer de limiter et même éteindre ce fléau qu'est la contrebande du tabac. Merci, M. le Président.

Le Président: Alors, ceci met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Motions sans préavis... Motions sans préavis...

Des voix: ...

Le Président: Je vous demande votre collaboration. Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Souligner la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

Mme St-Pierre: M. le Président, je demande le consentement de la Chambre pour déposer cette motion, avec le député de Berthier et le député de Borduas:

«Que l'Assemblée nationale [...] souligne la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.»

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion conjointe de Mme la ministre de la Culture et des Communications et du député de Mercier et de Borduas?

M. Fournier: Oui, M. le Président, il y a consentement pour qu'il y ait une intervention de chaque côté pour trois minutes.

Le Président: Alors, il y a consentement? Consentement.

Alors, Mme la ministre de la Culture et des Communications, la parole est à vous.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: M. le Président, le 20 octobre 2005, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a été adoptée par l'UNESCO. Cette convention reconnaît le droit des États et des gouvernements d'élaborer librement leurs politiques culturelles et de prendre les mesures qui y concourent.

Le 10 novembre suivant, les membres de l'Assemblée nationale ont marqué leur appui unanime à cette convention. Par le fait même, les parlementaires de l'Assemblée nationale démontreraient encore une fois le rôle avant-gardiste du Québec...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): Mme la ministre, un instant.

S'il vous plaît, un peu de silence, s'il vous plaît!
Mme la ministre.

Mme St-Pierre: Merci, M. le Président. Par le fait, les partenaires de l'Assemblée nationale démontreraient encore une fois le rôle avant-gardiste du Québec, puisque son gouvernement devenait le premier au monde à approuver cette convention. Quelques jours plus tard, le 23 novembre 2005, le gouvernement du Canada devenait le premier pays à ratifier cette convention.

Le 18 décembre 2006, le dépôt des instruments de ratification de plusieurs pays membres de la Communauté européenne permettait de passer le cap des 30 ratifications nécessaires à officialiser l'entrée en vigueur de la convention trois mois plus tard, soit le 18 mars 2007. Quelques jours après cette entrée en vigueur, le directeur général de l'UNESCO a annoncé que la première Conférence des parties de la convention se réunirait du 18 au 20 juin 2007, à Paris, pour lancer officiellement les travaux en vue de sa mise en oeuvre.

● (15 h 10) ●

M. le Président, comme il l'a fait par le passé, le Québec continue son travail en faveur de la convention, ses efforts visant maintenant à maximiser le nombre de ratifications et à contribuer à la réflexion sur sa mise en oeuvre. Le premier ministre, la ministre des Relations internationales et moi-même continuerons de placer systématiquement la défense de la diversité des expressions culturelles au coeur de toutes nos rencontres avec des personnalités étrangères, ici et à l'étranger, et nous tirerons le maximum de chaque occasion pour insister sur l'importance de voir le plus grand nombre de pays possible adhérer à cette convention.

Cette tâche est naturellement facilitée par le fait que nous avons l'appui de la société civile qui y participe, elle aussi, à sa façon. À ce titre, il faut encore souligner le travail accompli par la Coalition canadienne pour la diversité culturelle qui, née au Québec en 1998, continue son action, aussi tenace qu'efficace, de sensibilisation à la cause de la convention, et ce, partout dans le monde. Cette coalition a servi de modèle, puisque l'on compte aujourd'hui 38 coalitions de même type dans autant de pays. À l'égard de la mise en oeuvre de la convention, le Québec continue à jouer un rôle important sur le plan intellectuel, puisque les représentants des ministères impliqués dans ce dossier mènent des travaux de réflexion sur le sujet et échangent régulièrement avec des sommités en la matière, dont le Pr Ivan Bernier, qui a été...

Le Vice-Président (M. Picard): En conclusion, en conclusion.

Mme St-Pierre: ...qui a été de toutes les consultations menées dans les divers forums internationaux.

C'est en soulignant la remarquable convergence et continuité des efforts de tous et chacun dans ce dossier que j'invite donc, M. le Président, tous les députés de cette Assemblée à appuyer cette motion.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, Mme la ministre. M. le député de Berthier.

M. François Benjamin

M. Benjamin: Merci, M. le Président. C'est avec un grand plaisir que je me joins à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et au député de Borduas pour souligner la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Cette journée offre la possibilité d'approfondir nos réflexions sur les valeurs de la diversité culturelle. Elle permet de souligner l'importance de notre culture et de mieux connaître et apprécier ce que nous devons aux autres cultures.

Il est important de souligner les avancées considérables qui ont été faites, ces dernières années, en matière de diversité culturelle. Cependant, il est aussi urgent de s'attarder aux défis que le Québec se doit de relever en matière de diversité culturelle. Notre culture se veut le porte-étendard du Québec à l'étranger, sa couleur et sa saveur. Car, en véritable richesse qu'elle est, la diversité culturelle regroupe des réalités diverses, d'où l'importance de réaffirmer notre volonté de protéger cette diversité mais aussi de redoubler d'ardeur afin de

soutenir la culture au Québec, véritable pilier du rayonnement à l'étranger.

En plus de son rôle international, le Québec doit adopter des politiques culturelles fortes. Un geste concret en lien avec l'application de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles serait celui d'agir en matière de doublage des films. Un soutien accru aux arts permettrait également de renforcer la place de la culture dans le cœur des Québécois, voire leur solidarité. Les jeunes Québécois doivent être plongés dès leur plus jeune âge dans un univers culturel diversifié afin de se forger une identité propre et un esprit ouvert. Prenons le temps de s'enivrer de cette couleur québécoise unique.

La diversité culturelle est un état d'âme, une affirmation, avant toute chose, un droit humain fondamental. La Convention de la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles l'a reconnu en soulignant que la culture est un domaine d'exception dans les échanges commerciaux internationaux et refuse de considérer la culture comme une simple marchandise. La compréhension de cette diversité culturelle est maintenant essentielle. Et, M. le Président, je veux profiter de ce moment pour encourager tous les artisans de la diversité culturelle au Québec et par le monde à poursuivre leurs actions. Continuons à soutenir la diversité culturelle à l'image d'un patrimoine pour les générations à venir. Continuons à le supporter afin d'améliorer le dialogue entre les cultures et finalement continuons à prioriser afin que le Québec brille de tous ses feux sur la scène internationale et pour qu'un nombre croissant d'États adhèrent à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité d'expressions culturelles.

À tous, bonne Journée sur la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député. M. le député de Borduas.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Effectivement, il y a 59 pays qui ont maintenant ratifié la Convention pour la diversité culturelle. Il y aura effectivement une réunion du 18, 19 et 20 juin pour choisir ce qui s'appelle le comité intergouvernemental qui comprendra 24 pays. Ces 24 pays là devront se réunir. Ils seront les pays qui donneront naissance aux organismes, aux outils qui permettront d'appliquer la convention. Malheureusement, le Québec n'y parlera pas de sa propre voix. On peut espérer que le Canada fera partie de ces 24 pays du comité intergouvernemental, et on sait que le Canada a suggéré que cette réunion-là, qui devrait avoir lieu quelque part vers la fin de cette année, se déroule à Ottawa.

Je dois signaler et remercier la ministre, parce qu'effectivement, à titre de coprésident de la Coalition pour la diversité culturelle pendant ces sept années, la société civile a certainement joué un rôle fondamental dans l'obtention de cette convention à l'UNESCO. Je voudrais aussi mettre en lumière le fait que cette convention a été prévue pour protéger les politiques culturelles, mais qu'elle contient aussi le terme de la «promotion» de la diversité culturelle.

Vous parliez de doublage, M. le député. J'ajouterais que, samedi dernier, j'étais à Mont-Laurier et j'ai découvert qu'il y avait, dans cette ville, depuis 2003, un Festival international de théâtre de Mont-Laurier et qui va recevoir, cette année, en 2007, 23 troupes d'autant de pays qui joueront dans une douzaine de langues. Et cet aspect-là m'a semblé extrêmement important puisque, là, il s'agit de la concrétisation réelle de l'application concrète de ce qui s'appelle la diversité culturelle.

À cet égard, je dois signaler que c'est formidable qu'il y ait une Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, mais cependant je remarque que, dans la lettre que M. Matsuura écrit à cette occasion, il y a une espèce de confusion. Il me semble qu'on doit être assez précis. Le terme de «diversité culturelle», dans le cas des efforts du Québec et tous partis confondus, s'est appliqué à définir un espace de protection et de promotion extrêmement concret sur les politiques culturelles. C'est une entreprise qui devrait viser à ce que la diversité culturelle soit un objet d'échange entre les différents pays. Il faut craindre cependant que le terme devienne un peu flou si on l'applique à toutes les sauces. Cette diversité culturelle ne veut pas dire la même chose partout. Et, par exemple, quand on parle de multiculturalisme, à mon sens on dévie gravement du sens profond de ce qu'est la diversité culturelle. Voilà. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Picard): Adopté.
M. le chef du deuxième groupe de l'opposition.

Souligner la Journée nationale des patriotes

M. Gendron: Oui. M. le Président et chers collègues parlementaires, c'est à titre de chef parlementaire du Parti québécois et non comme récipiendaire du prix Louis-Joseph-Papineau, que l'on m'a décerné hier, que je présente la motion conjointe sur l'immense contribution des patriotes à la nation québécoise. Certes, une phrase, j'ai beaucoup apprécié cette noble et prestigieuse distinction, mais je crois que l'histoire contemporaine d'aujourd'hui nous oblige à rappeler l'immense...

Le Vice-Président (M. Picard): M. le député... M. le chef du deuxième groupe, avec qui elle est conjointe et quelle est la motion?

M. Gendron: Vous avez tout à fait raison, j'ai oublié de présenter la motion puis la déposer. Imaginez, pour un ancien vice-président, c'est inacceptable.

Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes, qui s'est tenue hier, le 21 mai;

«Qu'elle se souvienne de l'importance — et là c'est majeur — de la lutte des patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance d'abord de notre nation, pour sa liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique.»

Alors, je dépose cette motion.

Le Vice-Président (M. Picard): Oui?

M. Fournier: Simplement pour vous informer, peut-être que le chef de la deuxième opposition me permet, me donne cette occasion de vous signaler que cette motion est conjointe avec le député de Verdun et le chef de l'opposition officielle, et que chaque intervenant de chaque côté aura trois minutes pour s'exprimer.

Le Vice-Président (M. Picard): Donc, je comprends qu'il y a entente pour qu'il y ait un intervenant de chaque côté, trois minutes.

M. le chef du deuxième groupe de l'opposition, je vous écoute.

M. François Gendron

M. Gendron: Alors, je vous remercie, M. le Président, je débute mon intervention. Alors, comme je le disais hier... comme je le disais tantôt, c'est à titre de chef parlementaire que je fais la présentation de cette motion et non comme récipiendaire du prix Louis-Joseph-Papineau, que l'on m'a décerné hier, même si je l'ai beaucoup apprécié. Et je sais que c'est une motion conjointe.

Je pense qu'il est important de rappeler à l'histoire tout l'immense travail de ces bâtisseurs, ces courageuses personnes qui étaient déterminées, et il est important de le rappeler dans l'histoire d'aujourd'hui. J'ai pris la peine, il y a quelques minutes, de lire, dans la motion... il y a trois éléments — il y a plus d'éléments, mais il y en a trois fondamentaux.

● (15 h 20) ●

Quand on dit plus particulièrement: Les patriotes nous rappellent leur lutte pour la reconnaissance de notre nation, pour la liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique, c'est parce qu'il y a là des valeurs essentielles d'une société importante. Et on déplore tellement de beaucoup de jeunes, aujourd'hui, malheureusement, ne connaissent pas la véritable histoire du Québec. Je pense qu'il est tout à fait requis et légitime de prendre ces quelques minutes pour dire à ces patriotes que, dans un premier temps, il faut souligner l'importance qu'ils ont donnée à l'avancement de la société québécoise et ses valeurs par l'importante bataille de 1837. C'est à ce moment-là, je pense, que ces patriotes ont insufflé de la détermination, du courage, et ils nous ont affranchis d'une certaine forme de domination britannique, et je pense qu'aujourd'hui ces valeurs-là demeurent dans le temps.

Quand je disais: Il faut reconnaître qu'ils visaient juste, même si ça fait plusieurs années, pour ne pas parler de centaines d'années, est-ce que quelqu'un d'aujourd'hui, en cette Chambre ou en dehors de la Chambre, voudrait contester que nous formons une nation complète, une nation qui a sa propre façon de faire, qui a sa langue, qui a sa culture, qui a sa façon d'opérer, de voir? Quelles

que soient les questions qu'on pose dans le reste du Canada ou dans la nation québécoise, on a quasiment toujours des différences... des réponses différentes, ce qui démontre et illustre très bien que nous formons une nation complète, courageuse, déterminante.

Également, quand on a à souligner l'immense contribution des patriotes, c'est également pour rappeler, c'est pour rappeler ce que nous sommes. La nation québécoise, c'est une nation formée de bâtisseurs qui ont posé des actions, des gens qui ont permis à ce que le Québec progresse, que ce soient les Joseph-Armand Bombardier, les Guy Laliberté, Félix Leclerc, Pierre Péladeau, Robert Lepage, Gilles Vigneault, Gilles Pelletier. C'est des personnes qui ont marqué la culture québécoise, le fait français, la langue, nos valeurs. Et rappeler aujourd'hui que les patriotes ont semé et nous ont permis, aujourd'hui, d'avoir cette reconnaissance légitime, il me semble que c'est un minimum, et j'espère qu'un jour ça nous donnera tous le courage pour progresser davantage vers un pays complet.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci. Je reconnais M. le député de Verdun.

M. Henri-François Gautrin

M. Gautrin: Je vous remercie, M. le Président. C'est un honneur pour moi d'intervenir aujourd'hui, devant cette Assemblée, sur cette motion soulignant la Journée nationale des patriotes, qui est présentée par le chef du deuxième groupe de l'opposition. Cette journée vient commémorer un événement charnière de l'histoire de la nation québécoise: la révolte des patriotes de 1837-1838 ainsi que le rôle capital que les patriotes ont joué dans le renforcement de nos institutions démocratiques.

Dans notre mémoire collective, les soulèvements de 1837-1838 sont marqués notamment par la violence, les affrontements armés, l'exil ainsi que les privations de toutes sortes qui ont frappé la population toutes origines, tous sexes et tous âges confondus. Toutefois, au-delà de la violence qui fait rage à cette époque, on peut convenir que les événements tragiques de 1837-1838, lorsqu'on les replace dans les contextes de la décennie 1830, ont permis d'unir des citoyens de langue française et de langue anglaise autour d'un idéal commun: le respect des libertés politiques et l'établissement d'un gouvernement démocratique au Bas-Canada, comme on appelait alors le Québec à l'époque; d'unir aussi les couches populaires, qu'elles soient anglophones ou francophones, contre les élites, qui sont les élites coloniales ou les élites ecclésiastiques à l'époque, qui opprimaient en quelque sorte le peuple.

Les revendications des patriotes étaient formulées dans les 92 Résolutions adoptées par la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, le 21 février 1834. Essentiellement, comme nous le rappelle l'historien Jacques Monet, de l'Université d'Ottawa, les patriotes réclamaient, de la part des élites coloniales, la mise en oeuvre de réformes politiques et sociales ayant pour objet le transfert du centre de gravité du pouvoir vers l'assemblée élue et vers le peuple. Plus précisément, les patriotes dénonçaient le fait que le Conseil exécutif n'était pas responsable devant la Chambre d'assemblée, exigeaient le contrôle des fonds publics par celle-ci, déploraient la faible représentation

des Canadiens français dans l'administration coloniale, et dénonçaient ce qu'ils qualifiaient de ratés dans l'administration de la justice, et réclamaient le respect des droits, de la langue et des coutumes des Canadiens français. En un mot, le respect de leur identité propre. En somme, ils affirmaient le droit de la Chambre d'assemblée de la colonie d'exercer de façon générale les pouvoirs, privilèges et immunités du Parlement de Westminster.

Alors, il faut le rappeler, c'est le rejet des 92 Résolutions par le Colonial Office qui conduisit directement au soulèvement armé de 1837-1838. En ce sens, malgré le fait que les revendications des patriotes n'aient plus eu de suites immédiates en 1837-1838, ceux-ci ont fait preuve d'un avant-gardisme remarquable, et ultimement la majeure partie des réformes qu'ils exigeaient a fini par voir le jour. Il convient d'ailleurs de rappeler qu'au cours des décennies suivantes plusieurs d'entre eux ont joué, dans l'évolution de nos institutions politiques...

Le Vice-Président (M. Picard): En conclusion.

M. Gauthrin: Alors, en conclusion, M. le Président, si vous me permettez, vous me permettez de dire que je suis très fier ici actuellement de saluer la contribution énorme des patriotes à l'évolution et à l'éclosion de la démocratie ici, au Québec.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député de Verdun. Maintenant, je cède la parole au chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: M. le Président, je suis très heureux à mon tour d'intervenir pour souligner la Journée nationale des patriotes. Depuis 2002, faut-il le rappeler, pendant que, dans le reste du Canada, on célèbre le Victoria Day, ici, au Québec, on souligne la fête des Patriotes, et, s'il y a une chose aujourd'hui que je veux soulever, que je veux mettre en relief de la bataille des patriotes dans le Bas-Canada, c'est leurs efforts pour nous donner un gouvernement responsable. Dans nos institutions telles qu'on y vit aujourd'hui, c'est devenu un acquis, c'est devenu un naturel que d'avoir un gouvernement responsable. L'importance de la confiance de la Chambre envers le gouvernement nous est d'autant plus rappelée en situation de gouvernement minoritaire, où l'effort quotidien du gouvernement pour maintenir la confiance de la Chambre nous fournit un signal, un symbole encore plus imagé de ce principe qui est fondamental, hein, de la responsabilité ministérielle et du gouvernement responsable.

Je rappelle que les assemblées des patriotes et le soulèvement des patriotes étaient une réponse aux 10 résolutions de sir John Russell, votées à Londres le 6 mars 1837, qui opposaient une fin de non-recevoir aux trois principales revendications des patriotes: contrôle du budget par les élus, l'électivité des ministres et évidemment le gouvernement responsable. En réaction à ce refus, des milliers de personnes se sont réunies principalement dans la vallée du Richelieu, à Saint-Ours notamment, dès le dimanche 7 mai 1837, pour dénoncer les Résolutions Russell et appeler au boycottage des produits anglais et appeler le peuple à la résistance. Le lundi

suivant, le 15 mai 1837, pas moins de trois assemblées se tiennent à Québec, Saint-Marc et surtout à Saint-Laurent, sur l'île de Montréal. Les patriotes ont en ce sens incarné un dynamisme politique pour le Québec de l'époque, ont incarné les grandes revendications démocratiques de saine gouvernance de l'époque, et, malgré l'échec de la rébellion de 1837-1838, ils ont contribué d'une façon permanente à façonner nos institutions et à façonner les revendications que le peuple du Québec allait maintenir envers le genre d'institutions qu'il voulait se donner.

Alors, notre Assemblée nationale a certainement un devoir de mémoire, et le fait qu'une journée soit consacrée est une occasion de mémoire, une occasion de transmettre aux générations actuelles ces importants faits de notre histoire et les efforts qui ont été déployés par ceux qui nous ont précédés pour obtenir un gouvernement responsable, pour obtenir le genre de gouvernement qu'on a aujourd'hui et qu'on prend pour acquis. Alors, il est important de se remémorer l'origine, les efforts et les sacrifices qui ont permis aujourd'hui d'avoir ce que nous avons. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Je remercie M. le chef de l'opposition officielle et député de Rivière-du-Loup.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Picard): Toujours à la rubrique Motions sans préavis, M. le député de Verchères.

Souligner la Journée internationale de la diversité biologique

M. Bergeron: Merci, M. le Président. Je demande le consentement de cette Chambre pour présenter, conjointement avec la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de même que le député de Montmagny-L'Islet, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la diversité biologique et réitère que la préservation de la diversité biologique est une "préoccupation commune de toute l'humanité" et constitue un volet fondamental du développement durable.»

Le Vice-Président (M. Picard): Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Fournier: Sans débat, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Sans débat.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

● (15 h 30) ●

Le Vice-Président (M. Picard): Adopté. Toujours à la même rubrique, M. le député de Shefford.

M. Bonnardel: Merci, M. le Président. Je demande le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale demande à la ministre de l'Éducation, étant donné les propositions et les efforts des intervenants du milieu qui ont été entrepris dans le but précis de garder l'école Saint-Benoît de Granby ouverte, l'établissement d'un moratoire d'un an dans le dossier de la fermeture de cette école par la commission scolaire Val-des-Cerfs.»

Le Vice-Président (M. Picard): Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): Pas de consentement.

Toujours à la même rubrique, M. le député de La Peltrie.

Féliciter les Drs Franck Molin et Gilles O'Hara ainsi que l'Institut de cardiologie de Québec pour leur innovation en matière d'implantation de défibrillateur cardiaque

M. Caire: Merci, M. le Président. Je demande le consentement de la Chambre pour déposer la motion suivante, conjointement avec le ministre de la Santé et des Services sociaux et le député de Marie-Victorin:

«Que l'Assemblée nationale félicite les médecins Franck Molin et Gilles O'Hara ainsi que l'Institut de cardiologie de Québec pour avoir réalisé une première nord-américaine en ce qui a trait à l'installation d'un défibrillateur cardiaque sans devoir poser une sonde à l'intérieur du coeur», M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Picard): Sans débat. Cette motion est-elle adoptée? Adopté.

Avis touchant les travaux des commissions

À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, je vous avise que la Commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui, mardi le 22 mai 2007, après les affaires courantes, à la salle 1.38 de l'édifice Pamphile-Le May, afin de statuer sur la formation des commissions parlementaires et sur la liste des présidents de séance en vertu des articles 127 et 139 du règlement de l'Assemblée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée...
On va suspendre quelques instants.

(Suspension de la séance à 15 h 32)

(Reprise à 15 h 33)

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Le Président: À Renseignements... Nous poursuivons la période des affaires courantes. Alors, nous poursuivons la période des affaires courantes, et je reconnais, aux renseignements sur les travaux, Mme la leader du deuxième groupe de l'opposition officielle... de l'opposition.

Demande de directive concernant la possibilité d'amender la motion proposant d'adopter la politique budgétaire du gouvernement, la possibilité d'exiger la présentation simultanée du discours sur le budget et du projet de loi y donnant suite, et concernant les conséquences du refus de consentir au dépôt des annexes au discours sur le budget

Mme Diane Lemieux

Mme Lemieux: Merci, M. le Président. M. le Président, j'apprécie que vous acceptiez d'entendre cette question de directive. Je veux être claire, j'ai signifié que j'appréciais que vous soyez sur le banc et que ça ne met pas en cause la confiance envers d'autres personnes qui ont à occuper cette fonction de président, mais je pense que vous allez comprendre qu'il y a des moments un peu plus critiques où, le président, son rôle est encore plus important.

Alors, ceci étant dit, M. le Président, voici ma question de directive. On le sait, le gouvernement a annoncé qu'il déposerait le budget jeudi prochain, à 14 heures. On sait également que le règlement de l'Assemblée nationale est clair et il est à l'effet qu'au terme d'un débat de 25 heures nous adoptions... l'Assemblée nationale soit saisie de l'adoption d'une motion qui clôt donc tout l'exercice d'approbation du budget. Cette motion en général, vous le savez, M. le Président, est assez simple: elle est en général à l'effet que l'Assemblée nationale adopte la politique budgétaire du gouvernement. En général, c'est le type de formulation à partir de laquelle les membres de l'Assemblée sont saisis.

Contrairement, M. le Président, à la situation à Ottawa — la motion sur le budget, à Ottawa, est amendable; dans le Parlement canadien, c'est amendable — ce n'est pas le cas ici, actuellement, selon notre jurisprudence. En effet, je vous rappelle une décision de Jean-Pierre Saintonge, du 3 juin 1993, qui est très claire, à l'effet que donc la motion qui concerne l'adoption du budget n'est pas amendable. Est-ce que c'était une bonne ou une mauvaise décision?, je ne le sais pas, mais c'était la décision à ce moment-là.

Alors, ma question de directive, elle a plusieurs volets. D'abord, si vous partez du fait que vous prenez acte de cette décision de 1993 et qu'il n'y a pas de possibilité pour vous de faire évoluer cette décision-là, eu égard à la nouvelle situation dans notre Parlement, notamment la situation de gouvernement minoritaire, alors, si cette décision-là ne change pas, on convient donc qu'on ne peut pas amender la motion qui concerne le budget, je pose la question: Comment peut-on donc amender le budget d'une manière qui serait acceptable? De quelle manière peut-on... un ou des membres de cette Assemblée peut-il

demander et proposer des amendements au budget? Comment? Alors, première question, sous-question que ça soulève: Comment, par exemple, en commission parlementaire — il reste que des députés passent 25 heures, dont un bon nombre d'heures en commission parlementaire, 10 de mémoire; comment, en commission parlementaire — des amendements peuvent être proposés, adoptés, rejetés ou je ne sais quoi? Mais comment, en commission parlementaire, il peut y avoir des modifications proposées au budget? Et qu'est-ce qui peut être amendé? Est-ce que c'est le discours comme tel qui est amendé? Qu'est-ce qui peut être amendé au moment où tout cela est discuté en commission parlementaire? À la limite, M. le Président, je vous pose la question: S'il n'est pas possible de faire des amendements d'une manière ou d'une autre en commission, à quoi sert le fait d'étudier, en commission, le budget s'il n'est pas possible de procéder à des amendements?

Autre question que cela soulève, on sait qu'en général... pas en général, la pratique est à l'effet que, plusieurs mois après l'adoption du budget, le ministre des Finances présente un projet de loi qui valide, si je peux m'exprimer ainsi, un certain nombre de changements qui ont été apportés au moment du budget, des changements aux diverses lois, sur le Revenu par exemple. Or, on sait que ce projet de loi, qui porte donc des changements en cohérence avec le budget, ce projet de loi est, la plupart du temps, présenté très tard suite à l'adoption du budget: en général, c'est presque un an, deux sessions parlementaires. Alors, la question que je soulève, c'est: Est-ce qu'il serait justifié d'exiger, par exemple, si c'est le seul véhicule pour les parlementaires leur permettant d'amender le budget, est-ce qu'il est justifié qu'il y ait une présentation quasi simultanée entre le budget et le projet de loi qui techniquement amenderait les différentes lois concernées par le budget? Sinon, M. le Président, si, deux sessions parlementaires plus tard, nous aurions, comme parlementaires, à statuer sur des changements introduits par le budget, des changements qui ont un caractère rétroactif, comment pourrions-nous nous gouverner?

M. le Président, se soulève aussi cette question d'amendement du budget dans un contexte de gouvernement minoritaire. Cette question se soulève aussi sous l'angle du gouvernement lui-même, parce que les questions de directive que je vous demande, évidemment elles se posent avec la lunette de députés qui sont à l'opposition, au deuxième parti ou à l'opposition officielle, mais, sous l'angle du gouvernement, cette question est aussi pertinente. Et c'est la première fois, M. le Président, que nous sommes dans une dynamique de gouvernement minoritaire, que le gouvernement normalement cherche l'adhésion des autres partis à son budget s'il veut que son budget soit adopté, alors comment le gouvernement lui-même peut-il procéder à des amendements? Qu'est-ce qui se passe, M. le Président? Et là c'est une question extrêmement généreuse de ma part; j'anticipe cette question-là qui pourrait survenir de la part du gouvernement. Si le gouvernement accepte qu'il y ait un certain nombre de discussions autour du budget, ça veut donc dire qu'il veut aussi, je présume, avoir la possibilité de l'amender. Si, au cours des discussions, pourraient émerger des idées de génie, comment le gouvernement lui-même pourrait amender son propre budget? Est-ce qu'une déclaration ministérielle suffirait? Est-ce qu'il doit déposer un autre budget? Il peut y arriver, M. le Président, que les parlementaires aient

cette exigence-là envers l'Exécutif, mais que l'Exécutif doit avoir les moyens de pouvoir amender son budget.

● (15 h 40) ●

Et finalement, M. le Président, dernier élément technique mais pour lequel nous apprécierions avoir une directive: on sait que le document du budget est accompagné en général de plusieurs autres documents et qu'un consentement est nécessaire pour le dépôt des documents qui accompagnent le budget. Je vous pose la question: Qu'arrive-t-il s'il n'y a pas de consentement pour le dépôt des documents qui accompagnent le budget? Est-ce à dire que toutes les mesures budgétaires doivent être incluses dans le budget qui est lu en Chambre pour s'assurer que la Chambre soit bien saisie du budget? En d'autres mots, on sait que, parmi ces multiples documents qui sont plus que des annexes du budget, il peut y avoir des mesures budgétaires qui ne sont pas formellement reprises et lues au moment où le ministre des Finances fait un exposé de son budget. Alors, s'il n'y avait pas de consentement au dépôt de ces documents, qu'arriverait-il de ces autres mesures budgétaires pour lesquelles techniquement nous ne serions pas saisis? Alors, M. le Président, voilà le sens des questions de directive.

Je pense que vous allez comprendre que ces questions-là sont importantes et que nous voulons... et, si je les formule immédiatement, nous voulons préserver le droit de tous les parlementaires, qu'ils soient dans les groupes parlementaires, préserver leur droit d'avoir la contribution la plus utile à l'occasion de l'étude du budget, mais que je constate, dans l'état du règlement actuel, une certaine impossibilité à pouvoir... pas faire des amendements pour le plaisir, M. le Président, mais à avoir un véhicule qui permettrait, sur un, deux, trois éléments — je ne le sais pas, à ce moment-ci, évidemment — de pouvoir faire des propositions au gouvernement qui iraient dans le sens du bien commun.

Or, M. le Président, vous le notez à mes questions: Comment on peut amender la motion du budget considérant l'état de la jurisprudence? Y a-t-il d'autres moyens? Comment ces amendements peuvent évoluer en commission parlementaire? Qu'est-ce qu'on amenderait: le discours comme tel ou autre chose? Comment on synchronise le projet de loi qui fait suite au budget? Est-ce qu'il n'y a pas là des problèmes de synchronisation et que le gouvernement devrait déposer plus tôt ce projet de loi? Bref, je cherche, M. le Président, des réponses pour que les députés puissent faire leur travail, que nous ayons les bons outils pour pouvoir faire évoluer cette question de l'adoption du budget.

Alors, voilà, M. le Président. Je ne sais pas s'il y a d'autres précisions qui vous seraient utiles, mais c'est les interrogations pour lesquelles nous souhaitons avoir des réponses, des réponses qui vont aller dans le sens de l'évolution de notre droit parlementaire, dans le sens du droit des parlementaires de pouvoir contribuer clairement à la discussion puis à l'adoption d'un budget. Alors, je vous soumets respectueusement ces questions en espérant que vous pourrez y répondre clairement et de manière aussi constructive pour l'évolution de notre droit parlementaire.

Le Président: Alors, je vous remercie de votre intervention, Mme la leader du deuxième groupe d'opposition. M. le leader du gouvernement.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Quelques remarques préalables, M. le Président, quitte à y revenir. D'abord, j'ai compris que le leader du deuxième parti d'opposition souhaitait préserver la possibilité pour tous les députés, y inclus ceux de la deuxième opposition, d'avoir une contribution utile à l'égard du budget. Certainement que le premier geste, c'est de permettre, à la Commission de l'Assemblée nationale, qui va se tenir dans quelques minutes, que nous ayons des commissions de formées, ainsi celle qui va pouvoir avoir 10 heures d'étude du budget. Ça, c'est certainement la première contribution utile qui peut avoir lieu.

Parce que, pour débattre du budget, pour pouvoir avoir des échanges là-dessus, le règlement est très clair, il faut avoir des commissions. Et, moi, je veux bien qu'on plaide ici les contributions utiles à venir, mais nous avons un rendez-vous dans quelques minutes sur le sujet...

Une voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Un instant, M. le leader du gouvernement. Oui, sur une question de règlement, Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Lemieux: ...on est en point de discussion de directive, puis à l'évidence le leader du gouvernement veut introduire d'autres sujets. Puis il y a quelques règles de base dans ce Parlement, si on veut que ça marche, quand on est dans des questions de règlement, on est dans des questions de règlement. S'il veut faire de la politique avec ça, M. le Président, on va aller au «hot room», puis on fera ça. Mais ici on n'est pas au «hot room», et je vous ai soumis...

Le Président: Oui, c'est ça. Alors, M. le leader, si vous voulez poursuivre, mais sur la question de directive.

M. Fournier: M. le Président, je pense que j'ai le droit de parole puis je vais l'assumer. Je pense que la leader du deuxième parti n'a pas à choisir les propos que je vais tenir. Si elle veut parler de contribution utile, il y en a une, contribution utile: il doit y avoir les commissions. Si elle a de la misère à l'entendre quand je le dis, ça, c'est son problème, mais nous avons besoin, M. le Président, nous avons besoin des commissions. Le premier point qu'il faut souligner, c'est celui-là. Et, à ce moment-ci, en Commission de l'Assemblée nationale, on a des difficultés. Il y a eu deux réunions. Il y en a une qui s'en vient encore tantôt. J'espère qu'on va être en mesure d'avoir, tous ensemble, cette contribution utile.

Maintenant, à savoir les capacités d'amendement du budget, M. le Président, ce budget est étudié autant ici qu'en commission. Encore une fois, les commissions reviennent. Pourquoi? Bien, pour qu'on puisse étaler, entre l'ensemble des députés, le fruit des consultations qui ont eu lieu préalablement au dépôt de ce budget.

D'ailleurs, incidemment, même que le gouvernement soit majoritaire, minoritaire, qu'il occupe toutes les banquettes des deux côtés de la Chambre, M. le Président, ça ne changeait pas la capacité avant; le règlement disait: Il n'y a pas d'amendement là-dessus. Que tu sois majoritaire, minoritaire, que tu ailles en commission ou pas, que les débats avancent, que les échanges amènent le désir de faire des modifications, ça existait avant. Et la

façon dont le règlement est libellé, ce règlement nous amène à ce que le budget, une fois qu'il est déposé... Et, préalablement à son dépôt, M. le Président, il y a des consultations qui sont tenues. Il y a des membres dans cette Chambre qui ont, dans d'autres vies, déjà été consultés justement à l'égard de la préparation du budget. Donc, forcément, c'est le fruit de cette consultation qui a pour résultat un budget, étudié entre tous les parlementaires, en vue d'éclairer chacun à l'égard du vote qu'ils tiendront. Alors, c'est là où on en est.

Cette loi dont parlait le leader du deuxième parti, qui serait rétroactive plus tard, lorsqu'elle vient donner effet, n'est pas une loi rétroactive, puisque le budget lui-même, selon nos procédures, est porteur d'effets immédiats. Il est ratifié par l'effet de loi, complexe, on le sait, mais il y a un effet dès le moment où le budget est lu, peu importe qui forme le gouvernement, M. le Président. Il y a déjà des effets qui sont connus. Il n'y a donc pas une loi à portée rétroactive.

Enfin, lorsqu'on regarde l'ensemble des questions qui ont été soulevées, M. le Président, j'en conclus qu'à cet égard le règlement ne peut pas être plus clair. Si, dans certains domaines, il doit y avoir des adaptations, ce que j'ai fait aimablement à l'égard de la leader du deuxième parti... Dès le moment où on a eu des échanges sur le reflet que cette Chambre doit avoir en commission, M. le Président, à l'époque où il était possible d'avoir ce genre de discussion, j'ai dit: Oui, il faudrait qu'on puisse donner un reflet dans les commissions, ça me semble correct.

Il y a des éléments du règlement, notre loi, qui font en sorte qu'il y a un parti, dans ceux qui sont ici, qui porte la responsabilité du budget. Ce parti, c'est celui qui a été choisi pour former le gouvernement. Il fait ses démarches pour en arriver à un dépôt de budget. Il procède aux démarches parlementaires pour y donner les explications, et par là suite il y a un vote là-dessus. Et, comme cette procédure est claire, de tout temps, que la minorisation d'un gouvernement n'a pas d'effet sur ce principe de base que le gouvernement est porteur en matière de budget, c'est lui qui assume cette responsabilité-là, je ne vois pas comment la décision que vous prendriez serait différente de celle qui a déjà été prise. Ce qui nous ramène évidemment à un principe fondamental, et je m'arrête là-dessus, le principe fondamental: le règlement est clair, les décisions de la présidence sont claires, la motion qui doit être votée sur le budget, elle est écrite de façon très rigide déjà, et donc il s'agit de voter là-dessus au moment opportun.

Alors, je conclus, M. le Président, en souhaitant simplement que nous puissions procéder dans l'ordre qui est prévu dans notre règlement, puisqu'il n'y a pas de raison pour le changer. Ce n'est pas parce qu'un gouvernement est minoritaire qu'il y a lieu qu'il y ait un amendement de plus que lorsqu'il est majoritaire. Même majoritaire, il y avait des députés de l'opposition, ça existe aussi, et ils peuvent souhaiter, dans l'opposition, faire des amendements. M. le Président, j'ai déjà été dans l'opposition, j'ai déjà formulé des souhaits, mais le souhait qui a force de loi, c'est celui des Québécois lorsqu'ils votent, et puis ils ont voté à la dernière élection. Nous formons un gouvernement minoritaire, j'en comprends les limites, c'est pour ça qu'on doit faire des accommodements. Nous y travaillons. J'espère que nous allons arriver à des conclusions heureuses. Mais faire des accommodements, cela ne veut pas dire abdiquer, M. le Président.

Le Président: M. le leader de l'opposition officielle.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx: Ce sera très court de mon côté, M. le Président, si ce n'est de vous dire que je vais réserver certains de mes commentaires après l'analyse des directives proposées par la leader du deuxième groupe d'opposition. J'ai l'intention de protéger, moi également, les droits de l'opposition là-dedans, notamment de l'opposition officielle. Ceci étant, j'abonde également dans le même sens du gouvernement sur la question des commissions parlementaires et je vais réserver le reste de mes propos pour la Commission de l'Assemblée nationale qui aura lieu tantôt.

● (15 h 50) ●

Le Président: Mme la leader du deuxième parti de l'opposition.

Mme Diane Lemieux

Mme Lemieux: Juste une dernière remarque, M. le Président. Le leader du gouvernement a raison de dire que, dans l'état de la jurisprudence et du règlement actuel, il n'y avait pas plus de capacité, entre guillemets, d'amendement de l'opposition dans un contexte de gouvernement majoritaire. Mais je vous soumets respectueusement, et c'est là qu'il me semble que vous avez un regard à porter à ce sujet, que, dans un contexte de gouvernement majoritaire, l'opposition pouvait exprimer un désaccord sans qu'il y ait d'enjeu, puisqu'ultimement, puisque le gouvernement majoritaire est majoritaire, on pouvait tous présumer que le parti ministériel voterait en majorité sur la motion concernant le budget et que le moyen d'opposition ou de critique à l'égard du budget avait une portée qui était somme toute limitée pour l'opposition officielle.

Alors, c'est un petit peu... on verra probablement, au fur et à mesure où on vivra ce nouveau contexte, les problèmes que ça peut poser, mais, M. le Président, je crois respectueusement que cette décision de 1993 et comment ça a évolué est une décision dans un contexte où il n'y avait pas particulièrement d'enjeu à se poser la question: est-ce que l'opposition peut amender ou pas?, puisque le résultat net était toujours le même: le parti majoritaire votait pour, et le parti de l'opposition, pour ultimement exprimer une proposition qui n'avait pas reçu l'aval du gouvernement, pouvait donc ultimement voter contre.

Alors, M. le Président, cette incapacité... et je crois que vous devez, il me semble respectueusement, trouver des voies pour qu'on puisse moduler ce qu'on veut dire lorsqu'on veut proposer des amendements, M. le Président. Alors, il me semble que ce problème-là doit être vu maintenant à la lumière de cette nouvelle réalité et du fait que la portée de ces gestes-là n'est pas la même, puisque nous sommes dans un contexte de gouvernement minoritaire.

Et je pourrais vous poser... je ne vous la pose pas aujourd'hui, mais, tout l'enjeu autour des motions de censure, je pourrais vous poser le même problème. À la limite, une motion de censure, un gouvernement majoritaire n'a qu'à voter contre, et le problème est réglé. La portée

de ça n'est pas la même. Mais, dans un contexte de gouvernement minoritaire, le choix des mots serait plus important parce qu'au point de départ on sait que le gouvernement minoritaire pourrait être battu sur une motion de censure, donc la portée n'est pas la même.

C'est un peu le sens de mes questions de directive sur la portée du fait qu'il n'y a pas de possibilité d'amendement, qui n'est pas la même dans un contexte de gouvernement minoritaire. Alors, je vous soumets donc respectueusement ce dernier élément.

Le Président: Merci, Mme la leader. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Alors, je vais prendre la question en délibéré. Je vais essayer de la rendre avant le discours du budget. Et, sur ce, ça met fin à la période des affaires courantes.

Affaires du jour

Nous sommes maintenant aux affaires du jour.

Affaires prioritaires

Poursuite du débat sur le discours d'ouverture.

Aux affaires prioritaires, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le premier ministre le 9 mai 2007. Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 19 h 20 min 1 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 5 h 39 m 59 s réparties comme suit: 1 h 42 s au groupe parlementaire formant le gouvernement; 2 h 1 m 20 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 1 h 36 min 57 s au groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Et je vous informe également que nous avons reçu trois demandes de débat de fin de séance: un premier par le député de Beauce-Sud au ministre du Revenu concernant la perte de revenus du gouvernement avec la contrebande; de Mme la députée de Taschereau à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine: l'obligation de déclarer au régime québécois d'assurance parentale le montant d'équité salariale reçu; troisième demande, par une question par M. le député de Chambly au ministre des Ressources naturelles et de la Faune concernant le prix de l'essence. Et, sur ce, je cède la parole à M. le député de Chambly.

M. Richard Merlini

M. Merlini: Merci, M. le Président. Aujourd'hui, c'est avec immense fierté que j'interviens pour la première fois au nom des électrices et des électeurs du comté de Chambly. À 59 024 électeurs, il s'agit du plus gros comté du Québec. Je les remercie très sincèrement de m'avoir accordé leur confiance le 26 mars dernier et de m'avoir accordé une des plus grosses majorités depuis les 30 dernières années, dans le comté. Je veux les rassurer de mon engagement d'être un député présent, dédié au service de toutes les électrices et de tous les électeurs.

Je profite de cette occasion pour remercier mon équipe de bénévoles qui m'ont épaulé tout au long de la dernière campagne électorale et qui n'ont jamais cessé de croire en notre victoire, une victoire d'équipe. Habilement dirigés par M. Réjean Langlois, ni vent, ni pluie, ni verglas, ni neige et ni froid ne les a découragés. Je remercie donc Réjean Langlois, Pierre Mosienko, François Frégeau, Bruce Enea, Nicolas Godin, Lise Jutras et Pierre Biron, Hervé Bilodeau, Robert Thivierge, Jean-Robert Fournier, Nicole Charbonneau-Barron et Serge Amyot.

Je ne pourrais être ici, aujourd'hui, sans le soutien indéfectible de ma famille. Ma famille est non seulement au centre de mes croyances et au centre de mes actions, sans elle, je suis un homme incomplet.

To the one I laugh with, live for and love, the one who has always been at my side and is now my Leader of the Opposition, I thank you, Lisa, for helping me realize my lifelong dream.

Comme le dit le Psaume 127: «Mais oui! des enfants sont un héritage du Seigneur et la progéniture un salaire. Telles des flèches aux mains d'un guerrier, tels sont les enfants de votre jeunesse. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois! Il ne perdra pas la face s'il doit affronter l'adversaire aux portes de la ville.» À mes enfants, Catherine, Jean-Robert et Julia, grâce à vos câlins, et à vos petits dessins, et à votre énergie sans fin, papa était réénergisé et a atteint son but, celui d'être un député au service de la population du comté de Chambly.

Merci à ma mère et à mon père qui m'ont instruit et qui m'ont donné ces valeurs familiales. Ces valeurs qui m'ont guidé continueront de me guider en tant que député et en tant que père de famille. Merci à ma soeur, Diane, et à mes frères, Jean et Robert, qui ont poussé leur petit frère à se dépasser et à atteindre ce moment du premier discours à titre de député.

Le comté de Chambly contient six villes, soit Chambly, Carignan, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville et Richelieu. Il s'agit d'un comté qui n'avait pas de député depuis le 15 novembre 2006. Et je peux vous dire, M. le Président, que les maires avaient bien hâte d'avoir un député en poste pour bien les représenter. Pour la ville de Richelieu, l'attente d'une subvention, accordée en novembre dernier, de 2,6 millions de dollars retardait un projet d'aqueduc majeur. Et j'en profite ici, M. le Président, pour remercier la ministre des Affaires municipales et des Régions pour avoir répondu rapidement à ma requête.

Néanmoins, il en reste encore beaucoup à faire pour le comté de Chambly. La ville de Saint-Basile-le-Grand attend une réponse du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale pour entamer des projets. La municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu souhaite effectuer du développement résidentiel harmonieux et attend les avis de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec. La ville de Saint-Bruno-de-Montarville endure, depuis maintenant six ans, un problème créé par un gouvernement du Parti québécois, un problème compliqué par le gouvernement du Parti libéral, soit celui de la fusion municipale et le conseil d'agglomération. La ville de Carignan attend, elle aussi, des réponses du FIMR pour ses projets d'aqueduc et d'égout. Elle a réussi, dans l'espace de trois mois, à faire enlever un avis d'ébullition permanent pour son eau potable avec un système avant-garde de filtration à son usine, un système membranaire

de filtration. Il s'agit tous de projets concrets qui demandent de l'action, pas seulement des belles promesses.

Mr. Speaker, on March 26th, the people of Chambly took action. They not only elected a new representative, but they sent a strong message, a clear message as to how they wished their National Assembly to be at their service. They expect leadership. They demand action. They want results, and they will hold us accountable, Mr. Speaker. With that being said, I was greatly disappointed in the Inaugural Address given by our Premier.

● (16 heures) ●

Le discours inaugural devait nous inspirer comme parlementaires et comme citoyennes et citoyens du Québec. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. En tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie, je m'attendais au moins à ce que le premier ministre reprenne les quelques engagements pris par son parti lors de la dernière campagne électorale. Je m'attendais à ce qu'il fasse preuve de vision, qu'il dépasse les beaux discours. Il n'en a rien été. Le discours inaugural n'est pas sorti des sentiers battus, il n'y avait même pas assez d'élan pour faire tourner une éolienne.

À l'ADQ, nous entendons faire du Québec un leader mondial en matière d'énergie propre en misant sur le développement maximal de notre potentiel hydro-électrique et éolien de même qu'en favorisant l'émergence des formes alternatives d'énergie, notamment la géothermie et l'énergie solaire. Nous voulons aussi que toutes les Québécoises et tous les Québécois soient partie prenante d'un programme ambitieux d'efficacité énergétique. Comment se fait-il que le premier ministre, dans son discours inaugural, n'ait pas pensé à eux? Sur tous ces dossiers de comté et d'énergie, le gouvernement me trouvera sur sa route. Si ce gouvernement a été placé sous très haute surveillance, M. le Président, je le garderai sous haute tension.

En conclusion, M. le Président, mes valeurs familiales m'ont interpellé à l'action. Je suis ici non pour être servi mais pour servir. I have come not to be served but to serve. Je suis fier d'être le représentant des électrices et des électeurs du comté de Chambly. Je suis fier d'être un député de l'Action démocratique du Québec qui, avec mes 40 collègues, travaillera sans relâche pour offrir un Québec plus humain, plus autonome et plus riche à toutes les Québécoises et à tous les Québécois. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci, M. le député. Je reconnais maintenant M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Claude Béchar

M. Béchar: Merci. Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je veux, d'entrée de jeu, saluer le sens du timing des jeunes qui viennent d'arriver, qui distribuaient aussi, aujourd'hui, les arbres pour le ministère des Ressources naturelles. Alors, vous arrivez juste au bon moment. Je vous avais promis que, quand vous arriviez, je me mettrais à parler, alors c'est fait, vous voyez. Alors, je veux vous saluer, vous remercier de l'initiative qui a été prise aujourd'hui, dans le cadre du Mois de l'arbre, de distribuer des arbres, l'emblème du Québec, le bouleau jaune. Alors, ce sont ces jeunes-là qui étaient dans l'entrée

du parlement, aujourd'hui, pour distribuer les arbres. Alors, un gros merci de votre implication.

(Applaudissements)

M. Bécharde: C'est rare que les visiteurs se font applaudir à l'Assemblée nationale, mais c'est encore plus rare quand on est en bas puis qu'on se fait applaudir par les gens d'en haut. Vous n'avez pas le droit d'applaudir pendant mon discours. Alors, je vous le dis tout de suite, même si vous trouvez ça très bon, vous n'avez pas le droit d'applaudir, retenez-vous.

Alors, M. le Président, c'est toujours un moment extrêmement important, le premier discours, que l'on fait, d'une nouvelle législature. Et, moi, ça a été ma quatrième élection. Déjà, j'ai été élu la première fois dans une élection partielle, en 1997, lors de l'élection générale de 1998, en 2003 et maintenant, en 2007. Et évidemment nos premiers mots vont pour les gens de nos comtés, de nos circonscriptions, et, moi, c'est le comté de Kamouraska-Témiscouata, un comté qui compte 37 municipalités, au-delà de 36 000 électeurs, et c'est surtout le plus beau comté du Québec. Alors ça, on va arrêter de s'obstiner là-dessus, tout le monde, là, c'est le plus beau comté du Québec. Et, quand vous arrivez...

Une voix: ...

M. Bécharde: ... — Mme la vice-présidente — alors, quand vous arrivez, là, dans mon comté, à Saint-Roch, La Pocatière, vous voyez la beauté du fleuve. Aussitôt que vous arrivez dans le Témiscouata, vous voyez les lacs, vous voyez les paysages fantastiques, les érablières. Alors, c'est définitivement le plus beau comté du Québec.

Et je veux vous dire bien sûr qu'on remercie toujours, dans ce temps-là, nos organisateurs, les bénévoles, les gens qui se sont impliqués. Mais deux types de personnes ou deux catégories de personnes qu'on ne remercie pas assez souvent, et ce sont bien sûr nos familles. Et, moi, je le dis toujours, un peu à la blague, même si c'est foncièrement vrai: Nos familles trouvent ça toujours plus dur que nous-mêmes. Et, moi, je sais que mes soeurs et mes frères qui sont dans le comté me trouvent pas mal meilleur que bien des gens, et ce qui leur fait pas mal mal au coeur, c'est quand ils se le font dire en pleine épicerie, que finalement ils me trouvent meilleur que les gens me trouvent. Mais, blague à part, c'est toujours très difficile pour les gens de la famille. Vous savez, M. le Président, de se faire dire: Ah bien, ton frère, c'est ci, puis il aurait dû faire ça ou il n'en a pas fait assez pour ça. Alors, je veux les saluer et les remercier parce que malgré tout ça, depuis 1997, ils sont toujours là à chaque élection et nous appuient et m'aident. Alors ça, c'est une chose. Bien sûr, la conjointe, les enfants, les gens qui subissent tous les contrecoups des campagnes électorales, et en particulier mes parents.

Vous savez, mes parents, moi, ils ont 82 et 81 ans et ils sont en centre pour personnes âgées. Mon père ne voit malheureusement plus clair, mais il entend très bien et il écoute les nouvelles à LCN. Je lui dis: Même si tu ne vois pas, tu entends. Il dit: Inquiète-toi pas, je ne manque rien. Alors, je veux le saluer. Puis aussi ma mère qui, à 81 ans, je pense, trouve ça pas mal plus stressant que moi, une campagne électorale. Elle était stressée

dans la dernière, M. le Président. Bien franchement, là, ça a été un indicateur. Au-delà de tous les sondages, le niveau de stress d'une mère, ça a son mot à dire. Alors, tout ça pour vous dire que je les remercie et les salue.

Je remercie aussi les gens de mon organisation, les gens qui, depuis 1997, sont là avec moi dans le comté, les gens de l'exécutif, les gens de l'organisation, les amis qui sont là aussi. Mais, à chaque élection, c'est toujours intéressant de voir les nouveaux qui s'ajoutent. Et ça, c'est un des signes les plus importants et les plus intéressants, c'est de voir les nouveaux qui s'ajoutent pendant — bonjour, bonne fin de journée — et qui s'ajoutent, et qui viennent nous donner un coup de main pendant la campagne électorale. Ça, c'est un bon signe de voir qu'il y a toujours des gens qui veulent s'impliquer en politique, des gens qui donnent un coup de main, qui donnent du temps. Alors, je veux les remercier puis les saluer.

Je veux vous dire aussi bien sûr: Tantôt le collègue de Chambly parlait d'une campagne électorale en hiver. Vous savez que, dans le Bas-du-Fleuve, les tempêtes et le mauvais temps, ce n'est pas trop long, au mois de mars, que ça ferme des routes. Et je me souviens de ce fameux samedi. Je pense que c'est le 17 ou le 18 mars où il y a eu une tempête de neige un samedi. C'était hors de question, voire impossible de sortir, alors ça a été une journée de téléphone au lieu d'aller faire du porte-à-porte. Je pense que, cette journée-là, les gens qui nous auraient vu arriver puis faire du porte-à-porte se seraient posé de joyeuses questions parce que les routes étaient fermées. Alors, ça a été une campagne, je dirais, digne de ce qu'on voit dans certains films de l'ancien temps. On avait de la neige amplement. Ça a été une belle campagne électorale pour ces moments-là.

C'est sûr que, moi, j'ai fait une campagne électorale en prenant des engagements pour chacune des municipalités, les 37 municipalités, pour chacune de ces municipalités-là dire qu'il y a un projet qu'on souhaitait réaliser dans chacune des municipalités, prendre des engagements pour l'ensemble des municipalités du comté et l'ensemble de mes concitoyens et concitoyennes, mais en même temps c'est toujours une belle occasion, une campagne électorale, pour aller voir les gens. Puis, je sais, les gens disent: Oui, mais, quand on est député ou quand on est ministre, c'est normal, ça devrait être ça. Mais on ne le fait pas autant qu'en campagne électorale où on fait ça à la journée longue et à la semaine longue. Et, moi, c'est quelque chose que je fais avec beaucoup de plaisir parce que, de fois en fois, d'élection en élection, on retrouve le même enthousiasme chez les gens. Et ce n'est pas vrai de dire que les gens ne s'intéressent pas à la politique. Puis on l'a vu, là, au mois de mars, là. Je pense que ça a dépassé le hockey et bien d'autres discussions. La dernière campagne électorale a été suivie par à peu près tout le monde, et tout le monde en parlait, tout le monde discutait des enjeux, et ça, je pense que c'est un beau signe de la santé de notre démocratie.

Ce n'est pas juste réservé à une élite, ou à certaines personnes, ou à certains intellectuels, la politique, au Québec, c'est tout le monde qui en fait, tout le monde en parle. Et, moi, je suis toujours surpris de voir comment, dans mes 37 municipalités, ça se fait encore, dans bien des cas, comme dans le bon vieux temps: au bureau de poste le matin; à l'épicerie; au dépanneur dans l'après-midi. Et

c'est là que ça se passe, et, je veux dire, c'est les plus belles et les plus grandes assemblées de cuisine, et c'est là souvent qu'il y a les meilleures idées. C'est là souvent qu'on voit, là, des gens très terre à terre qui disent: Bon, bien voici: Telle et telle chose, voici pourquoi c'est bon, voici pourquoi ce n'est pas bon. C'est sûr que, moi, comme candidat libéral, ça arrivait plus souvent que les idées des autres partis, M. le Président, étaient pas mal moins bonnes que les miennes. Mais, tu sais, j'ai quand même une moyenne à respecter. Mais quand même c'est toujours intéressant de voir ça à quel point les gens s'intéressent à la politique, s'intéressent à la chose publique, et ça, je pense que c'est tout à notre honneur.

On est, après le 26 mars — une page d'histoire qui se tourne — un gouvernement minoritaire, un gouvernement aussi qui, avec 48 députés et deux oppositions officielles, l'opposition de l'ADQ, l'opposition du Parti québécois... ça amène un certain nombre de changements, mais ça amène aussi la responsabilité de faire des choses. Ça amène pour nous, comme gouvernement, la responsabilité de gouverner. Au-delà du fait qu'on est minoritaires, nous sommes au gouvernement et on se doit de prendre des décisions. Et, moi, s'il y a une chose que j'ai retenue du 26 mars, M. le Président, et des suites du 26 mars, c'est que l'ensemble des Québécois veulent une chose, veulent que ça fonctionne. Ils nous ont envoyé le message, là: Oui, un gouvernement minoritaire, bon, et tout, mais ils veulent que ça fonctionne, ils veulent un gouvernement qui avance, ils veulent un gouvernement qui marche, qui, oui, écoute puis écoute les gens de l'opposition, écoute les citoyens en général. Ils veulent que ça fonctionne. Alors, je pense qu'on a tous cette responsabilité-là, qu'on soit au gouvernement, dans l'opposition ou dans le deuxième parti d'opposition, de faire en sorte que ça fonctionne.

● (16 h 10) ●

Il est certain qu'on fait une campagne électorale en se disant: Bon, bien voici, pour les quatre prochaines années, ce qu'on va faire. Là, on se retrouve dans un échéancier où on essaie d'en faire le plus possible dans les trois prochains mois, puis dans les neuf prochains mois, puis dans la prochaine année ou dans les prochains deux ans, et ça, je dirais que ça amène aussi un certain nombre de choix ou de choses qu'il faut identifier clairement, et c'est ce que le premier ministre a fait dans le discours du trône.

Il a dit qu'on allait baisser les impôts. Pourquoi baisser les impôts? On se veut tous, je pense, ici des gens qui veulent défendre les intérêts de nos concitoyens. Puis, moi, il y a un principe auquel je crois beaucoup, c'est qu'il n'y a personne de mieux placé qu'un individu lui-même qui gagne son argent, qui travaille, qui a sa paie pour savoir comment il va la dépenser. Alors, plus on met d'argent dans ses poches, meilleurs seront ses choix économiques et meilleurs seront les choix qu'il fera. Ça, c'est à la base, je pense, de croire aux gens, de croire en nos concitoyens et concitoyennes.

Alors, le premier ministre a aussi mentionné qu'on ouvrirait les premières cliniques privées affiliées au réseau public. Mon collègue de la Santé et des Services sociaux va s'y atteler parce que la santé, c'est toujours notre priorité, c'est un élément important pour les Québécois quand on voit la population qui vieillit, quand on voit les gens qui sont de plus en plus inquiets face à leur santé.

Je pense que souvent, ceux qui ont bâti le Québec, on leur doit bien d'avoir les meilleures solutions possible, le plus de solutions possible pour les aider.

On a dit aussi qu'on procéderait à un dégel des droits de scolarité avec une bonification correspondante dans le Programme de prêts et bourses. Ce qui compte, c'est de maintenir l'accessibilité. Ce qui compte, c'est de nous assurer que ceux qui peuvent, qui ont la volonté de poursuivre des études supérieures puissent le faire. Et le système actuel, le gel des frais de scolarité, malheureusement peut entraîner certaines distorsions. Alors, oui à un dégel des frais de scolarité mais avec un programme de prêts et bourses ajusté.

Une chose qui est — parfois, dans ces gestes-là qui ne sont pas de grandes politiques ou de grandes choses mais qui font une différence — de sortir la malbouffe des écoles. Quelle belle différence on peut faire dans la vie de beaucoup de jeunes et dans nos réseaux de santé aussi et d'éducation, en sortant la malbouffe des écoles. Avoir un bulletin chiffré dès la prochaine rentrée scolaire. Moi, je me souviens des bulletins que j'ai encore, des bulletins chiffrés. Ce n'était pas trop, trop compliqué à comprendre, surtout quand la note n'était pas diable. Je vais vous dire une chose, mon père qui était agriculteur comprenait assez vite ce que ça voulait dire, puis, moi, par le fait même, je le comprenais encore plus vite que lui quand il s'en était rendu compte. Alors, je me souviens, entre autres, d'une note que j'avais eue en biologie, en secondaire I, où — je pense, c'est mon premier examen de biologie; d'ailleurs, mon enseignante s'en souvient encore, elle me l'a dit pendant la campagne électorale — j'avais eu une note assez désastreuse. J'avais juste oublié de remplir un côté de l'examen qui était recto verso. J'avais juste fait un côté, alors je n'avais pas eu une très, très bonne note. Je me demandais bien pourquoi, mais je dois dire une chose, que mon père me l'a expliqué assez vite, pourquoi je n'avais pas eu une bonne note et que c'était mieux de ne pas trop arriver souvent.

Dans les autres priorités qu'on a: mise en place de la redevance sur les hydrocarbures qui sera versée au Fonds vert. On a beau, tous, vouloir protéger l'environnement, souhaiter améliorer l'environnement, on a déposé un plan sur les changements climatiques au Québec qui a été reconnu parmi les meilleurs, pour ne pas dire le meilleur au Canada et en Amérique du Nord. Alors, je pense qu'on doit en être très fiers. Mais ça veut dire la mise en place d'un fonds vert et la mise en place du principe qu'on a défendu dans notre plan, c'est-à-dire le principe du pollueur-payeur, que ceux qui font de l'argent avec les hydrocarbures bien paient pour la mise en place de ce Fonds vert là et paient pour nous aider à trouver des solutions et améliorer l'environnement.

Alors, moi, c'est un plan auquel je crois beaucoup. On va déposer, dans les prochaines semaines, toute la réglementation en ce qui a trait à la redevance sur les hydrocarbures et, de cette façon-là, on va pouvoir encore une fois être parmi les gouvernements les plus progressistes.

Bien sûr, ma collègue des Affaires municipales doit s'attarder au fonctionnement des agglomérations, à la révision du fonctionnement des agglomérations, et mon collègue ministre de la Justice et Sécurité publique, travailler au niveau des armes à feu semi-automatiques et à circulation restreinte.

Je vous dirais, M. le Président, que, comme ministre des Ressources naturelles, je pense que c'est un des ministères les plus importants ou les plus intéressants, je dirais, qu'on peut avoir. D'abord, bien sûr, au niveau de la forêt, ce sont des moments difficiles, on a vécu des mois difficiles en forêt, partout, dans toutes les régions du Québec. Le temps est arrivé de parler de consolidation, de passer à la consolidation. Puis le principe sur lequel on se base, moi, je me base, c'est qu'on peut parler de consolidation, puis des questions qui en découlent, puis comment les gens vont vivre avec ça, mais, moi, je me dis qu'un travailleur qui, depuis deux ans, trois ans, se fait dire chaque année qu'il n'est pas sûr si le moulin à scie va ouvrir puis ce n'est pas sûr, comment de semaines il va travailler, à un moment donné, il faut lui dire c'est quoi à moyen puis à long terme.

Et je disais — puis c'est un exemple que je prends: C'est sûr qu'on souhaiterait garder toutes les scieries ouvertes puis garder tout ouvert au Québec, mais d'un autre côté j'aime mieux avoir trois scieries qui fonctionnent bien que d'en avoir cinq qui sont fermées. Et, dans bien des régions, c'est ça qu'on a actuellement. Et c'est beaucoup d'efforts, c'est beaucoup de travail qu'on va faire avec les maires, avec les préfets, avec bien sûr les industriels mais aussi avec les travailleurs, les syndicats pour nous assurer qu'on trouve les meilleures solutions possible région par région.

Il y a aussi, M. le Président, un autre volet qui est une des grandes richesses et, je dirais, une des richesses les plus méconnues du Québec actuellement, tout le secteur des mines. C'est un des secteurs économiques présentement qui va le mieux au Québec, qui est très porteur, où il y a le plus de travailleurs, d'excellents emplois et qui en plus, avec la demande, qui ne cesse d'augmenter, du minerai que font envers nous, là, autant les marchés de la Chine, de l'Inde, l'Asie... il y a là un potentiel extrêmement important qu'on doit continuer de développer et qu'on doit nous assurer d'en retirer le maximum, des retombées au Québec.

Nos ressources naturelles au Québec, c'est ça qui a bâti le Québec, c'est ce qui doit continuer de bâtir le Québec, et on doit prendre tous les moyens pour que les Québécois gardent le meilleur contrôle possible sur leurs ressources naturelles.

Je vous dirais, M. le Président, qu'un des volets du ministère qui est le plus méconnu mais qui est le plus plaisant aussi, c'est celui de la faune. On a la chance, au Québec, d'avoir des endroits formidables, d'avoir une culture, un lien avec la nature qu'on ne retrouve pas nulle part ailleurs et on a la chance, au ministère, d'organiser les fins de semaine et les vacances de bien du monde au Québec, en étant responsables de la faune, et je veux dire aux Québécois: Allez-y, profitez-en, allez dans le bois, allez à la pêche, allez à la chasse, ce sont des moments magiques. Vous allez retrouver des endroits qui sont absolument exceptionnels, qu'on verrait dans de grandes revues scientifiques mondiales, puis on dirait: Bien, voyons, c'est où, ça? Mais c'est ici, au Québec. Alors, il faut y aller, il faut en profiter, et on a des équipes fantastiques, autant au niveau des agents de la faune, tout le secteur de la faune, qui sont là.

Bien sûr, je ne peux pas parler du ministère des Ressources naturelles sans parler de l'hydroélectricité. C'est sans doute ce qui fait notre plus grande fierté à tous, l'hydroélectricité. Le Québec a été le lieu des plus

grands chantiers. Là où on a pensé, à un moment donné, que des choses étaient impossibles, bien, au Québec, on les a réalisées, puis c'était au niveau de l'hydroélectricité. Qu'on pense aux grands barrages que nous avons, qu'on pense à tous les chantiers qu'on a, qu'on pense à l'annonce qu'on a faite, en janvier dernier, sur Eastmain-Rupert-1-A, qui sont des chantiers énormes, il faut voir les présentations de ça pour voir à quel point c'est impressionnant, les chantiers qui vont avoir lieu, à quel point ça emploie beaucoup, beaucoup de gens. Juste pour vous dire, là, Eastmain-1-A—Sarcelle—Rupert, c'est au-delà de 33 000 années-personnes qui seront là, dans les prochaines années. C'est du monde, c'est comme à l'époque des grands chantiers. Et j'ai le mandat de lancer les discussions et le travail pour mettre en chantier aussi La Romaine, qui sera un des grands chantiers qu'on aura au Québec, à des coûts raisonnables.

Il ne faut pas oublier les énergies alternatives, que ce soit l'éolien, que ce soient d'autres sources d'énergie, pour avoir le meilleur portefeuille possible et profiter du potentiel d'exportation que nous avons.

Donc, il y a beaucoup, beaucoup de beaux défis qui sont devant nous, M. le Président, au cours des prochains mois, des prochaines semaines, de la prochaine année. Il faut les prendre un après les autres. Mais je pense que dans tout ça il y a du travail amplement pour faire en sorte de démontrer aux Québécois à quel point on est fiers, oui, d'être le gouvernement, mais on est fiers aussi de faire avancer les choses et qu'on a la meilleure équipe pour faire avancer les choses.

Alors, voici, M. le Président, les quelques remarques que je voulais faire. Je ne voudrais pas terminer sans remercier les enfants, mes filles, qui eux aussi ont vécu leur première campagne électorale, si on veut — 5 ans et 7 ans — dans le comté. Et, à ma grande surprise, parfois à ma grande déception, mais Justine, en première année, faisait déjà du pointage. Alors, je lui ai interdit de dire ça et de faire ça, mais elle m'arrivait en disant que le père ou la mère d'un tel ou d'une telle voterait pour moi, que, non, l'autre ne voterait pas pour moi. Ça fait qu'à un moment donné, juste pour vous dire comment, j'ai été élu très tard, vous savez, à 752 voix de majorité, et Justine n'a pas réussi à dormir tant qu'elle n'a pas eu les résultats à 11 h 30. Alors, juste prendre un engagement: à la prochaine élection, je vais m'organiser pour qu'elle dorme plus tôt un peu et avoir les résultats plus tôt.

Alors, je vous remercie, M. le Président. Merci à mes collègues, tout le monde, qui sont là et qui ont été élus, peu importe le parti. Vous savez, c'est toujours un grand honneur de siéger à l'Assemblée nationale. Même si c'est la quatrième fois ou la quatrième élection, on ne s'habitue jamais à ces discours-là puis on est toujours aussi émus à chaque fois qu'on les fait. Alors, merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Je vous remercie, M. le ministre des Ressources naturelles et de la Faune. Je cède maintenant la parole au député de Drummond.

M. Sébastien Schneeberger

M. Schneeberger: Merci, M. le Président. Chers députés, chers citoyens du Québec, le 26 mars

dernier, la population de la circonscription de Drummond a opté pour le changement en m'accordant sa confiance pour la représenter dignement à l'Assemblée nationale.

D'entrée de jeu, je voudrais remercier l'ensemble de mes concitoyens qui me permettent aujourd'hui de siéger en cette Chambre et de porter les dossiers qui sont importants pour mon comté. Il peuvent être assurés de ma loyauté et de ma disponibilité pour bien les servir.

● (16 h 20) ●

J'aimerais également remercier plus particulièrement ma conjointe, Anne-Marie, qui m'a soutenu tout au long de la campagne et qui, aujourd'hui, relève avec moi le défi de la vie publique. J'ai aussi une pensée pour mes parents qui m'ont toujours sensibilisé très tôt à l'importance de l'implication sociale et qui m'ont transmis leur passion pour la politique.

Finalement, je veux saluer les collaborateurs et organisateurs de ma campagne électorale qui ont travaillé avec acharnement et qui ont cru en moi, tout comme la population du comté, et je leur suis très, très reconnaissant.

Si je me suis lancé en politique, M. le Président, c'est parce que je crois que dans la vie on peut toujours critiquer ce qui ne fait pas notre affaire ou bien on peut s'impliquer pour changer les choses. Pour ma part, j'ai choisi de m'impliquer pleinement pour la réalisation de la région du Centre-du-Québec, du comté de Drummond et une quête d'autonomie pour le Québec. En joignant le rang de l'ADQ, j'ai choisi de passer à l'action et de faire partie d'une équipe aux idées nouvelles avec, à sa tête, M. Dumont, le chef le plus apprécié des Québécois. Pour relever les défis auxquels nous devons faire face, j'ai également choisi d'exprimer mes convictions politiques profondes, les idéaux qui m'animent pour notre nation qui est le Québec, que j'ai appris depuis mon arrivée, il y a 20 ans, et que j'aime énormément.

À présent, M. le Président, je me permets de vous parler brièvement de mon comté. Quatre municipalités rurales en font partie et contribuent grandement au dynamisme de la région. Si Drummondville rayonne partout au Québec, c'est aussi grâce aux citoyens de Saint-Edmond, Saint-Eugène, Saint-Majorique et Saint-Germain qui ont développé un fort sentiment d'appartenance à leur coin de pays et qui s'impliquent dans leur communauté. Je tiens à dire à ces personnes qui animent leur milieu de vie que je serai particulièrement attentif à leurs besoins. Je suis le député de Drummond et je suis fier de représenter l'ensemble des municipalités de mon comté.

En ce qui concerne la ville de Drummondville, elle n'a plus besoin de présentation. Tout le monde a sûrement déjà arrêté au St-Hubert entre Montréal et Québec. Alors, je pense que c'en est un des restaurants les mieux connus. Située au coeur du Québec, sa position géographique fait d'elle un carrefour incontournable pour les industries, les touristes, les gens d'affaires, les familles et tous ceux qui souhaitent retrouver une belle qualité de vie. Ce n'est pas pour rien que Drummondville s'est classée au troisième rang d'un récent sondage, où il fait le mieux vivre au Québec. J'entends bien travailler à poursuivre le développement de cette ville en collaboration avec les acteurs socioéconomiques et les élus en place.

Parce que j'aime mon comté, je me préoccupe de plusieurs enjeux de société qui le touchent directement. Ma plus grande inquiétude est le taux de décrochage scolaire élevé chez les garçons. M. le Président, à

Drummondville, près de 47 % des garçons qui étudient dans les écoles publiques n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires. Il s'agit d'un phénomène que l'on ne peut passer sous silence. Durant mon mandat, je souhaite m'impliquer ardemment pour que les garçons reprennent goût aux études et soient fiers de compléter un diplôme d'études secondaires.

Comme nous avons peu d'infrastructures sportives à Drummondville, j'aimerais notamment collaborer à l'installation de terrains de soccer, terrains de football dans les écoles. Je crois que, de développer un sentiment d'appartenance à une équipe dans les établissements scolaires, on peut contribuer grandement à rattracher les personnes qui décrochent à l'école. L'éducation, M. le Président, c'est une des richesses les plus belles d'une société, c'est la solution aux nouveaux enjeux économiques que nous faisons face aujourd'hui avec la mondialisation des marchés, car un autre défi important pour le comté de Drummond sera de se démarquer de la concurrence outre-mer en diversifiant davantage son économie et en performant dans les domaines du savoir. Les textiles techniques et surtout le secteur du transport sont appelés à connaître une importante croissance dans les prochaines années. En plus, ce sera important d'avoir une main-d'oeuvre qualifiée et compétente pour répondre à la demande.

M. le Président, il y a aussi un enjeu politique qui me tient particulièrement à coeur et pour lequel j'ai l'intention de travailler sans relâche, il s'agit du développement de la région du Centre-du-Québec pour qu'elle atteigne son plein potentiel. Voilà maintenant près de 10 ans que notre région a été créée et je ne peux que constater qu'en pratique elle n'existe pas encore pleinement. Malheureusement pour ses citoyens, le Centre-du-Québec n'est qu'une demi-région devant encore se partager les pouvoirs avec la Mauricie, l'Estrie et Chaudière-Appalaches.

Les institutions publiques et gouvernementales sont loin de la population, tant au plan physique que de la reconnaissance des réalités vécues. Nous n'avons qu'à penser, par exemple, à l'agence de santé et des services sociaux basée à Trois-Rivières, comme bon nombre de directions régionales et de ministères. Il en va de même pour d'autres réalités sociales et économiques comme la culture, les médias. Et, si, comme élu, je peux contribuer à régionaliser le Centre-du-Québec, je me mettrai à la tâche avec coeur.

Par ailleurs, comme porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, je vais, moi aussi, comme mes collègues de l'ADQ, maintenir le gouvernement sous surveillance. Tout d'abord, M. le Président, je ne peux passer sous silence la décision du premier ministre d'accorder les fonctions de ministre délégué aux Affaires autochtones au député de Chapleau, qui doit maintenant distribuer, je le dis humoristiquement, des feuilles de cartable comme cartes d'affaires, comme cartes de visite parce qu'il a présentement huit ministères à sa charge. Je pense que ça laisse très peu de temps pour prendre connaissance de ce dossier. M. le Président, les affaires autochtones nécessitent un ministre à temps plein. Celui-ci doit apprendre à connaître 11 nations complexes réparties dans 55 communautés, elles-mêmes éparpillées sur un immense territoire qui est le Québec. Il faut pouvoir établir une relation de confiance avec les premières nations et les Inuits pour mener à bien les dossiers importants de ces communautés.

Outre le peu d'importance que le premier ministre accorde aux autochtones dans son cabinet, je m'inquiète aussi des orientations qu'entend donner le gouvernement dans ce dossier. Les communautés autochtones ont des espoirs en matière économique, en matière sociale. Ils veulent réaliser des projets pour leur mieux-être. L'automne dernier s'est tenu le premier Forum socioéconomique des premières nations auquel le chef de l'ADQ n'a pas hésité à participer. Le premier ministre, qui y a défilé en compagnie d'une douzaine de ses ministres, s'était engagé à venir en aide rapidement aux communautés les plus démunies. Bien que, devant son discours inaugural, le premier ministre ait reparlé de développement et de projets économiques avec les premières nations, il n'a rien dit sur les conclusions de ce forum et sur les suites qu'il entend donner à cette initiative. Pourtant, une fois qu'on a réuni tout le monde pendant trois jours, dans le même lieu, qu'on a créé des espoirs, je suis convaincu que nous avons tous le devoir de nous assurer que des suites vont être données, qu'il y a des résultats au rendez-vous, que les projets économiques et sociaux vont voir le jour concrètement.

M. le... Mme la Présidente — excusez-moi, ça vient de changer — je voudrais rappeler au premier ministre qu'il y a encore aujourd'hui des communautés autochtones au Québec qui vivent dans des conditions comparables à celles du tiers-monde, sans eau ni électricité. Avec l'attitude actuelle du gouvernement, il est clair que la condition de vie des peuples autochtones n'est pas une priorité pour lui. Par contre, les Québécois n'accepteront pas que leurs élus passent cette réalité sous silence, et je me ferai un devoir de lui rappeler. Il va falloir que le gouvernement passe de la parole aux actes.

Et maintenant, sur un autre ordre d'idées, je voudrais féliciter et remercier sincèrement tous les employés de l'Assemblée nationale ici qui nous accueillent, à tous les jours, avec un grand sourire et puis juste leur bonne humeur. Bien, ça fait déjà une journée beaucoup plus agréable pour nous tous. Mme la Présidente, je vous remercie.

● (16 h 30) ●

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, M. le député de Drummond. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Beauharnois.

M. Serge Deslières

M. Deslières: Merci, Mme la Présidente.

Vous me permettez, d'entrée de jeu, de joindre ma voix à ceux et celles qui m'ont précédé pour vous féliciter pour votre élection. Je suis persuadé que vous saurez défendre les droits de chacun des parlementaires qui siègent à cette Assemblée. Vous avez les qualités requises, nécessaires et bien plus. Vous connaissant, avec votre expérience parlementaire, vous saurez bien sûr défendre les droits et privilèges des gens qui siègent ici, de mes collègues, l'ensemble de mes collègues, et bien plus de nous représenter dans ces forums démocratiques à travers les différents continents et bien sûr les différentes missions parlementaires que vous aurez à remplir tout au long de votre mandat. Vous saurez dignement nous représenter, Mme la Présidente.

Mes premières paroles seront bien sûr dédiées à mes concitoyens et concitoyennes du comté de Beauharnois

pour les remercier de la confiance qu'ils m'ont accordée le 26 mars dernier, confiance renouvelée pour une quatrième fois. Une quatrième fois, ils m'ont confié le mandat de les représenter et, je dis bien, de les représenter, eux, avec leurs intérêts et leurs besoins ici, à Québec, et non pas de représenter l'inverse, c'est-à-dire nos partis, de Québec, dans nos comtés. Ils peuvent... Je les assure de tous mes efforts, de toute mon énergie, que je déploierai au cours des prochains mois, des prochaines années ou au moins au cours de la prochaine année, de défendre leurs besoins, leurs intérêts, que je connais bien puisque je les représente depuis plus de une décennie.

Cette victoire, Mme la Présidente, elle est bien sûr, comme je viens de le dire, le résultat de cette confiance que mes concitoyens et concitoyennes m'ont renouvelée, mais elle s'est faite grâce à l'engagement, à l'engagement et au travail acharné de l'ensemble des bénévoles qui m'accompagnent depuis plus de une décennie, comme je viens de le dire, et tous ces bénévoles, ces dizaines, ces centaines de bénévoles qui, d'une élection à l'autre, d'un mandat à l'autre, sont toujours au rendez-vous pour m'appuyer et faire en sorte qu'au soir des élections on dise: Victoire.

Vous me permettez, de façon plus pointue, de saluer mon équipe, ce que je vais appeler très affectueusement ma gang, mon équipe — vous me permettez ce terme anglais, mais il y a quelque chose d'affectueux dans ça — et bien sûr je vais en citer quelques-uns, en saluer quelques-uns d'une façon particulière: les André Daoust, les Francine Bonin, les Pierre Filion, les Nicole Drouin et les Nancy Hunter; mon équipe, mon exécutif qui m'a accompagné tout au long de ces années, et vous me permettez que je salue de façon particulière le président de mon association, qui a fait un boulot extraordinaire tout au long de ces dernières années.

Vous me permettez également de saluer les 56 nouveaux collègues qui se sont joints à nous. 56, c'est... Je ne sais pas dans l'annale du parlementarisme québécois, mais je pense que, pour une élection, ce doit être sûrement un record. Alors, je veux leur souhaiter, je veux leur souhaiter un bon mandat, bien sûr à l'ensemble des collègues qui ont été élus, mais de façon particulière aux 56 nouveaux de toutes les formations politiques, de toutes les familles politiques. Je suis sûr qu'ils vont adorer, adorer ce travail, ce métier. Quel n'est pas le plus beau métier que celui de défendre nos idées, nos convictions et de représenter nos concitoyens pour faire en sorte que la qualité de vie, notre qualité de vie soit meilleure de jour en jour, partout à travers le Québec, dans chacune de nos régions?

Alors, un dernier mot, Mme la Présidente, avant d'aller au pourquoi de cette intervention, à l'objet majeur de cette intervention, Mme la Présidente: saluer les ex-collègues qui sont partis, d'autres qui ont décidé de ne pas se représenter et d'autres qui ont été défaits — c'est la règle du jeu, Mme la Présidente — et bien sûr saluer l'ensemble, mais de façon particulière... Parce que se créent des liens parmi nous, toutes familles composées, mais bien sûr dans notre propre parti, dans notre famille se créent des liens d'amitié, et je voudrais saluer... Parce que, vous savez, la victoire est légion, mais la défaite est solitude. Alors, je veux les saluer, je veux leur dire qu'on a une pensée pour eux. Et bien sûr je voudrais saluer d'une façon toute spéciale mes ex-collègues de ma famille politique, et particulièrement, bien sûr, M. Claude Pinard,

et M. Normand Jutras, et M. Luc Thériault, auxquels nous avons été identifiés à une équipe, une équipe de parlementaires qui était très aguerrie.

On a même chuchoté à notre oreille que parfois certains ministres, avant de se présenter à une commission parlementaire pour défendre des projets de loi, faisaient des coups de téléphone pour savoir si ça allait être long, si on met... Nous, notre marque de commerce, notre cadre politique, c'était d'aller au fond des choses, c'était d'aller au fond des choses sur chacun des dossiers. Je vois la ministre des Transports, qui est ici, j'ai eu à travailler avec, on peut le mentionner, M. Michel Després, son prédécesseur, et il y en a d'autres, M. Marcoux également, lesquels ont présenté différents projets de loi. Et parfois, tout dépendant des réponses, ça pouvait prendre un certain temps ou un temps certain avant d'en comprendre toutes les dimensions, d'en comprendre tous les détails. Parce que souvent on se dit: Le diable se cache dans les détails. Donc, mes collègues étaient des gens expérimentés, qui allaient au fond des choses. Alors, c'était un travail agréable, dans une atmosphère de participation très active, où on faisait en sorte d'aller chercher toutes les informations pertinentes pour informer nos concitoyens et nos concitoyennes des tenants et aboutissants de chacun des projets de loi.

Ce qui m'amène bien sûr, Mme la Présidente, ici, à faire quelques commentaires sur ce fameux discours inaugural que le premier ministre a donné le 10 mai dernier. Un commentaire général: On se serait attendu à plus, à mieux. C'est un peu un régime minceur auquel on nous interpelle. Et surtout, surtout, quelle absence, quelle absence de vision. Ce n'est pas un appel au dépassement que le premier ministre nous lance, lance au peuple québécois, c'est un régime minceur. C'est à peu près ce qu'on nous dit qu'on peut faire dans un régime provincialiste, dans un cadre d'une province. On nous dit quoi dans ce discours inaugural? Baisse d'impôt au détriment des investissements urgents, nécessaires, essentiels qui commande la situation dans nos services publics: éducation, santé, services sociaux. Et cette baisse, Mme la Présidente, trompez-vous pas, elle est accompagnée d'augmentations. Encore la bonne vieille recette de ce parti: on augmente tous azimuts tout ce qui existe comme tarification. Après l'électricité, l'assurance médicaments, là on nous dit: Augmentation des frais de scolarité, des droits de scolarité. Et bien sûr on nous dit: Une redevance, une augmentation, une redevance sur des hydrocarbures. Qu'est-ce qui va se faire? Mme la Présidente, à la première occasion, on va refiler la facture aux consommateurs.

La santé, oh, surprise, là ça y est, le chat sort du sac. On nous dit: Voilà, arrive le privé, le privé dans notre régime de santé qui, par les lois, est reconnu un système de santé accessible, public et gratuit. On s'entend, gratuit, payé par les impôts, déjà par les impôts de nos concitoyens. On nous parle de sécurité, je ne dis pas que tout est mauvais, Mme la Présidente, mais quand même on se serait attendu à beaucoup plus. La sécurité, on nous parle des armes à feu, très bien, mais où est cette politique sur la sécurité routière qu'on nous annonce depuis deux ans, qu'on nous a annoncée depuis deux ans? On n'a qu'à regarder, Mme la Présidente, l'hécatombe de la fin de semaine dernière: encore une dizaine de morts sur nos routes. On est passé d'un bilan routier de 1 904 à 649 décès, victimes; on est rendu à plus de 717 victimes

en 2006. Rien, rien dans le discours inaugural, le néant, le silence total.

● (16 h 40) ●

Mme la Présidente, où est le plan de match de ce gouvernement? Où est cet appel au dépassement de ce gouvernement? Que va faire le gouvernement pour contrer le décrochage scolaire, ce que je vais appeler une plaie sociale, un cancer social qui gruge littéralement les forces vives de notre nation? Quel est ce plan de lutte pour lutter contre l'endettement des familles et l'endettement des jeunes familles?

Quel est le plan de match du gouvernement pour créer la richesse, pour créer les emplois? Doit-on rappeler à ce gouvernement, Mme la Présidente, qu'il y a eu 100 000 emplois de perdus dans le secteur manufacturier? Chez nous, dans notre région, dans le comté de Beauharnois, après Spexel 75 emplois, après Gildan 200 emplois, après Goodyear 800 emplois, savez-vous qu'est-ce qu'on nous annonce pour le futur? La possibilité que le plan d'Alcan, dans la ville de Beauharnois, dans le comté de Beauharnois, ferme ses portes en 2011 ou en 2012. Encore 200 emplois. Des emplois bien rémunérés. Que fait le gouvernement?

Moi, ce que je demande aujourd'hui au gouvernement et au ministre du Développement économique, c'est un fonds d'investissement. À des situations exceptionnelles, il faut prendre des moyens exceptionnels, Mme la Présidente, un fonds d'investissement industriel, un fonds d'investissement économique pour contrer une situation exceptionnelle, pour contrer ces pertes d'emploi dans la région du Suroît, dans le comté de Beauharnois. Il faut penser à tous ces travailleurs et travailleuses qui ont perdu leurs emplois. C'est un drame social. C'est un drame personnel que de perdre son emploi. On va voir les dommages sur le plan individuel, sur le plan familial, sur le plan sociétal, toutes ces pertes d'emploi engendrées au cours des dernières années, Mme la Présidente.

Quel est le plan de match, Mme la Présidente, contenu dans ce discours inaugural concernant la protection du pouvoir d'achat de nos aînés, de nos retraités, qui, au fur et à mesure des années, voient leur pouvoir d'achat baisser? 1 %, 2 %, 3 % par année. Une année, deux ans, vous allez me dire, ce n'est pas très grave, mais, après 10 ans, 15 ans, 20 ans, on se rend compte de la dramatique des choses. C'est une perte de pouvoir, c'est un appauvrissement, appelons les choses telles qu'elles sont. Rien dans le discours inaugural.

Qu'est-ce qu'on fait au niveau du logement social? Est-ce qu'on a entendu une demi-phrase dans ce discours inaugural concernant le logement social? Est-ce qu'on a vu poindre la moindre idée qu'on aurait des investissements majeurs pour rénover notre parc immobilier, ce patrimoine québécois, pour que l'ensemble de nos concitoyens et concitoyennes puissent se loger convenablement? Rien. Mme la Présidente, il est clair et net que ce gouvernement-là vient de démontrer encore une fois que, si le Québec demeure dans un cadre provincial, il n'a pas les moyens pour faire face avec vision, avec des moyens importants, pour faire face aux grands enjeux, aux grands défis que je viens de nommer.

Et en plus, Mme la Présidente, qu'est-ce qu'on va faire concernant ces grands enjeux qui ne sont pas en devenir, qui sont là présents? Je pense au vieillissement de la population. Je parle au décrochage scolaire. Je

parle au développement durable. Je parle à la création de la richesse. Je parle à la pérennité de nos services publics qui sont nettement en danger par un sous-investissement, sous-financement. Alors, Mme la Présidente, régime minceur, recul, absence de vision, absence du futur collectif. Ça n'a pas de bon sens, Mme la Présidente.

Les Québécois et Québécoises demandent plus que ça. Ils demandent plus que ça. Les Québécois et les Québécoises nous ont dit, le 26 mars: On va faire une pause, on va faire une pause, un temps d'arrêt, un moment d'observation, de réflexion. Mais ils veulent également que leur gouvernement prenne acte de la situation, parce qu'on a tous été interpellés, le gouvernement a été interpellé au premier chef, et prenne les moyens concrets pour que cette qualité de vie, pour que cette qualité de vie soit, pas à la baisse, Mme la Présidente, soit en augmentation, une qualité de vie généralisée partout, à travers tout le Québec, dans toutes nos régions du Québec.

Et, Mme la Présidente, je vais conclure sur ce propos: Les Québécois et les Québécoises n'ont pas dit non à la souveraineté, ils n'ont pas dit non à la souveraineté, ils ont fait une pause, une pause, un temps d'observation pour faire en sorte, Mme la Présidente, et j'en suis persuadé, que, le plus tôt possible, à la première occasion, les Québécois et les Québécoises, qu'ils forment une nation, une nation sans condition, pas une nation dans un Canada uni, une nation propre à elle-même. Et une nation, un peuple, ça a droit à son pays. Et, à la première occasion, avec fierté et maturité, on appellera les choses telles qu'elles sont, les Québécois et les Québécoises aspireront à leur liberté collective. Ça s'appelle la souveraineté politique du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Beauharnois. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Mirabel. S'il vous plaît, votre collaboration. M. le député de Mirabel.

M. François Desrochers

M. Desrochers: Merci, Mme la Présidente. Dans un premier temps, Mme la Présidente, j'aimerais remercier les électeurs — c'est à mon tour — du comté de Mirabel, comté de Mirabel qui, selon moi, est évidemment le plus beau comté du Québec, notwithstanding les propos tenus tantôt par mon ami de Kamouraska — je constate qu'il ne l'a pas tenu dans son analyse — comté de Mirabel qui est situé et ceinturé par le lac des Deux Montagnes et la rivière des Mille Îles et qui s'étend jusqu'aux majestueuses Laurentides — quand même, il ne faut pas oublier que ce sont les plus vieilles montagnes du monde — et, dans ce comté, dans les basses-terres du Saint-Laurent, donc Mirabel, qui comporte parmi les meilleures terres agricoles au Québec. Ce n'est pas rien.

Les gens du comté de Mirabel, ce sont des jeunes familles. C'est un comté en croissance actuellement avec beaucoup d'effervescence, avec une population agricole, on parle de plus de 600 agriculteurs de tous les groupes, des hommes d'affaires aussi, comté dynamique qui compte beaucoup d'industries en aéronautique, de nouvelles technologies, beaucoup au niveau de l'industrie également qui sont présents, et beaucoup d'ainés. Et j'aimerais remercier tous ces gens-là qui ont fait confiance à notre programme, qui ont fait confiance à notre parti, à

notre chef et à moi-même pour porter des nouvelles aspirations, pour faire avancer la cause des Québécois et surtout la cause du Québec.

J'aimerais également en profiter pour remercier les membres de ma famille. C'est évident que, sans les membres de ma famille, je ne pourrais pas être ici, à mon épouse Myriam, à qui je tiens une grande pensée actuellement. Sans elle... sans toi, Myriam, il m'aurait été impossible d'être ici. Ton appui, toujours indéfectible au cours des 12 dernières années dans mes aventures politiques, dans mes aventures administratives... à toujours été là pour me seconder et, avec elle, évidemment amène ma jeune famille et soutient maintenant ma jeune famille, mes trois petits enfants, Charles-Antoine, Catherine et Laurianne, six ans et quatre ans pour mes petites jumelles qui commencent un peu à comprendre et à poser certaines questions: Qu'est-ce que papa fait ici, maintenant, au château de princesses? Donc, ça commence tranquillement... Et ils participent, ils commencent, dans leur imaginaire, dans leur imaginaire d'enfant, un peu à comprendre abstraitement ce qui se passe ici et l'importance qu'on fait.

J'aimerais aussi saluer mon père, Robert, qui a été, depuis toutes ces années, d'une aide exceptionnelle. Et j'ai une pensée spéciale pour ma mère qui, malheureusement, quatre mois avant l'élection, nous a quittés subitement. Et je dois dire que c'est grâce à elle, c'est elle qui m'a initié à la politique depuis de nombreuses années. Elle était membre fondatrice d'un parti qui est ici, disons à l'ouest de moi. Elle a été membre fondatrice de ce parti depuis la fin des années soixante, s'est battue dans les années soixante-dix et quatre-vingt, n'a jamais arrêté et m'a appris une chose importante, essentielle même, que tout ce qui méritait d'être fait méritait d'être bien fait. Et j'essaie, aujourd'hui, en pensant à elle, d'appliquer cette théorie-là à mon action politique et à rendre les choses le plus humainement possible dans le bien des Québécois, dans le bien de tous.

● (16 h 50) ●

J'ai une pensée aussi... je tiens à remercier mon équipe de bénévoles sans qui, c'est évident, j'n'aurais pu être ici. Il y en a beaucoup, je pense à Catherine, à Richard, je pense également énormément à ma belle-famille, mes beaux-parents, Gilles et Mireille, qui ont été d'une aide incroyable dans cette belle aventure, à mes amis Réal, Gilles, à Marc-André, à Sébastien, à Frédéric, et j'en passe, et j'en passe, Émilie également qui m'a beaucoup aidé, qui m'ont aidé à représenter maintenant le comté de Mirabel, le comté de Mirabel qui compte plusieurs villes, dont la ville de Mirabel, que vous connaissez, mais la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac également, Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, Oka, Kanasatake, Saint-Placide, villes de la couronne nord de Montréal actuellement qui vivent... Nous vivons actuellement une croissance assez importante, assez phénoménale, si on compare au reste de la province de Québec, et qui en même temps amène son lot de défis.

Donc, nous avons actuellement une croissance qui est très forte, mais ça va avec évidemment un gros taux de décrochage scolaire, qui est à 8 % au-dessus de la moyenne nationale, ce qui est énorme. Les entreprises viennent solliciter nos jeunes, et évidemment les jeunes sont tentés par la première expérience financière, et tout. Donc, ce sont des problèmes récurrents. Et puis tantôt

j'en parlerai dans le volet de l'éducation, c'est un volet qui devra être traité rapidement, apporter des solutions rapidement, parce que, si on ne bouge pas actuellement, ces gens-là qui font le choix de choisir le travail avant même d'avoir un diplôme secondaire auront à faire face à des défis assez spéciaux.

Et puis il y a beaucoup de défis à relever, de dossiers dans notre comté. Je pense évidemment à la croissance économique, qui amène des problèmes de transport. Nous vivons actuellement beaucoup de problèmes de congestion. Il y a actuellement l'AMT qui développe un projet d'une gare chez nous, à Mirabel, à Saint-Janvier, et le projet actuellement piétine. L'endroit est trouvé. Par contre, deux endroits sont en cause actuellement. Et les jeunes familles qui voyagent de Mirabel vers Montréal ont besoin d'une qualité de vie, ont besoin d'une gare, ont besoin d'un centre pour avoir le transport en commun, et actuellement ce dossier-là malheureusement n'avance pas assez. On m'a confirmé que l'argent était là. Mais c'est un dossier sur lequel je tiens à suivre, il y va de la qualité de vie des citoyens de Mirabel mais également de la couronne nord en général.

Nous avons également eu, et exprimé par le passé, et exprimé actuellement la nécessité d'avoir un CLSC. Au point de vue santé, Mme la Présidente, j'aimerais simplement vous rappeler que, la région des Laurentides, on a un gros déficit financier, des effectifs mal représentés en santé. Le CLSC, pour nous, est un dossier prioritaire, et nous espérons réussir à avoir une implantation dans les prochains mois, dans les prochaines années.

Les dossiers de la croissance économique de mon comté évidemment vont de pair avec de nouvelles écoles, la croissance étant telle chez nous, du côté de Mirabel, que les écoles ne suivent pas. Actuellement, une école secondaire sera construite dans les prochains mois, mais déjà il est prévu que, d'ici quatre ans, cette nouvelle école ne pourra subvenir à la demande croissante. Donc, les citoyens s'attendent à ce que nous soyons une opposition efficace et constructive, évidemment qu'on gère ces dossiers-là de façon importante et intelligente.

Il y a également beaucoup d'agriculteurs chez nous, à peu près 600, qui sont diversifiés dans la production porcine, avicole, bovine et laitière, et les agriculteurs du comté de Mirabel font face à de nombreux défis. Je rappelle ici, suite à nos rencontres que nous avons eues, qu'il est clair que les agriculteurs, au Québec, n'ont pas la tâche facile actuellement. Question de normes environnementales très serrées, question de compétition internationale, il n'est pas facile actuellement d'être un producteur agricole. Nos agriculteurs doivent se battre avec les plus gros producteurs du monde, nos voisins américains, ce qui est une grosse exigence pour eux, et ils sont soumis à des normes environnementales plus sévères que nos collègues américains. Ils le font, ils le font bien. Ce n'est pas parfait évidemment, mais évidemment il est important de rappeler à cette Chambre les efforts que font ces gens-là ici. Et, dans le comté de Mirabel, il est important de souligner que c'est quand même le jardin à fruits et à légumes de Montréal, de la ville de Montréal. C'est un dossier très important.

Pour ce qui est du dossier éducation, Mme la Présidente, j'aimerais remercier mon chef, M. Dumont, qui m'a fait confiance pour devenir porte-parole de

l'opposition officielle en matière d'éducation, un domaine que je connais bien pour y avoir travaillé au cours des 10 dernières années à titre d'enseignant dans le réseau public, au secondaire, et à titre également de directeur adjoint à l'école secondaire des Patriotes. Il m'a été donné de voir évidemment les nombreux défis qui vont de pair avec le monde de l'éducation et malheureusement le manque peut-être de vision ou le manque de profondeur du discours inaugural, en cette Chambre, qu'a fait le premier ministre. Les défis sont énormes au niveau de l'éducation, et malheureusement on ne sent pas l'accrochage de l'autre côté, du parti au pouvoir actuellement, pour bien cerner les problèmes et les régler. Je pense actuellement au primaire, comment se fait-il, Mme la Présidente, que, dans certains pays d'Europe, l'Europe du nord précisément, certains tests de dépistage se font rapidement, en bas âge, au niveau de la première année, maternelle, première année, deuxième année, et qu'ils sont capables déjà, en ce moment, de cibler les besoins en orthopédagogie, en orthophonie des élèves qui fréquentent les écoles — c'était notamment en Suède et en Norvège — alors qu'au Québec, ici, nous ne sommes pas en action, nous sommes en réaction?

Les problématiques de financement vont de pair également avec la réforme, la réforme qui nous a apporté quand même de bonnes idées, intéressantes au départ, mais qui n'étaient pas collées sur la réalité. Comment se fait-il qu'actuellement nous intégrons des élèves au régulier dans les classes secondaires et que les ressources ne vont pas avec? Comment se fait-il que nous intégrons des élèves à troubles de comportement, à troubles d'apprentissage et qu'aucune éducatrice ou orthopédagogue, orthophoniste ne suit? C'est un peu ce qu'il y a avec la réforme actuellement, c'est que la réforme, dans sa présentation et dans son appropriation, n'a pas été présentée aux enseignants, ne s'est pas faite de concert avec les enseignants. Et, pour nous, nous jugeons vraiment essentiel et très important d'embarquer maintenant, de réembarquer les enseignants à la poursuite de la réforme. Beaucoup de choses devront changer.

Nous avons parlé tantôt, en cette Chambre, également du redoublement aux niveaux primaire et secondaire. J'aimerais rappeler actuellement que, dans certaines écoles de la Rive-Nord où j'ai travaillé, 50 % des élèves de secondaire II sont présentement en situation d'échec. Ces élèves-là sont les pionniers de la réforme, ils ont passé à travers le primaire et le secondaire et arrivent à la fin de l'année, et la plupart de ces jeunes-là n'ont pas des acquis ni de secondaire I ni de sixième année. Et la question est à se poser: Qu'est-ce qu'on va faire avec eux maintenant? À partir du moment où ces élèves-là vont peut-être recommencer le secondaire II ou peut-être aller même en secondaire III, comment allons-nous faire pour justement parer aux lacunes de ces élèves-là? C'est une question qui est très importante et que malheureusement on n'a pas trouvé d'écho ici.

Bien sûr, on parle de malbouffe dans le discours inaugural du premier ministre, mais j'aimerais rappeler que les écoles ont déjà commencé depuis longtemps à avoir des programmes. L'école où je travaillais récemment a déjà, depuis à peu près trois ans, enrayé la malbouffe. La malbouffe est un problème de société, c'est vrai, mais j'aimerais rappeler qu'actuellement la problématique se situe moins dans les écoles que dans les restaurants fast-food

avoisinant les écoles. C'est quand même assez important.

Il y a beaucoup de bonnes intentions qui ont été apportées à la réforme. C'est important de miser sur d'autres choses que l'acquisition de connaissances. Les acquisitions de connaissances qu'on apprenait avant dans les écoles, évidemment, permettaient d'avoir une bonne vision d'ensemble mais ne permettaient pas... ces savoirs-là ne permettaient pas beaucoup d'intégrer des savoir-faire, d'où l'appropriation et l'arrivée des compétences, sauf qu'actuellement l'arrivée des compétences au niveau de la réforme s'est faite sans ce qui avait été fait avant, sans jumeler tout ça aux acquisitions de connaissances. Nous avons actuellement des enseignants qui peinent à bien comprendre les mesures d'évaluation pour évaluer les compétences. Dans le discours inaugural, on nous annonçait qu'on retournerait avec un bulletin chiffré, demande que l'ADQ avait depuis longtemps. Mais la question est à poser: Est-ce que l'arrivée du bulletin chiffré va se faire au niveau des évaluations de connaissances ou les évaluations de compétences? Les réponses jusqu'à maintenant sont restées lettre morte.

Les enseignants sont partie prenante de la réforme. Il serait important également qu'on tienne compte de ce qu'ils ont déjà fait par le passé. Les enseignants se sont impliqués énormément au niveau de la réforme scolaire, ont proposé des appuis, et tout ça, et jamais l'écho n'a été senti ici, au gouvernement, par le passé.

Ça m'amène, Mme la Présidente, à parler du dégel des frais de scolarité. Il est clair qu'actuellement, pour faire face à la concurrence des universités canadiennes, des universités américaines, il va de pair qu'actuellement il doit y avoir un refinancement au niveau des universités québécoises. Nous avons, nous, une vision de dégel de scolarité qui se fait sur une base d'indexation. Selon nous, cette proposition est quand même plus sensible et respectueuse de la capacité de payer des étudiants. J'aimerais rappeler par contre que le dégel qui s'en vient, qui a été proposé par le gouvernement et qui va l'être subitement dans son budget également, prévoit des augmentations de 30 % pour les cinq prochaines années, et la question est à savoir: Est-ce que les étudiants ont la capacité de payer à ce niveau-ci?

Et également ce que nous vivons en études supérieures avec ce qui s'est passé avec le fiasco de l'UQAM, j'aimerais rappeler que les hausses de scolarité échelonnées sur cinq ans, si on enlève ce qui a été proposé par le gouvernement au niveau du refinancement au niveau des prêts et bourses, le manque à gagner sera l'équivalent du déficit de l'UQAM. On parle à peu près de 200 millions. Donc, d'un certain point de vue, l'argent frais apporté par les étudiants pour le dégel ira d'un autre côté, parce que c'est toujours le gouvernement qui est contributaire, qui est toujours le fiduciaire, ira d'une certaine partie à financer ce fiasco. On peut se poser la question: Est-ce que l'université, tant le primaire et le secondaire, est-ce que notre mode, notre système d'éducation est l'avenir pour nous et de quelle façon doit-on le mener?

● (17 heures) ●

Il y a d'autres choses également. Si on regarde par rapport au gouvernement, il est clair que le modèle québécois a amené quand même son lot de bonnes choses dans les années soixante-dix et quatre-vingt, mais que ce modèle n'a pas été tellement souvent remis en cause,

et actuellement, d'une certaine façon, nous en payons le prix. J'aimerais rappeler la structure des commissions scolaires actuellement, qui est une structure lourde, qui est une structure pesante, qui a amené énormément de dépenses au niveau administratif au cours des dernières années, on pense à 25 % d'augmentation de leurs frais administratifs et on pense aux élections des commissaires d'écoles qui peut-être vont proposer... les commissions scolaires vont peut-être proposer des changements. Mais j'aimerais rappeler qu'il y a un taux de participation actuellement de 8 à 10 %, de façon générale, au Québec, avec les commissaires d'écoles, à ces élections-là. Il serait important de tenir compte que le système actuel compte déjà, dans les écoles, au sein des conseils d'établissement, la représentation des parents et de la communauté. Donc, on assiste actuellement à un dédoublement et on n'arrive pas à savoir, d'un côté ou de l'autre, qui va l'emporter. Il est clair pour nous que notre souhait va au niveau des écoles autonomes et qu'il est possible, avec tous ces changements, de renforcer le lien avec les écoles et avec la communauté. C'est quelque chose que nous jugeons relativement important.

Comment se fait-il également qu'au niveau de la santé que nous soyons tellement imposés — dans le comté de Mirabel, c'est vrai également — et que nous ayons perdu dernièrement la présence d'un centre de radio-oncologie qui devait se situer à Saint-Jérôme et qui vient maintenant d'être annoncé pour la ville de Laval? Problématique de santé actuellement dans les Laurentides. Est-ce dû peut-être à la prépondérance du milieu agricole? Il reste que la région des Laurentides actuellement connaît une hausse marquée des cancers. Pourquoi ce centre maintenant s'en va-t-il à Laval, alors qu'il a été développé et probablement déjà prévu pour être à Saint-Jérôme? Question qu'on pourra poser pour la suite au gouvernement.

J'aimerais aussi conclure en rappelant à ce gouvernement qu'il y a d'autres problématiques au niveau de la compétitivité. Nous avons de la misère... Les gens du comté de Mirabel m'en ont fait la remarque quand j'ai fait la tournée déjà des maires et des conseils municipaux, qu'il devient de plus en plus difficile d'exporter certains savoirs avec d'autres provinces canadiennes. Est-ce normal, à ce moment-ci, que la même dynamique se fait remarquer dans l'éducation? Certains enseignants de mon comté, des enseignants universitaires, se sont fait offrir des choses dans les universités canadiennes, à Toronto, à Winnipeg, en Saskatchewan et en Alberta, des offres qu'ils ne pouvaient refuser. Est-il normal que l'éducation, notre fer de lance avec lequel on va développer l'économie du Québec, est-il normal que cette éducation-là traîne de la patte actuellement, et qu'elle souffre d'un manque de financement, et ainsi, donc... arriver à un manque de compétitivité? L'avenir du Québec, l'avenir, la force du Québec, l'autonomie qui s'en vient du Québec, dans le contexte de mondialisation, va se développer puis va s'affirmer grâce à l'éducation, grâce au financement qu'on va faire. Il est grand temps, je crois, que l'éducation redevienne la priorité numéro un des gouvernements avec la santé.

En conclusion, Mme la Présidente, j'aimerais donc remercier tous les gens du comté de Mirabel qui ont vu en notre parti, en l'ADQ, une nouvelle source, contact privilégié auprès de la population et la confiance

qu'ils nous ont donnée pour amener à bien cette nouvelle expérience. Ils ont confiance en nous, et je suis ici pour m'engager devant eux à bien les représenter dans toutes les situations. Nous sommes ici privilégiés par rapport à la situation démocratique, nous sommes ici pour mettre l'épaule à la roue, et c'est ce que nous allons faire au cours des prochains mois. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Mirabel. Je cède maintenant la parole à la prochaine intervenante, Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Mme Yolande James

Mme James: Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est avec plaisir que je fais cette première intervention, et j'en profite tout d'abord... vous féliciter pour vos fonctions. Et, vous connaissant votre rigueur et votre expérience, on voit déjà que vous faites bien le travail à la présidence... ou à la vice-présidence, à l'Assemblée. Alors, je vous félicite, Mme la Présidente.

Dans un premier temps, je veux vous dire que j'ai le goût vraiment, aujourd'hui, de vous parler de plusieurs choses, mais je vais beaucoup parler avec mon cœur. Vous savez, Mme la Présidente, ça fait maintenant deux ans et demi que j'ai ce privilège d'être députée à l'Assemblée nationale, et, dans deux ans et demi, je vous dirais que j'ai eu ce privilège d'abord et avant tout de représenter les électeurs et les électrices du comté de Nelligan, le plus beau comté du Québec. Je suis sûre que je ne suis pas la première personne à dire ça, mais je le crois sincèrement. Je le crois sincèrement non seulement parce que j'ai ce privilège de les représenter à l'Assemblée nationale, mais j'ai eu cette chance de faire ma vie là, de pousser, d'aller à l'école, de faire mes amis. Et je fais toujours ma vie là et je me dis que j'ai été très chanceuse de le faire. Et je veux remercier beaucoup de monde, mais d'abord et avant tout, c'est clair, de pouvoir remercier les électeurs qui m'ont redonné leur confiance en m'accordant ce privilège de les représenter de nouveau à l'Assemblée nationale.

Vous savez, Mme la Présidente, quand je suis arrivée, en 2004, sans vous faire le parcours de ma vie total — parce que ça peut être long, puis je ne pense pas que ça intéresse nécessairement tout le monde; mais je pense que c'est important de le dire — je ne m'attendais pas nécessairement à faire d'une vie professionnelle ou faire une carrière en politique. J'ai commencé en politique parce que j'avais une passion pour ça. J'avais une passion et un désir de vouloir participer aux débats de société. J'avais une opinion. Mes parents me l'ont toujours dit, que j'avais toujours une opinion sur tous les sujets. Mais je cherchais une place pour moi de pouvoir participer à ces débats-là, et ça fait maintenant, je dirais, malgré mon âge, ça fait déjà plus que 10 ans que je fais ça.

Et je vous en parle, Mme la Présidente, parce que je n'aurais jamais pensé que je serais, un jour, députée. Mais, à 17 ans — je recule au moment où j'ai commencé mon implication politique — je n'ai jamais pensé qu'une fille, à ce moment-là pas encore femme, pourrait tout simplement participer activement en politique. Je pensais que, pour ce faire, ça prenait en quelque part des liens

familiaux ou il fallait connaître des personnes branchées à une machine électorale ou une organisation politique quelconque. Mais j'ai vu au Parti libéral qu'une femme, une fille simple pourrait tout simplement participer parce qu'il y avait une commission-jeunesse. Peu importe mes origines, peu importe ma langue maternelle, j'avais une place, j'ai vu une place là pour moi. Et, si c'est quelque chose que j'ai voulu faire en politique, c'est que je souhaite que d'autres pourraient voir ça en ma présence en politique et en la présence d'autres aussi, évidemment, Mme la Présidente, que la place, elle est là pour les jeunes, pour les femmes, pour les gens qui souhaitent y participer, et c'est important de le faire.

Mais, encore là, Mme la Présidente, si je suis là, c'est clair que, comme je vous l'ai dit, c'est parce que d'abord et avant tout c'est les électeurs qui m'ont permis de faire ce travail et de les représenter ici, à l'Assemblée nationale, mais c'est aussi parce que j'ai eu une équipe extraordinaire. Par mon équipe, je parle de l'équipe de l'organisation du comté. Je pense, entre autres, à ma présidente d'association. Ma présidente d'association, elle a 81... Elle s'appelle Berthe Bellefeuille. C'est une femme que j'ai pu connaître depuis l'âge de 16 ans. Je habitais pas loin d'elle. Elle a tout vu passer, hein? Ça fait des années qu'elle s'implique en politique. Et, quand j'ai commencé à la Commission-Jeunesse, c'est quelqu'un qui m'a beaucoup aidée, et elle continue d'être là. À 81 ans, c'est une femme qui ne manque pas d'énergie, qui est là, qui a été là tout au long de la campagne électorale et qui a fait des téléphones. Elle a organisé les bénévoles, elle a fait des rencontres de cuisine chez elle, chez d'autres parce qu'elle y croit, puis elle y croit encore, et pour moi c'est un modèle. Je pense que c'est un modèle non seulement pour moi, mais pour l'ensemble des citoyens, non dans l'Ouest-de-l'Île mais, je dirais, pour le Québec, puis c'est grâce à elle en grande partie que je suis là.

Je vous ai dit que mon équipe de comté, Nathalie, Chris — et je ne veux pas en oublier — Julie Brisson, entre autres, qui ont été là... Mais je veux dire un mot, Mme la Présidente, pour mes parents parce qu'avant aujourd'hui je n'ai jamais vraiment eu... Pas que je n'ai pas eu l'occasion de le faire, mais je n'ai jamais été capable d'exprimer à quel point ces deux personnes m'ont tout donné, to be able to have in your life people who tell you: Anything is possible for you. As I grow older, and I meet people, and I see that not everybody has that same privilege to have people — you don't choose your parents — who can tell you that anything is possible for you if you work hard for it — ils m'ont tout donné, Mme la Présidente — as long as you work, it's there. And in life you have a series of obstacles, but these two people still today continue to be, I would say, the anchor and the foundation to push me forward in all actions. So, I say for the first time publicly, because I'm able to, at what point I love them and I appreciate the work and the support that is unconditional that they give to me.

● (17 h 10) ●

Je veux aussi dire... C'est peut-être long, la période de remerciements, Mme la Présidente, mais vous savez que, quand on rentre à l'Assemblée nationale et qu'on a la chance de se joindre à une équipe, on se joint à une équipe qu'on a souvent eu la chance de regarder, regarder leurs talents. Je pense, entre autres, au ministre de la Justice

et de la Sécurité publique, et de la ministre des Relations internationales, et le député de Verdun, entre autres, que je vois. Et j'aurai l'occasion de revenir sur la ministre des Relations internationales, qui a occupé le poste que j'occupe à l'instant. J'ai pu, dans les dernières semaines, vraiment comprendre et apprécier à quel point cette femme a vraiment fait des pas extraordinaires pour le Québec lorsqu'elle a elle-même négocié cette entente avec le gouvernement fédéral qui nous permet, aujourd'hui, de dire: Nous étions la seule province à le faire, de sélectionner nos immigrants au Québec.

Alors, Mme la Présidente, comme je vous le disais, quand on arrive en politique, d'avoir la chance de vraiment vivre avec et de connaître des gens qu'on a admirés de loin, c'est quelque chose. On s'attend... C'est sûr qu'on vit des moments d'intimidation, qu'on vit des moments où on est nerveux, où on est gêné, mais je tiens à dire à quel point j'apprécie le fait que, du moment que je suis arrivée, du moment que j'ai pris mes premiers pas à l'Assemblée nationale, encore j'ai été très, très chanceuse de vivre une expérience avec des collègues qui m'ont aidée à avancer dans le comté, à travailler, à apprendre le travail, le métier de député, qui n'est pas facile parce que dans le fond, Mme la Présidente, il faut être honnête, les demandes et les besoins de la population, ils sont là, puis chaque personne, peu importent les allégeances politiques... Puis je pense qu'il faut le dire puis je pense qu'on ne le rappelle pas assez, que chaque personne ici présente, les 125 membres de l'Assemblée nationale, peu importent nos allégeances politiques, on est là d'abord et avant tout parce qu'on croit au Québec, puis on veut faire avancer le Québec, et on a intérêt, tous et chacun et chacune d'entre nous, de s'assurer de travailler ensemble, et au-delà des intérêts partisans, quand on peut le faire, évidemment, mais travailler ensemble.

Mme la Présidente, je vous ai parlé un peu du comté de Nelligan et du fait que je souhaitais continuer le travail que j'ai fait là. Vous savez que c'est un excellent député qui m'a précédée et qui a fait un excellent travail pendant une quinzaine d'années. Depuis 2004, on a pu travailler afin de faire en sorte qu'on a le premier et le seul programme pharmaceutique, au cégep Gerald-Godin, qui fait en sorte que les jeunes de l'Ouest-de-l'Île ont l'occasion maintenant ou auront l'occasion, à partir de l'année prochaine, d'étudier et d'aller chercher un D.E.C. en pharmaceutique pour travailler avec l'industrie par la suite. Je pense que c'est quelque chose de très important.

Je vous dirais aussi qu'une des raisons que j'ai fait cette affirmation que le comté de Nelligan est la circonscription... vraiment le plus beau comté, c'est parce que je pense que c'est vraiment un comté qui est à l'image du Québec non seulement par les gens qui y sont... On a des jeunes, on a des moins jeunes, on a... Tout le monde est beau, là, mais on est là puis on participe activement avec une industrie pharmaceutique, entre autres, qui est très, très présente et qui travaille avec les gens qui sont là.

Mais une des choses de laquelle je suis vraiment très fière, c'est le bilinguisme. Vous savez qu'à Nelligan, comme partout dans l'Ouest-de-l'Île, on parle en français et en anglais. Je vois mon collègue de Robert-Baldwin et de Marquette qui peuvent confirmer ce que je vous dis, c'est qu'on parle en français et en anglais souvent en

même temps. Nous, la paix linguistique, on a inventé ça, chez nous. Puis c'est important de le dire parce qu'en même temps qu'on peut affirmer l'importance et la primauté du français c'est important pour nous aussi de dire qu'on a non seulement une capacité, mais on est fiers d'être capables de parler plusieurs langues puis on veut continuer à vivre ensemble puis de faire avancer les intérêts de la région.

Mme la Présidente, ça fait maintenant un mois, le premier ministre m'a confié des responsabilités additionnelles en tant que ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. Mme la Présidente, encore là, je viens émue quand j'en parle parce qu'évidemment je suis très fière, fière de la responsabilité et de la confiance que le premier ministre m'a accordées, et je vois à quel point que c'est important de continuer l'excellent travail qui a été fait par ma prédécesseure, je dirais mes deux prédécesseures, la députée d'Anjou et la ministre de l'Emploi et de la... de l'Éducation et de la Famille, du Sport et du Loisir. Mais je suis fière pour plusieurs raisons. Je pense que l'immigration est une... Je dirais que c'est plus un dossier, je pense que c'est une responsabilité collective importante qu'on a eue.

Je vous disais tout à l'heure à quel point que j'avais beaucoup d'estime pour la ministre actuelle des Relations internationales, qui a négocié cette entente avec le gouvernement fédéral, qui a fait en sorte que nous pouvons maintenant aller sélectionner nos immigrants, et ça nous a permis justement de s'assurer, notamment par une modification de la grille de sélection, de s'assurer d'aller chercher des immigrants qui vont répondre ou une immigration qui va correspondre à nos besoins ici, au Québec. L'immigration d'aujourd'hui, puis je pense que c'est important de le dire et de le répéter à chaque fois que j'aurai l'occasion de le faire, c'est une immigration qui est jeune, qui est scolarisée, qui est dynamique et qui est prête non seulement à s'intégrer... La question de l'intégration en est une qui est très importante, et, encore là, je tiens à réitérer le travail qui a été fait avant moi, notamment par la députée d'Anjou, qui a fait en sorte que...

Mme la Présidente, vous savez que maintenant, lorsqu'on parle d'intégration, ce n'est pas compliqué, c'est important de s'assurer que les gens puissent bien parler français et qu'ils puissent travailler, entre autres. Maintenant, les gens ont la chance d'être francisés avant même d'arriver au Québec. On s'assure qu'ils aient l'opportunité de même évaluer leurs compétences en français du moment où on leur donne leur certificat de sélection. Ils sont accompagnés à chaque étape. On s'assure de bien vouloir leur faire part des valeurs québécoises. Et, une fois rendus, on les accompagne pour s'assurer qu'ils puissent continuer les cours de francisation et de les aider à trouver un emploi.

Je pourrais vous donner un exemple. On a un programme d'intégration, non seulement pour les immigrants, mais pour les minorités visibles, qui fait en sorte que les gens pourront avoir une expérience de travail dans une entreprise québécoise. Alors, ce programme-là a fait en sorte que jusqu'ici 900 personnes ont pu bénéficier d'une expérience de travail, d'une part, et par la suite ont eu la chance justement d'aller garder un emploi. C'est très important. Puis je peux vous dire que, lorsque j'étais adjointe parlementaire, Mme la Présidente, j'ai eu la chance de rencontrer les gens qui ont bénéficié

de ce programme-là, et c'est quelque chose qui fonctionne bien et qu'on a l'intention de continuer.

● (17 h 20) ●

Je veux aussi dire un mot sur la question de la reconnaissance des acquis. J'ai eu l'occasion de répondre à une question, la semaine passée, là-dessus. You know, I think, Mrs. Speaker, that every person that comes to Canada, that comes to Québec must have an opportunity to fully develop, must have an opportunity to really participate fully, and by that I mean: You arrived here with talent, we must be able to use that talent. And we have a responsibility, as a government, but also as a society, to make sure that we do everything we can, so that people can have the opportunity to be the best that they can be, and to give of themselves, and to give of their talent. And so that's why we're continuing to be very vigilant on issues recognizing foreign diplomas and equivalencies. We have invested \$4 million.

On travaille avec les ordres professionnels, puis le travail qu'on fait donne des résultats. Alors, encore là, je tiens à réitérer à quel point que les avancées qu'on a faites jusqu'ici sont en grande partie à cause du fait que ce gouvernement a été très actif, notamment la députée d'Anjou, qui m'a précédée. Juste pour rappeler, ou pour le bénéfice des gens qui nous écoutent, qu'avant 2003 la question de la reconnaissance des acquis, là, malgré que c'était, à ce moment-là, un enjeu très important pour la société... Mais le gouvernement antérieur ne s'en occupait pas, il n'y avait pas de budget, il n'y avait pas d'action qui a été prise par rapport à cette question importante. Mais, nous, on a passé à l'action et on donne les résultats.

Sur cette question, Mme la Présidente, je voudrais aussi ajouter la loi n° 14. Vous savez que c'est le ministre de la Justice qui a adopté cette loi-là il y a maintenant un an. Parce que, quand on parle de la question de la reconnaissance des diplômes étrangers puis de l'accès aux ordres professionnels, il y a plusieurs intervenants puis il y a plusieurs volets également, c'est-à-dire que ce soit une question... Puis ce n'est pas tout le monde qui arrive à la même étape, qui commence au même point. Alors, ce que la loi n° 14 permet, Mme la Présidente, justement...

Je vais vous donner un exemple. C'est qu'une infirmière qui arrive de l'extérieur et qui souhaite venir travailler au Québec, avant cette loi-là, elle n'aurait pas eu l'occasion de travailler avant de se faire reconnaître pleinement ses compétences. Alors, ce qu'on fait, ce que cette loi fait, c'est que ça lui permet d'aller chercher un permis restrictif temporaire pour travailler dans un domaine particulier où on a reconnu ses compétences tout en s'assurant qu'elle puisse continuer ses processus d'équivalent. Et une personne qui joue et continuera de jouer un rôle très important là-dessus, c'est quelqu'un que j'appelle mon collaborateur, mon «partner», c'est mon voisin de comté, c'est — je veux dire son nom — Pierre Marsan, le député de Robert-Baldwin, qui travaille extrêmement fort.

Des voix: ...

Mme James: Oui, on peut l'applaudir.

Alors, sur ça, Mme la Présidente... Puis c'est avec beaucoup de plaisir que je vais continuer de travailler

avec lui. Alors, sur ça, Mme la Présidente, j'aurais continué encore une heure parce que je pense que les questions touchant l'immigration puis les communautés culturelles, et surtout de mon beau comté, fait en sorte que j'en ai toujours beaucoup à dire. Mais sur ça, Mme la Présidente, je veux vous remercier de m'avoir donné la parole et vous dire en terminant à quel point que c'est déjà un plaisir et ça continuera d'être un honneur et un plaisir de travailler pour l'ensemble des Québécois sur les questions touchant les communautés culturelles et de l'immigration culturelle, et surtout avec mon ami et mon cher collègue et adjoint parlementaire, le député de Robert-Baldwin. Alors, sur ça, je vous remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Johnson.

M. Éric Charbonneau

M. Charbonneau: Bonjour, Mme la Présidente. Je tiens tout d'abord à dire que c'est un honneur pour moi que de me retrouver ici, à l'Assemblée nationale, pour représenter les citoyens et citoyennes de la circonscription de Johnson. C'est non seulement un immense honneur, mais c'est aussi un privilège que d'exercer, aujourd'hui, la fonction de député, car nous avons à répondre aux aspirations, aux attentes et aux espoirs des gens qui nous ont élus.

Aux gens de mon comté: je vous remercie de me faire confiance. Je ferai tout pour être à la hauteur du mandat que vous m'avez accordé. Une campagne et une élection ne se font pas seules, et c'est pourquoi je tiens à souligner l'effort assidu de tous ceux et toutes celles qui m'ont appuyé, que ce soit le nombre d'heures durant lesquelles les bénévoles ont apporté leur aide pour les diverses tâches électorales, que ce soient l'appui et la détermination de l'exécutif du comté de Johnson. Et surtout je ne voudrais pas oublier l'appui de ma famille, dont ma conjointe, qui m'ont suivi tout au long de mon cheminement. Je désire tous les remercier du fond du coeur. Ils ont eu l'audace de croire en leurs convictions pour être bien représentés à l'Assemblée nationale et ils me l'ont démontré avec leur soutien indéfectible.

Comme cheminement personnel, je possède une formation en sciences pures et une formation universitaire en économie. J'ai travaillé principalement dans le secteur privé, plus précisément une dizaine d'années dans le secteur agricole et une dizaine d'années dans le secteur manufacturier. Ce qui m'a amené à m'impliquer en politique, c'est en fait le désir de pouvoir changer des choses, d'être partie prenante des décisions qui affectent notre quotidien, enfin d'être un acteur privilégié qui travaille à l'améliorer. C'est aussi le désir de répondre aux aspirations des gens et de tenter de résoudre certaines lacunes dans divers domaines qu'ils portent à mes yeux. Globalement, c'est afin d'améliorer le plus possible la qualité de vie des gens que je me suis engagé en politique active. Je veux oeuvrer à améliorer l'ensemble de notre belle société par tous les moyens qui seront mis à ma disposition et je m'engage devant mes électeurs à travailler sans relâche dans ce sens. Je veux aussi les assurer de mon entière disponibilité pour chacune de leurs préoccupations. Je

serai à leur écoute au cours de tout mon mandat et je travaillerai avec eux pour régler les problèmes qu'ils porteront à mon attention.

J'ai été nommé par ma formation politique comme porte-parole de l'opposition officielle en matière d'allègement réglementaire et de PME. J'occupe donc un des nombreux postes de porte-parole qui traitent d'économie, car nous avons décidé d'en faire une priorité, à l'ADQ. Nous voulons travailler à rendre notre économie plus performante et à donner plus de pouvoir d'achat à nos consommateurs, moins de contraintes à nos entreprises et plus de possibilités d'emploi à ceux qui désirent travailler.

Mme la Présidente, on le voit partout dans les médias, quand on se promène dans les rues de nos villes et qu'on constate l'état de nos infrastructures, de nos écoles, de nos hôpitaux, quand on se retrouve sur nos routes en mauvais état, il y a un Québec qui s'appauvrit collectivement. Mais il n'est pas impossible de le renverser si on y met un peu de volonté et surtout beaucoup de travail. Pour le renverser, il faut être à la fois plus riche et plus efficace. C'est exactement à ce niveau que se situe le dossier dont je suis le porte-parole, des allègements réglementaires qui permettent de créer plus de richesse qui elles-mêmes permettent de s'offrir de meilleures infrastructures et de meilleures institutions.

Ayant travaillé dans le secteur économique durant de nombreuses années, je suis bien au fait des problèmes que vivent les petites et moyennes entreprises du Québec. Elles supportent un fardeau extrêmement lourd qui pèse sur leurs épaules et nuit souvent à leurs possibilités d'expansion. Malheureusement pour elles, l'allègement réglementaire tant désiré n'a pas eu lieu au Québec. Si nous le demandons à n'importe quel entrepreneur, son avis ira dans ce sens. Pourtant, s'il avait eu lieu, ses conséquences auraient été tellement bénéfiques!

En empruntant une expression de mon chef, je dirai aussi qu'au Québec nous pouvons être le royaume de la PME. Nous avons tout ce qu'il faut pour ça: de l'entrepreneurship, des gens travaillants et déterminés, des ressources naturelles et humaines à portée de main. Mais de grosses barrières les empêchent d'innover et les découragent d'investir ici. Il faut lever ces barrières et donner le goût d'investir au Québec.

À l'ADQ, nous croyons donc qu'un réaménagement...

● (17 h 30) ●

Des voix: ...

La Vice-Présidente: S'il vous plaît! Merci de votre collaboration. S'il vous plaît! Parce qu'on n'entend pas. Merci. Continuez, M. le député de Johnson.

M. Charbonneau: Merci, Mme la Présidente. À l'ADQ, nous croyons donc qu'un réaménagement du régime fiscal québécois s'impose. Il faut diminuer l'importance des taxes les plus nuisibles à l'investissement afin de donner un peu d'air frais à nos entreprises pour qu'elles puissent respirer et envisager des possibilités de croissance. Il faut arrêter de limiter les possibilités et de fermer des portes. Il faut nous mettre à valoriser le talent, la créativité. Il nous faut donner toutes les chances de découvrir de nouvelles idées et des façons de faire ingénieuses, car c'est de cette façon que notre économie pourra progresser et se diversifier.

J'attends donc de la part du gouvernement des actions musclées pour aider nos entreprises. Après un discours inaugural bien mince, le premier ministre a le devoir de veiller à ce que son gouvernement donne à toutes les entreprises les moyens de réussir et lève les contraintes qui pèsent sur elles. Le rôle du gouvernement est d'accompagner et d'aider l'entrepreneurship, pas seulement de lui imposer toutes sortes de règlements qui limitent son action. Je serai donc très attentif à ce dossier important qui m'a été confié.

Je veux, en terminant, réitérer mon entière disponibilité à tous les citoyens et citoyennes du comté de Johnson. Je vous remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, M. le député de Johnson. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Crémazie.

Mme Lisette Lapointe

Mme Lapointe (Crémazie): Mme la Présidente, premièrement, toutes mes félicitations pour votre élection et votre nomination à ce poste. Et je tiens aussi à féliciter tous les élus en cette Chambre et principalement ceux qui, comme moi, font leurs premiers pas dans le salon bleu.

Je suis très fière de siéger à l'Assemblée nationale du Québec. C'est un privilège, c'est un honneur. Je crois que c'est le plus grand honneur qu'on m'ait jamais fait. C'est donc avec beaucoup d'émotion que mes premières paroles seront pour remercier les électrices et les électeurs de Crémazie. Je les remercie vraiment du fond du coeur pour la confiance qu'ils m'ont témoignée le 26 mars.

Les citoyens d'Ahuntsic et de Montréal-Nord sont des gens fiers, des gens courtois et respectueux, des gens d'action. Je profite de cette occasion qui m'est donnée pour dire à tous mes concitoyens et concitoyennes de Crémazie que je serai la députée de toutes et de tous, quelle que soit leur idéologie, leur origine ou leur couleur politique. J'aime ces gens et je m'engage à les servir avec toute l'énergie, toute la détermination et toute la passion que je porte en moi.

Je désire aussi remercier tous ceux et celles qui m'ont soutenue et encouragée durant la campagne électorale. À ces travailleuses et travailleurs infatigables que sont les militants et les militants souverainistes, les militants du Parti québécois, qui m'ont permis, dans des circonstances difficiles, d'atteindre le résultat que nous avons connu, je vous dis merci. Vous vous êtes impliqués et dévoués bénévolement, jour après jour. Vos convictions vous honorent, et je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur de vos attentes.

Mes amis ont également été d'un soutien formidable, et je les remercie très chaleureusement. Ma famille, la famille Lapointe et la famille Parizeau m'ont offert un appui de tous les instants. Je tiens à saluer tout particulièrement ma fille Nathalie, mon fils Hugo et sa conjointe Annick, mon petit-fils, Jonathan, mon petit-fils par alliance, Hadrien, et mon frère, Pierre. Évidemment, je ne peux passer sous silence, vous le comprendrez, l'encouragement et l'appui indéfectibles de celui qui a tellement fait et qui continue de faire tellement pour le Québec, mon mari, Jacques Parizeau, qui m'a accompagnée avec enthousiasme dans cette campagne. Merci.

Si je suis ici, Mme la Présidente, après plus de 40 ans d'une vie active et passionnante sur le plan professionnel, au moment où plusieurs choisissent de profiter un peu plus de la vie, de se rapprocher de la famille et des amis et de profiter des petits et des grands plaisirs quotidiens, c'est que je crois plus que jamais que nous avons tous les moyens et tout le talent pour construire notre pays et que c'est le seul véritable héritage valable que nous pouvons laisser à nos enfants et à nos petits-enfants. Comme l'a dit Mme Pauline Marois lors de l'annonce de sa candidature à la présidence de notre parti, il faut travailler sur le projet de pays, il faut l'expliquer, il faut écouter les Québécois et les convaincre que notre avenir politique passe par l'indépendance.

Je tiens à assurer toutes les femmes et les hommes de Crémazie que j'ai rencontrés au cours des huit derniers mois et qui m'ont fait part de leurs projets, de leurs priorités, de leurs espoirs, de ma volonté de travailler de très près avec eux pour le mieux-être de tous nos concitoyens. Je tiens à saluer la députée du Bloc québécois, Mme Maria Mourani, les élus municipaux de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Mme la mairesse Marie-Andrée Beaudoin et les conseillers municipaux, nos élus scolaires, la présidente Mme Diane De Courcy et les commissaires scolaires, notre merveilleux regroupement d'organismes communautaires, Solidarité Ahuntsic, notre carrefour jeunesse-emploi que j'avais eu le plaisir d'inaugurer en 1996, notre CEDEC, l'Association des gens d'affaires d'Ahuntsic, les commerçants de la Promenade Fleury, enfin tous ces gens avec qui je veux vraiment créer une alliance pour faire avancer les choses.

Outre ma volonté d'être à l'écoute de la communauté de Crémazie et de bien répondre à leurs attentes, j'ai aussi le goût de m'investir dans le travail parlementaire et législatif — ce seront mes premiers pas — car c'est le député, dans son rôle de législateur, qui rend possibles les lois. Ce rôle, j'entends le jouer, Mme la Présidente, avec toute la rigueur qu'exige cette fonction.

À propos du discours inaugural du premier ministre, j'aimerais lui adresser ainsi qu'à son gouvernement quelques remarques et suggestions. À la lecture des huit priorités énoncées dans ce discours, j'ai eu l'impression que le premier ministre n'avait pas tout à fait compris le message des Québécois. Vous le savez, Mme la Présidente, la circonscription de Crémazie était détenue par le Parti libéral depuis 2003, et il y a à mon sens une grande leçon à tirer pour le gouvernement libéral du fait que ce comté, qui, jusqu'à aujourd'hui, a toujours voté du bon côté, leur ait échappé.

Il y a bien peu de perspective, bien peu de compréhension des besoins des gens, bien peu de compassion dans ce discours inaugural. En fait, bien peu de choses, dans les huit engagements mis de l'avant par le premier ministre, ne pourront atténuer la grogne et la désillusion que m'ont exprimées les électeurs, même chez bon nombre de ceux qui votaient traditionnellement pour le Parti libéral. Et la pluie de cadeaux et de bonbons que le gouvernement a distribués tout au long de l'automne a plutôt été reçue comme une douche froide après quatre années de promesses non tenues.

Le premier ministre, on le sait, s'était engagé à réduire le fardeau fiscal des Québécois de la classe moyenne de 1 milliard de dollars par année. Bon, il n'en fut rien. En lieu et place, les tarifs, comme ceux de l'électricité,

du transport en commun, de l'assurance médicaments, des frais de garde, n'ont cessé d'augmenter.

J'aimerais dire au premier ministre, Mme la Présidente... ce que j'aimerais lui dire, c'est ce que j'ai entendu de la part des citoyens, au cours des huit derniers mois et plus particulièrement au cours de la campagne électorale. Bien des familles sont inquiètes. Elles s'inquiètent pour leurs parents, leurs parents qui vieillissent et qui perdent un peu, chaque année, de leur pouvoir d'achat et de leur qualité de vie. Les tarifs et les taxes municipales et scolaires ont tellement augmenté que les jeunes familles qui ont réussi à acquérir une maison se sentent prises à la gorge, tout comme les retraités, qui peinent pour effectuer les travaux nécessaires d'entretien sur leur résidence. Ce que ces familles craignent, c'est de ne plus pouvoir garder leur maison bien longtemps.

Qu'allez-vous faire pour permettre à Montréal, ai-je entendu, qu'allez-vous faire, comme gouvernement, pour permettre à Montréal d'équilibrer ses comptes sans avoir encore à augmenter les taxes? Que ferez-vous pour nos enfants? Allez-vous mieux vous occuper des écoles, qui tombent en décrépitude? Que proposez-vous pour lutter contre le taxage, contre le fléau du décrochage? Allez-vous soulager les enseignants? Ils n'en peuvent plus, les classes sont surchargées, et ils n'ont pas le soutien nécessaire pour aider les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et pour encadrer les jeunes qui entrent au secondaire. C'est bien joli, Mme la Présidente, le bulletin scolaire chiffré. C'est vrai qu'un bulletin parfois indéchiffrable irrite les parents et peut démotiver beaucoup d'élèves. Mais ce n'est pas comme ça qu'on indique qu'on fait de l'éducation une priorité.

● (17 h 40) ●

Qu'a fait le gouvernement?, me disait-on encore. On n'a pas de médecin de famille. Les listes d'attente sont plus longues que jamais. Les urgences débordent. Les hôpitaux n'arrivent pas à contrôler les infections. Les couloirs ont l'allure d'un centre d'achat une veille de Noël. Le personnel infirmier et les médecins sont à bout, ils s'arrachent le cœur pour continuer à soigner courageusement les malades. Je leur rends hommage, je rends hommage à leur dévouement, Mme la Présidente.

Autres questions que j'ai entendues: Qu'allez-vous faire pour relancer l'économie et créer de la richesse? Qu'allez-vous faire pour nos régions ressources? Qu'allez-vous faire pour l'environnement et le développement durable? Qu'allez-vous faire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion? Qu'allez-vous faire pour nos aînés?

Les aînés, je les salue. Dans le comté de Crémazie, ils forment plus de 20 % de la population, et un grand nombre d'entre eux m'ont fait confiance, et ils peuvent compter sur moi, comme ils ont pu compter sur mon père, Philippe Lapointe, qui a consacré bénévolement plus de 30 ans de sa vie à leur mieux-être. Eux aussi sont tourmentés. Ils se tourmentent pour leurs enfants, leurs petits-enfants et pour eux-mêmes. Ils veulent rester chez eux le plus longtemps possible, mais les services à domicile, dont ils ont un urgent besoin, sont insuffisants. Ils veulent des centres d'hébergement, des résidences où ils vivront des jours sereins, entourés de bons soins et d'activités sociales et culturelles de qualité. Ils méritent tout cela, ils ont fait tellement de sacrifices.

Les jeunes, eux, qui aspirent à un bon emploi, à poursuivre leur formation, à fonder une famille, ne

savent plus ce que l'avenir leur réserve, ils ont perdu confiance. Mme la Présidente, M. le premier ministre, le premier ministre du Québec nous a répété, la semaine dernière, qu'il tient absolument à réduire les impôts pour les citoyens de la classe moyenne. C'est louable en soi, mais comment pourrait-il le faire sans mettre en péril les services déjà déficients que l'État offre à ces mêmes citoyens? Et ça leur donnera quoi, quelques dollars de plus par semaine? Vous ne pensez pas, Mme la Présidente, que c'est plutôt au gouvernement fédéral de réduire les impôts qu'il prend directement dans nos porte-monnaie, lui qui fait des surplus, alors que, nous, au Québec, on étouffe? C'est nous qui devons assurer les services aux citoyens, la santé, l'éducation, c'est nous.

Il me semble, Mme la Présidente, qu'un gouvernement minoritaire conscient des réalités sociales et économiques du Québec pourrait faire preuve de plus de courage et de créativité en mettant de l'avant des projets porteurs d'espoir. Le système public, on le sait, ne peut pas tout faire. Il nous faut plus que jamais construire une véritable alliance avec le milieu de l'action communautaire autonome. Il faut les écouter, les considérer comme de véritables partenaires. Ce sont eux qui nous sauvent en ce moment, qui pallient, avec leurs faibles moyens, à la pauvreté de nos services publics. Ce sont eux qui sont proches des besoins des gens. Comment le gouvernement peut-il ne pas comprendre qu'il faut investir, appuyer davantage les organismes communautaires?

J'ai travaillé à la reconnaissance de l'action communautaire autonome comme conseillère au bureau du premier ministre durant le mandat de Jacques Parizeau. On a amorcé des choses, mais il faut aller encore plus loin. Qui, Mme la Présidente, sinon les organismes communautaires, qui peut accompagner les personnes en difficulté, les exclus dans leur désir de raccrocher et de se préparer à trouver et à conserver un emploi convenable? Comment ces personnes, ces personnes qui sont exclues peuvent-elles y arriver avec le maigre 500 et quelques dollars par mois malgré tous les efforts des organismes qui les accompagnent mais qui ne disposent pas des moyens pour le faire? Comment peuvent-elles y arriver sans l'accès à un logement social? On en a parlé aujourd'hui, AccèsLogis, c'est prioritaire.

Les prestations d'aide sociale doivent être augmentées et pleinement indexées. Ça relève du sens commun, c'est une question d'ordre humanitaire, Mme la Présidente. Les organismes qui luttent pour une plus grande justice sociale le demandent. Le Front commun des personnes assistées sociales le demande. Le Réseau Solidarité Itinérance du Québec le demande. D'ailleurs, cette coalition d'organismes a demandé, l'automne dernier, une commission parlementaire sur l'itinérance. Le gouvernement n'y a pas donné suite. Je demande au gouvernement de tenir cette consultation.

M. le Président, venir en aide à ceux et celles qui en ont le plus besoin, qui ont le plus besoin de l'État pour leur survie devrait être une priorité. Le premier ministre du Québec a confié la responsabilité de l'emploi et de la solidarité sociale à un ministre qui donne l'impression de mépriser les pauvres et les personnes assistées sociales. Les propos inacceptables qu'il a tenus lors de sa première sortie publique auraient dû être sanctionnés et des excuses publiques auraient dû être exigées de sa part par le premier ministre. Ça n'a pas été

fait. C'est un très mauvais départ et un très mauvais signal à envoyer à la population.

Mme la Présidente, pour un parti social-démocrate comme le nôtre, l'égalité des chances, l'éducation, la santé, la culture et la solidarité sociale, c'est plus qu'un enjeu électoral, c'est plus qu'un slogan, c'est une composante majeure de notre identité. On ne peut évoquer le modèle social québécois sans faire référence à la solidarité sociale. On a compris, au fil du temps, que les sociétés qui ont investi dans l'éducation et dans la solidarité sociale sont des sociétés qui ont connu le progrès. Mme la Présidente, je m'engage aujourd'hui à défendre tous ceux et celles qui, au sein de notre société, n'ont pas l'essentiel pour vivre dans la dignité. Je vais relancer sans relâche le ministre responsable de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La dignité humaine et le droit de vivre convenablement au sein d'une société riche et démocratique comme la nôtre sont un droit.

En terminant, Mme la Présidente, j'aimerais prendre quelques secondes pour rendre hommage à notre chef, M. André Boisclair, qui a eu l'audace, qui a eu la générosité et le courage de reprendre le collier, de faire revivre notre parti en y amenant des dizaines de milliers de jeunes après la défaite de 2003. André, chapeau! Tu restes dans nos coeurs. Nos salutations chaleureuses, M. Boisclair. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, Mme la députée de Crémazie. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Maskinongé.

M. Jean Dampousse

M. Dampousse: Merci, Mme la Présidente. Je tiens à vous féliciter pour votre nomination à ce prestigieux poste. Je suis certain que vous allez assumer avec rigueur et sérieuse vos responsabilités de présidente de l'Assemblée.

Chers collègues, c'est avec fierté et émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois dans cette enceinte de l'Assemblée nationale. Mes premiers mots comme député du comté de Maskinongé sont pour mes électrices et mes électeurs. Je tiens à les remercier pour la marque de confiance qu'ils m'ont accordée et témoignée tout au long de la dernière campagne électorale. Ce premier mandat au sein du parti de l'Action démocratique du Québec dans Maskinongé est un message important de la population démontrant l'insatisfaction envers le gouvernement libéral précédent. Je tiens donc à assurer les gens de mon comté que, durant mon mandat, je ferai tout en mon pouvoir pour bien les représenter, être à leur écoute et leur offrir ma grande disponibilité et mon soutien.

● (17 h 50) ●

Mariés depuis maintenant 26 ans, mon épouse, Sylvie, mon amour, et moi sommes parents de trois beaux enfants, Hubert, Virginie et Raphaël, qui partagent ce rêve et cette passion que je chérisais depuis longtemps, d'aider les citoyens de ma communauté. J'en suis très reconnaissant. Et ils me soutiennent, aujourd'hui, par leur patience et leur compréhension vis-à-vis ma tâche de député. Mon rôle de membre de cette Assemblée est très demandant pour eux, et j'en suis très conscient.

J'aimerais souligner l'encouragement de ma famille, et particulièrement ma mère, qui aura bientôt 86 ans,

mes trois soeurs et mes quatre frères. Tout au long de la dernière élection, les familles Damphousse, Frappier et Grenier ont été une source inébranlable de soutien et d'appui. Tous ont fait partie de cette grande victoire que j'ai connue le 26 mars dernier.

Je tiens à remercier particulièrement tous les bénévoles, dont Heinz Grogg, Ion Petru Dragan, Mme Florica Cimpoes, David Chrétien et Mme Marie-Berthe Guibeault, qui ont cru en moi et qui m'ont aidé à faire passer le message de l'ADQ dans Maskinongé tout au long de la dernière campagne électorale.

Maintenant, permettez-moi, Mme la Présidente, de vous faire un bref résumé de mon cheminement. Natif de Saint-Paulin, le cinquième d'une famille de neuf enfants, j'ai côtoyé dès mon bas âge le grand monde de la politique. Mon père, un cultivateur, était très impliqué socialement et politiquement, ce qui m'a amené, lorsque j'étais tout jeune garçon, à développer ce goût pour la politique. Je suivais mon père, qui était organisateur libéral au début des années soixante, dans les grandes assemblées publiques. Je me souviens de l'une d'elles, en 1962, où M. René Lévesque, alors ministre des Richesses naturelles, était venu nous entretenir sur la nationalisation de l'électricité. Craie à la main, à son tableau, il nous faisait la démonstration de l'importance de son projet sur le développement futur du Québec. À ce moment, je me disais au fond de moi-même qu'un jour je serais député. Un rêve qui est devenu réalité le 26 mars dernier.

Diplômé d'un baccalauréat en gestion des affaires et d'une maîtrise en gestion de projets, j'ai acquis de l'expérience, m'impliquant activement dans divers comités soit en tant que membre ou président. Par la suite, j'ai eu l'honneur d'être élu maire de la municipalité de Sainte-Ursule pendant cinq ans. Cette expérience m'a permis d'aiguiser mon sens de l'action politique et de travailler en étroite collaboration avec les gens de tous les milieux.

J'aimerais maintenant remercier le chef de l'opposition officielle, mon chef, M. Mario Dumont, qui, au cours des dernières années, n'a jamais cessé de croire au changement qu'il voulait présenter aux Québécoises et aux Québécois. Il a accompli plus particulièrement durant cette dernière campagne électorale un travail colossal avec grande détermination, et cette victoire de tous ces comtés du Québec est d'abord la sienne. Encore une fois, M. Dumont, je vous réitère toute mon admiration.

Je tiens à profiter de cette occasion pour féliciter tous les députés élus pour leur courage d'avoir lancé leur chapeau dans l'arène à la dernière élection. Je vous assure, chers collègues, de mon entière collaboration.

Le comté de Maskinongé est mi-rural, mi-urbain. Il comprend la partie ouest de la ville de Trois-Rivières, la ville de Louiseville et les municipalités de Maskinongé, Saint-Justin, Sainte-Ursule, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin, Saint-Élie-de-Caxton, Charette, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Barnabé-Nord, Yamachiche et Saint-Sévère. C'est une circonscription dont la diversité est riche de ses lacs, de sa forêt, de ses montagnes et de sa plaine le long du lac Saint-Pierre. Le dynamisme et la générosité des gens qui la composent rendent son attrait des plus accueillants.

Les principales ressources du comté de Maskinongé proviennent de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie

du bois, du meuble, de l'industrie agroalimentaire et des nombreuses PME.

L'agriculture, dans le comté de Maskinongé, est très diversifiée et les revenus représentent 52 % de toutes les recettes agricoles de la région de la Mauricie. Au cours des quatre dernières années, les producteurs, dont j'en suis un, ont traversé et traversent encore l'une des crises du revenu les plus intenses des dernières décennies. Le gouvernement libéral n'a pas soutenu adéquatement l'agriculture pour permettre aux agriculteurs de maintenir un accroissement et une viabilité à long terme. Il en est de même pour notre relève. J'espère que la Commission sur l'avenir de l'agriculture nous permettra... permettra à ce gouvernement de changer ses politiques inefficaces et sans vision.

Le tourisme, dans Maskinongé, a connu une progression fulgurante dans les 20 dernières années et poursuit son développement encore aujourd'hui. Les entreprises qui la composent proviennent du leadership local. Des gens de chez nous qui ont cru et qui avaient une vision du développement touristique ont su, par leur détermination et leur audace, créer une place de plus en plus importante sur la scène internationale. Ils mettent en lumière notre belle campagne, nos lacs, nos rivières et notre forêt, qui font l'orgueil de notre population.

Mme la Présidente, je tiens à souligner la nomination de M. Louis Lessard, élu par ses pairs personnalité touristique de l'année lors du Gala du Grand Prix du tourisme québécois. Il est président et directeur général de l'Auberge Le Baluchon de Saint-Paulin.

L'industrie du bois et du meuble traverse, depuis les deux dernières années, une crise majeure. La compétition asiatique est très forte. Le découragement gagne les travailleurs quant à la précarité de leur emploi, ce qui apporte un stress constant. Les gens veulent des actions concrètes. Le gouvernement n'a pas agi dans le but d'améliorer leur sort. Ils se sentent seuls et délaissés par l'immobilisme d'un gouvernement qui n'a pas pris les moyens pour prévenir cette crise.

Les dirigeants des PME sont découragés par des réglementations énormes et sans fin, de la paperasse, des règles administratives qui font perdre temps et argent. J'en ai, au cours de la campagne électorale, rencontré plusieurs, et tous se posaient la même question: Quand tout cela s'arrêtera-t-il? Depuis quatre ans, ça n'a pas diminué. Au contraire, c'est encore plus contraignant qu'avant. Notre approche, à l'ADQ, est perçue comme une lumière qui s'allume au bout du tunnel. Notre parti s'est engagé à diminuer ces règles qui tuent l'initiative et la compétitivité.

Le développement régional n'a pas eu grand écho dans le discours d'ouverture du premier ministre. Pourtant, la MRC de Maskinongé a besoin d'un souffle nouveau, c'est-à-dire de l'argent qui servira à développer de nouveaux créneaux, de nouveaux produits et de nouvelles entreprises plus performantes. Nous, à l'ADQ, sommes fin prêts à la décentralisation des régions, et, pour ce faire, il faudrait insuffler une partie des argents provenant des revenus des ressources naturelles pour des investissements répondant aux besoins des régions.

Le conseil d'administration de Centre de santé et des services sociaux de Maskinongé est très inquiet de la pénurie de médecins. Nous sommes à 42 % des effectifs minimums. Le nouvel investissement récemment annoncé est en mode construction. Le C.A. espère qu'il

aura un impact positif pour le recrutement de médecins. Encore faut-il qu'il y ait des équipements de haute technologie et performants. J'ai transmis, au nom de la population, une demande au ministre de la Santé et des Services sociaux d'équiper le centre de santé d'un scanner. La population a le droit d'exiger de notre gouvernement un tel équipement. J'entends mettre toute mon énergie pour la réalisation de ce dossier. J'ai eu des contacts avec différents intervenants politiques, économiques et sociaux pour la création d'une coalition avec le centre de santé pour présenter notre belle région aux futurs médecins afin de les attirer chez nous.

La politique familiale que l'ADQ a présentée lors de la dernière campagne électorale a été très bien reçue de la part des citoyens et citoyennes de la partie plus urbaine du comté. J'ai visité beaucoup des jeunes familles, et toutes m'ont dit qu'elle répondait à leurs aspirations en tant que parents. Le libre-choix entre la garderie publique et en milieu familial est apparu comme une bouée de sauvetage pour plusieurs jeunes mamans et jeunes papas. Enfin, elles disaient: Nous pouvons élever nos enfants chez nous, sans tracas du travail extérieur et selon nos choix. La prime de 100 \$ par semaine vient aider l'autre 50 % des familles qui avaient été oubliées et ignorées par les deux partis, soit le Parti québécois et le Parti libéral. Il me reste un petit bout.

● (18 heures) ●

Comme porte-parole de l'opposition officielle en matière de transport aérien, ferroviaire et maritime, je surveillerai l'action du gouvernement. Ces modes de transports, qui représentent des alternatives souvent très efficaces au transport routier traditionnel, doivent être encouragés. Mme la Présidente, nous ne pouvons que regretter l'inaction des gouvernements successifs, qui n'ont investi que dans l'asphalte et n'ont rien proposé de crédible pour notamment utiliser plus largement cet axe de commerce extraordinaire que représente le fleuve Saint-Laurent.

En terminant, Mme la Présidente, dans le secteur dont je suis le porte-parole de l'opposition officielle mais aussi dans toutes les autres facettes du travail de député, vous pouvez compter sur ma détermination. Le comté de Maskinongé sera représenté par un député non seulement déterminé, mais aussi engagé à faire progresser les dossiers et l'accomplissement de ceux-ci. Je vous remercie.

La Vice-Présidente: Merci. Merci, M. le député de Maskinongé. Alors, compte tenu de l'heure, le débat sur le discours d'ouverture est ajourné. Nous allons procéder à une brève suspension avant d'entreprendre les débats de fin de séance.

(Suspension de la séance à 18 h 1)

(Reprise à 18 h 3)

La Vice-Présidente: À l'ordre!

Débats de fin de séance

Lutte contre la contrebande de cigarettes

Tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder aux trois débats de fin de séance.

Le premier débat, qui se fera entre le député de Beauce-Sud et le ministre du Revenu, concerne la perte de revenus du gouvernement avec la contrebande.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite droit à une réplique de deux minutes.

M. le député de Beauce-Sud, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

M. Claude Morin

M. Morin: Alors, merci, Mme la Présidente. Alors, aujourd'hui, c'est une grande journée pour moi: ma première question officielle, et maintenant, mon premier débat officiel.

Alors, je suis heureux de prendre la parole à l'occasion de ce débat de fin de séance portant sur la contrebande de cigarettes. Pour moi et mon parti, l'enjeu est fondamental. Je me permettrai d'abord de mettre à l'écart tout l'aspect légal de la contrebande de cigarettes. L'angle sous lequel je veux traiter la chose est la question des revenus de l'État évaporés à cause de ce commerce parallèle.

Un article publié ce week-end pour le compte de divers quotidiens rapporte qu'une cigarette sur quatre est illégale — je dis bien une cigarette sur quatre. Selon le même article, on mentionne même qu'il s'agit du plus haut niveau de contrebande depuis le début des années quatre-vingt-dix. Ce n'est pas peu dire. Le porte-parole pour Imperial Tobacco, M. Dorval, prétend que les divers ordres de gouvernement perdraient en taxes impayées tout près de 1,5 milliard chaque année — je dis bien 1,5 milliard. Imaginez ce que l'on pourrait faire avec notre juste part de ce montant.

Mme la Présidente, si l'article du journal du week-end envoie un signal d'alarme clair au gouvernement du Québec, il semblerait qu'il ne lui a rien appris, et je m'explique. Le 2 mai 2001, le député de Saint-Laurent, alors dans l'opposition officielle, disait en cette Assemblée, et je cite: «Et donc là on constate, et il semble que la preuve a été faite, que la contrebande des cigarettes, le phénomène de la contrebande de cigarettes est reparti, recommencé, et c'est clair que ça inquiète les gens.» Une fois au pouvoir, les libéraux se sont contentés de quelques mesures timides et inefficaces, puisque nous nous trouvons dans la situation actuelle qui est la nôtre. Le leader du gouvernement, cet après-midi, s'est même permis de mentionner au passage, durant les travaux parlementaires, qu'un certain nombre de saisies avaient été effectuées cet automne. Malgré tout, à la lumière des informations obtenues cette fin de semaine, il est clair que les mesures adoptées par le gouvernement libéral sont un échec sur toute la ligne et qu'elles ne sont pas suffisantes. Plus encore, le positivisme du leader du gouvernement me rend un peu perplexe. Mme la Présidente, dans ce contexte, j'aimerais questionner mon collègue sur divers aspects de la contrebande de tabac, tout particulièrement sur les agissements du gouvernement dans ce dossier.

Premièrement, est-ce que le ministre peut nous expliquer comment est financée la lutte à la contrebande? Quelles sont les sommes impliquées et quelles directives sont transmises aux différents corps policiers

afin de contrer cette contrebande? Puis peut-il nous dire si cette même lutte à la contrebande a été amputée d'un financement vital au cours des dernières années pour justifier le piètre résultat dans lequel nous faisons face actuellement?

Vous savez, Mme la Présidente, la population est inquiète de cette situation et voudrait avoir l'heure juste. Qu'est-ce que le gouvernement libéral, qui prétend se soucier de la classe moyenne, peut répondre aux Québécois qui doivent se serrer la ceinture et qui apprennent, via les médias, que l'État se prive de revenus aussi importants?

Ceci termine ma présentation, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Beauce-Sud. M. le ministre, je vous cède la parole et vous rappelle que vous disposez d'un temps de parole de cinq minutes.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Merci, Mme la Présidente. Je remercie mon collègue pour ce débat de fin de séance, qui permet de donner un peu plus de détails sur la situation.

D'abord, pour ce qui est des revenus que l'État perd à cause de la contrebande du tabac, je le disais cet après-midi, on parle de dizaines de millions de dollars, ce qui est quand même une différence avec de nombreuses centaines de millions, puisque le député parlait de 1,5 milliard. Alors, dans les horizons, disons que c'est quand même un peu différent. Je ne le dis pas parce que je m'en satisfais, cependant, Mme la Présidente. Je fais simplement dire que, dans l'ordre des choses, c'est un peu moins que ce que prétend le député. Mais chaque dollar que nous ne percevons pas à cause de la contrebande est un dollar qu'on aurait dû avoir, là. Je ne veux pas minimiser la chose.

Mais le député, puis c'est bien correct, est parti de 2001 puis il a dit: En 2001, lorsque vous étiez au pouvoir... dans l'opposition, vous dénonciez la situation, mais qu'est-ce que vous avez fait? Je pense que c'est une belle façon de poser la question, et ça m'amène justement à répondre.

En 2005, par le chapitre 1 des *Lois du Québec*, il y a eu une modification législative qui est venue intégrer de nouvelles mesures de contrôle à l'égard du tabac brut. Le chapitre 38 des lois de 2005, on a adopté une nouvelle loi qui prévoyait notamment la sanction de la possession par un consommateur de tabac non identifié. En 2006, le chapitre 13, des mesures qui ont amené l'augmentation du montant des amendes de 50 %, l'interdiction de vendre en détail ou d'offrir de vendre au détail du tabac à prix inférieur aux charges fiscales, l'interdiction de vendre, de livrer ou d'avoir en sa possession du tabac contrefait, l'ajout de présomptions, d'interdictions. Ça, c'est les mesures législatives qui ont été faites dans le mandat précédent, suite justement aux questions que nous avions soulevées.

● (18 h 10) ●

Il n'y a pas eu que des lois; il y a eu un resserrement du travail, entre autres, de Revenu Québec avec les corps policiers, la mise en place de contrôles plus serrés quant à l'émission des certificats d'inscription, de permis. Et tantôt je parlais des corps policiers, il faut

dire que le gouvernement du Québec, Revenu Québec participe avec les autres provinces et le gouvernement fédéral au comité interprovincial sur la contrebande des produits du tabac. Donc, la question de la contrebande du tabac n'est pas liée à la seule question de la juridiction du Québec, malheureusement, c'est un mal qui est répandu à plusieurs endroits. Mais le Québec et le gouvernement actuel est bien conscient de la donnée, puis le député a bien raison de le dire ainsi: Les citoyens, la classe moyenne dont on parle, qui peut être assez large, la classe moyenne, qui regarde l'argent qu'elle donne au gouvernement pour le fonctionnement puis qui se dit: Bien, il y en a qui sont dans un autre rayon puis qui décident de ne pas la donner, c'est injuste. Puis ils sont déjà très taxés; on le sait, les Québécois sont bien taxés. C'est pour ça qu'il faut revoir une réduction à la baisse de leurs charges fiscales que l'État leur impose.

Alors, on est tous dans la question ici de la déloyauté. Je disais... Cet après-midi, j'ai parlé un peu du commerce ou de la compétition déloyale qu'un fabricant légal a par rapport à quelqu'un qui est dans l'illégalité. C'est vrai pour le tabac, c'est pour d'autres choses, là. Donc, déjà, limité à la section ou au secteur du tabac, de ceux qui sont dans le domaine légal, il y a une concurrence déloyale. Mais c'est plus large que ça, c'est les citoyens qui eux-mêmes sont mis devant une concurrence déloyale dans le domaine du paiement des charges fiscales. Celui qui achète un produit légal paie plus cher parce qu'il paie ses taxes, les autres ne le font pas, et il y a une espèce de courant parfois — pas tout le temps, je le dis pour vous préciser — de sympathie à l'égard du petit coup, du tour de passe-passe que les gens réussissent. Il n'y a rien de bien agréable là-dedans, parce qu'en termes de santé, en termes d'éducation, pour l'ensemble des services il y aura un impact qui sera connu.

J'ai parlé, puisque le député, notre collègue de Beauce-Sud, nous demandait qu'est-ce qui avait été fait, j'ai un peu parlé des mesures législatives, des mesures de participation avec les corps policiers des autres provinces. Mais, effectivement, il faut être en mesure de noter, en septembre, en octobre, en novembre derniers, il y a eu effectivement des saisies qui ont permis d'éviter la production de plus de 1,3 million de cartouches de cigarettes, 268 000 kg de tabac... En fait, il y a des exercices qui sont faits qui permettent d'aller saisir. Évidemment, on n'a pas tout saisi, mais il y a encore des recherches, il y a encore des enquêtes. On va laisser évidemment ces travaux-là se faire. En vous remerciant, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de Beauce-Sud, je vous cède la parole pour votre droit de réplique de deux minutes.

M. Claude Morin (réplique)

M. Morin: Alors, Mme la Présidente, je dois reconnaître que le leader parlementaire est un excellent orateur. Il nous a amenés sur différents sujets dans les cinq minutes qui lui étaient attribuées. C'est sûr, M. le ministre mentionnait que, depuis 2005, il y a eu plusieurs actions qui ont été prises au niveau de la législation. Mais, lorsqu'on regarde ce qui a été... puis, selon les rapports de la Gendarmerie royale, il y a 36 %

d'augmentation malgré toutes les lois qui ont été passées. Alors, je dois dire que le bilan est négatif face à toutes les actions qui ont été prises et avec le résultat qu'on connaît aujourd'hui.

C'est sûr que... Je pense que la position du gouvernement devrait être plus terre à terre, dans le sens qu'on devrait arrêter d'en parler à très haut niveau, mais surtout d'aller voir sur le terrain des vaches qu'est-ce qui se passe avec les différents intervenants. Il faut donner davantage à nos corps policiers, plus de matraque pour aller chercher les différents contrebandiers. Encore là, le leader du Parlement ne nous a pas décrit quelles seraient les mesures, dans l'avenir immédiat, qui vont être prises. Parce qu'effectivement je reviens au chiffre de 1,5 milliard, mais je le mentionnais au niveau des deux gouvernements. Alors, on peut s'entendre que le montant est très élevé et qu'il faudrait absolument prendre position dans l'immédiat pour justement aller récupérer le maximum de taxes qui doivent revenir au gouvernement.

Alors, ceci termine ma présentation. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, M. le député de Beauce-Sud.

Impact du règlement de l'équité salariale sur les prestations d'assurance parentale

Nous allons maintenant procéder au second débat de fin de séance, entre la députée de Taschereau et la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant l'obligation de déclarer au Régime québécois d'assurance parentale un montant d'équité salariale reçu. Mme la députée de Taschereau, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, Mme la Présidente. Nous faisons face ici à un questionnement parce que le gouvernement a pris une décision politique, et cette décision politique actuellement laisse place à l'interprétation et donne lieu à un véritable cafouillis administratif qui se passe sur le dos des femmes du Québec. Et j'ai interpellé la ministre parce que je pense qu'à titre de ministre responsable de la Condition féminine elle peut et doit résoudre ce problème actuellement.

On sait que le Régime québécois d'assurance parentale est entré en vigueur en janvier 2006. En 2005, le gouvernement libéral a confié l'application de la loi au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en raison des réseaux d'Emploi-Québec. Mais c'est la ministre de la Famille qui a toujours été porteuse du dossier de l'assurance parentale. Toutefois, c'est la ministre responsable de la Condition féminine qui a été porteuse de l'équité salariale, même si la loi est sous l'application du ministre du Travail. Et c'est le Conseil du trésor qui est responsable de l'application de la loi pour les employés de l'État. Donc, il faut vraiment qu'elle travaille avec ses collègues et qu'elle veille sur l'application de cette loi.

Le gouvernement libéral a réglé l'équité salariale avec ses employés en juin 2006, et les ajustements de salaire sont rétroactifs au 21 novembre 2001. Donc, c'est de l'argent pour les années passées, pas pour maintenant.

Alors, les femmes prestataires du Régime québécois d'assurance parentale ont reçu un montant en vertu de l'équité salariale et elles ont été informées qu'elles devaient le déclarer à l'assurance parentale afin qu'on en tienne compte. Le montant d'équité est considéré de la même façon qu'un bonus qui s'ajoute au salaire de l'année, mais ce n'est pas un bonus, même s'il est versé, c'est quelque chose qui rattrape une inéquité, une injustice pour les années antérieures.

Alors, après bien des discussions, les fonctionnaires du régime ont convenu qu'il fallait appliquer les mêmes règles que l'assurance-emploi, à savoir qu'un tel montant est considéré comme un salaire et doit donc être déduit des prestations.

Premièrement, est-ce que la ministre responsable de la Condition féminine est d'accord avec ce principe que cela doit être traité comme un salaire et être déduit des prestations? Première question.

Deuxièmement, voici des cas. Il y a un premier problème: dans le cas d'un congé de maternité, pour chaque dollar gagné, c'est un dollar coupé. Donc, une femme actuellement qui vient d'avoir son enfant, on vient de payer nos rapports d'impôt, on vient d'avoir nos comptes de taxes municipales et en plus on vient d'avoir un enfant, un nouveau-né, donc les bébés, la poussette, les couches, ce que ça veut dire comme charges financières supplémentaires, en plus il va falloir que cette femme renvoie son chèque de la semaine où elle a reçu sa somme d'équité salariale, il va falloir qu'elle le renvoie directement au Régime québécois d'assurance parentale. Il va falloir qu'elle fasse un chèque au gouvernement, alors que c'est une injustice qui avait été rattrapée. Est-ce que la ministre est d'accord pour que, dans le cas des congés de maternité, les femmes soient coupées de leur chèque, du montant de leur chèque de cette semaine-là?

Il y a un autre cas, madame G, qui a parlé à trois ou quatre fonctionnaires du régime avant de réussir enfin à ce qu'on comprenne quelle était la réponse claire, précise. Elle a reçu de l'équité pour 232 \$, elle a le droit de gagner 25 % de ce que le régime québécois lui garantit, donc à peu près... et pourtant elle doit donc renvoyer un chèque au régime québécois de 135 \$.

Est-ce que la ministre est d'accord pour que les femmes soient obligées de renvoyer des chèques au Régime québécois d'assurance parentale? Deuxièmement.

En plus, quand le régime réévalue son dossier en ajoutant la totalité de l'équité à son salaire de 2006... parce que, c'est ça, comme son salaire va être augmenté, on va revoir à la hausse probablement ses contributions parentales, sauf que, comme parfois les employeurs augmentent la contribution gouvernementale de 75 %, il y a un employeur, entre autres cette dame-là, c'est monté à 93 %, bien, imaginez-vous donc que non seulement la dame va renvoyer un chèque au régime, mais en plus le régime va renvoyer un chèque à son employeur. Alors là, comprenez bien le cafouillis administratif devant une telle chose.

Enfin, ce que je dis, c'est: Est-ce que la ministre est d'accord aussi pour que ce soit à la femme de faire les démarches pour récupérer son dû à chaque fois, et de convaincre son employeur s'il est possible de reporter une semaine au début, là... Je vais essayer d'expliquer. C'est tellement le cafouillis, là, c'est effrayant. Ce sont

les femmes qui ont sur le dos de démêler ça, c'est ça que je trouve terrible. Si une femme est coupée d'une semaine d'un gros montant, elle peut le reporter à la fin de l'autre semaine, nous dit le ministère, à la fin de son congé, sauf que c'est à la femme de convaincre son employeur de lui redonner son dû. C'est à la femme de récupérer son dû elle-même, de négocier avec son employeur pour retarder sa semaine d'entrée au travail.

Est-ce que la ministre de la Condition féminine est d'accord... Il y a trois heures que je lui ai posé la question et je veux savoir si elle est d'accord avec le principe que ce soit aux femmes de régler le cafouillis administratif qu'est actuellement la façon dont on traite l'équité salariale et le Régime québécois d'assurance parentale?

● (18 h 20) ●

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, Mme la députée de Taschereau. Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, je vous cède la parole, et je vous rappelle que vous disposez d'un temps de cinq minutes.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Merci, Mme la Présidente. C'est une journée... C'est une première, aujourd'hui, à bien des égards: ce matin, j'ai fait mon premier discours en Chambre, et aujourd'hui, cet après-midi, je fais mon premier débat. Alors, la députée de Taschereau m'a interpellée à titre de ministre de la Condition féminine, et je dois dire qu'à ce chapitre, au chapitre de la condition féminine, ce sont des gouvernements libéraux successifs qui ont fait avancer les femmes: pensons à la première femme députée à cette Assemblée, c'était une libérale, première ministre dans un cabinet... c'était une libérale; le Conseil du statut de la femme a été mis sur pied par un gouvernement libéral; la Charte des droits et libertés qui garantit l'égalité entre les hommes et les femmes; la loi sur le partage du patrimoine familial, et tout récemment, lorsque le premier ministre a nommé son Conseil des ministres, il a posé un geste historique et exemplaire en nommant huit femmes et huit hommes.

Pour ce qui de l'équité salariale, ce sont des gouvernements... c'est le gouvernement du Parti québécois qui avait voté la loi en 1996, mais il avait fallu 10 ans, Mme la Présidente, pour que cette loi soit mise en application. C'est sous l'impulsion du premier ministre et du gouvernement libéral que cette loi a été mise en application, et du ministre du Travail de l'époque, M. Després. En novembre 2006, des gains majeurs ont été faits pour les femmes en termes d'équité salariale. C'est un règlement historique qui est intervenu avec les employés de l'État. Le règlement sur l'équité salariale touche 360 000 femmes, et on parle d'augmentations qui vont entre 5,4 % et 6 %.

Maintenant, pour ce qui est du Régime d'assurance parentale, puisque c'est là la question, il faut qu'on réalise que, lorsqu'on reçoit un revenu, bien sûr qu'il faut déclarer ce revenu. Mais il y a des aménagements possibles, et ce revenu qui a été déclaré une semaine, eh bien, la personne qui est sous le Régime de l'assurance parentale peut faire en sorte que ce versement soit reporté à la fin du congé de maternité. Donc, c'est un régime souple qui permet de reporter à la fin du congé

de maternité la déclaration du chèque que la personne a reçu, son chèque d'équité salariale.

Nous avons un Régime d'assurance parentale, Mme la Présidente, qui fait des jaloux. C'est un régime qui est extraordinaire. C'est un régime qui a permis... c'est une histoire à succès, ce régime, parce que, dès la première année du régime qui a été mis en place par un gouvernement libéral, en 2006, on a vu les naissances augmenter de 8 % au Québec. Et, selon les dernières statistiques du dernier trimestre de 2007, on voit qu'il y aura encore une augmentation; ce sera encore une autre histoire à succès cette année.

Ce sont des preuves que le régime est excellent, Mme la Présidente. C'est un régime qui est généreux, qui est accessible, qui est souple et qui aussi fait... donne de la place aux pères. Alors, le Régime d'assurance parentale... Mme la députée me disait... On parlait cet après-midi de viol du principe de l'équité salariale. Eh bien, laissez-moi vous dire que, sur la question de l'équité salariale, c'est notre gouvernement qui a fait le plus, et je vous rappelle cette entente qui est intervenue en 2006 avec les employés: 360 000 femmes ont été touchées par ce règlement sur l'équité salariale. C'est majeur, c'est important. Et ça va dans le sens de tout ce que des gouvernements libéraux ont fait pour l'avancement des femmes dans notre société.

Il y a également présentement cette politique pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait, et nous travaillons très fort à mettre en place le plan d'action de la politique qui a été mise en place par ma prédécesseure, Mme Carole Théberge.

Donc, pour ce qui est du Régime d'assurance parentale, je pense que le Québec, c'est le paradis des familles, Mme la Présidente. Je pense qu'au Québec on peut être fiers de ce régime, et c'est l'avenir du Québec qui est en jeu, ce sont les naissances, les milliers de naissances à chaque année, et nous espérons que ces naissances vont continuer de grossir parce qu'on a besoin de plus en plus de naissances au Québec. On a besoin que les femmes et des pères décident d'avoir des enfants, et le régime est généreux, souple, accessible et il fait plus de place aux pères. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, Mme la ministre. Alors, Mme la députée de Taschereau, je vous recède la parole pour votre droit de réplique de deux minutes.

Mme Agnès Maltais (réplique)

Mme Maltais: Mme la Présidente, je ne voulais pas revenir là-dessus, tout le Québec sait que c'est le Parti québécois qui a mis en place le Régime québécois d'assurance parentale, que c'est le Parti québécois qui a bâti la loi, qui a proposé la Loi sur l'équité salariale, mais je ne voulais pas en parler parce que les gouvernements, les femmes aussi des gouvernements, c'est une course à relais dans laquelle on ne fait pas de bataille à savoir qui a commencé, qui a terminé; c'est une loi qui a été adoptée à l'unanimité.

Ce que je viens de comprendre toutefois, c'est que la ministre est d'accord pour que, quand des femmes reçoivent leur chèque d'équité salariale pendant qu'elles ont un congé de maternité, elles soient coupées et qu'elles soient obligées de rembourser. Ce que je viens de

comprendre, c'est qu'elle soit d'accord pour que ce soit aux femmes de convaincre leur employeur de changer la date de rentrée à l'emploi. Je comprends aussi, Mme la Présidente, qu'elle est d'accord pour que ce soit aux femmes de porter le poids de ce cafouillis administratif. Combien de femmes vont vivre cela? Parce que là ça déboule dans nos bureaux de comté, le téléphone sonne, les femmes portent le poids et sont inquiètes. Combien de dossiers dans ces cas-là, combien d'heures de gestion qui vont être gaspillées, combien d'heures de fonctionnaires vont être gaspillées parce qu'on n'a pas su faire, intégrer une volonté politique? Il suffisait d'envoyer le message comme ceci: L'équité salariale, c'est une injustice du passé, c'est une inéquité, et il fallait le traiter comme tel et non pas comme un revenu. Alors, ce que je regrette, c'est que la ministre responsable de la Condition féminine lâche, à ce moment-ci, la vision politique que nous avions, les femmes du Québec, qui était qu'il ne fallait pas que les femmes portent le poids. Alors là, c'est un cafouillis administratif sur le dos des femmes, il y a des femmes qui vont être coupées.

C'est injuste, Mme la Présidente. Je continue à le dire ici, en cette Assemblée: C'est absolument injuste. Combien de femmes vont être coupées et combien de dollars le gouvernement va-t-il économiser sur le dos des femmes du Québec et du règlement de l'équité salariale? Merci.

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, Mme la députée de Taschereau.

Mesures visant à contrer la hausse du prix de l'essence

Alors, nous allons maintenant procéder au troisième et dernier débat de fin de séance, entre le député de Chambly et le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant le prix de l'essence. M. le député de Chambly, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

M. Richard Merlini

M. Merlini: Merci, Mme la Présidente. Depuis mai 2003, les consommateurs québécois subissent des hausses des produits pétroliers qui sont parfois douteuses. En effet, en mai 2003, alors que le gouvernement venait de changer — c'était maintenant un gouvernement libéral — le prix de un litre à la pompe pour la grande région de Montréal était d'un peu plus de 0,70 \$ le litre. Et, quatre ans plus tard, il se chiffre en moyenne à 1,18 \$ à Montréal, selon la Régie de l'énergie du Québec, ce qui en résulte un pourcentage d'augmentation de près de 60 % en quatre ans, quatre ans de gouvernement libéral.

Le ministre des Ressources naturelles du Québec a affirmé, le 11 mai dernier, son ras-le-bol face à l'industrie pétrolière, d'abord parce qu'il ne croyait plus les explications géopolitiques des pétrolières afin de justifier d'importantes augmentations des prix à la pompe, accusant du même coup l'industrie de mépriser les consommateurs. Il a alors exigé des pétrolières de ne pas augmenter les prix à la pompe pendant le long week-end que nous venons de passer. La journée de son intervention, le prix à la pompe pour la région de Montréal affichait 1,14 \$ le litre. Le vendredi 19 mai, à la veille

du long congé, le prix du pétrole était passé à 1,20 \$ dans la région de Montréal. À la suite de ce congé, le litre est redescendu jusqu'à 1,18 \$. Cela démontre clairement que les pétrolières jouent leur propre jeu et qu'ils ont vraiment fêté pas la fête de Dollard, mais la fête du dollar, et que le ministre n'a pu y rien faire.

Il est vrai que la capacité de raffinage en Amérique du Nord est à son maximum. On l'a vu après l'ouragan Katrina comment que l'équilibre est très fragile, lorsque les raffineries ont tombé en panne de production, ça a résulté à des augmentations de prix épouvantables. Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, et je le cite: «Le gouvernement doit prendre ses responsabilités afin de s'assurer que nous disposions des lois nécessaires afin de faire face à cette possible collusion des grandes pétrolières.» Fin de la citation. Est-ce que le ministre a contacté son homologue ontarien? Parce que plus tôt, en période de questions, il disait que c'est sûr qu'on se questionne, nous, là-dessus, c'est sûr qu'on regarde quelles sont les solutions qu'on peut mettre en place pour protéger les contribuables et les consommateurs.

● (18 h 30) ●

Il y a un an, le prix de l'essence se vendait à 1,06 \$ le litre, alors que le pétrole se négociait à 73 \$ le baril. Cette semaine, le prix du litre de l'essence a atteint 1,18 \$, tandis que le prix du baril de pétrole est à 62 \$. Est-ce qu'on a tenté de trouver des explications? Est-ce qu'on a posé des questions là-dessus?

L'Institut canadien des produits pétroliers dénonce également le système de fixation des prix de la Régie de l'énergie qui nuit aux consommateurs en empêchant les pétrolières de refléter le prix journalier de l'essence. Par contre, le prix minimum estimé par la régie, selon un graphique de la régie, est de 1,08 \$, et le prix à la pompe atteignait 1,18 \$. Alors, d'où vient cette différence?

Selon le ministre des Ressources naturelles, un prix plafond, tel qu'appliqué au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, vise à protéger les contribuables contre les grandes variations. Sauf qu'en l'appliquant comme eux — en Nouvelle-Écosse, c'est aux 15 jours que les prix sont changés et au Nouveau-Brunswick, c'est maintenant à chaque semaine — ça ne garantit pas que les consommateurs paient le meilleur prix, car les pétrolières vont encore jouer au yoyo avec les prix plafonds. Elles peuvent garder un prix, par exemple, à 1,10 \$, même si le prix est passé à 1,07 \$.

Et finalement, dans une entrevue que le ministre a faite dans le journal *Le Soleil* du 19 mai, je cite: La hausse n'est pas généralisée; ce n'est qu'à Montréal pour l'instant, à 1,20 \$ le litre. Mais alors, qu'en est-il des autres régions de la province quand cette hausse va s'étendre? Pourquoi la hausse est juste à Montréal? Encore une fois, ce sont des questions que nous, à titre d'opposition officielle, on se doit de poser. C'est à nous de poser les questions. Donc, la solution, c'est quoi, la solution du gouvernement? C'est ça, le rôle de l'opposition, c'est de demander au gouvernement d'apporter ses solutions à ces problèmes-là. C'est quoi, la solution du gouvernement pour résoudre le problème des nombreuses hausses des produits pétroliers au Québec depuis 2003, entrée en gouvernement du Parti libéral? A-t-il des solutions concrètes? Quand il dit, en Chambre, qu'on va agir, que le gouvernement n'entend pas à rire, qu'est-ce que le gouvernement va faire? Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Chambly. Alors, M. le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, je vous cède la parole et je vous rappelle que vous disposez d'un temps de parole de cinq minutes.

M. Claude Béchard

M. Béchard: Oui, merci beaucoup. Merci, Mme la Présidente. Je veux bien sûr remercier mon collègue de Chambly, parce que ce que je remarque de sa présentation, de ses cinq premières minutes sur l'interpellation, c'est qu'en gros on est d'accord. En gros, on dit à peu près la même chose sur le constat. On voit les choses arriver, puis, moi, je me suis dit, quand j'ai vu les premières variations, il y a quelques semaines, et après surtout ce qui avait été dit dans le passé et la position que je défendais quand nous étions dans l'opposition, que c'était hors de question d'avoir au Québec un ministre des Ressources naturelles qui, devant ces variations-là, défendrait les pétrolières.

Et ça, pour moi, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, je ne peux pas croire plus que n'importe quel contribuable québécois ou n'importe quel citoyen, quand on regarde les variations du prix de l'essence, quand on regarde sur un coin de rue puis il y a peu près le même prix partout, quand on regarde que tout monte à la veille d'une fin de semaine de trois jours, des grandes vacances, puis ça redescend après... On fait à peu près le même constat, et la différence, je vous dirais, ou la chose sur laquelle il faut se poser des questions, c'est: Est-ce qu'on a, oui ou non, des leviers d'intervention? Est-ce que, oui ou non, on peut faire quelque chose et pourquoi le faire maintenant? Parce que c'est sûr que, il y a quelques années, on se souvient tous, à un moment donné, quand on était sur la barrière du dollar, tout le monde disait... Donc, ça variait de deux, trois cents, on n'atteignait pas le dollar, on redescendait, on était autour de ça, mais on dirait que, depuis que la barrière psychologique du dollar a été franchie, bien là ce n'est plus à coup de 0,01 \$ que ça augmente, c'est à coup de 0,05 \$, de 0,07 \$, de 0,08 \$, de 0,10 \$, et vous l'avez dit tantôt, le prix minimum de la semaine dernière était fixé à 1,07 \$, 1,09 \$.

Donc, le prix minimum, là, au Québec, c'est fixé, le prix plancher, pour que tout le monde fasse de l'argent: les raffineries font de l'argent, les détaillants font de l'argent, les commerçants, en bout de ligne, font de l'argent aussi. Alors ça, c'est un prix où personne ne perd. Et, quand on regarde les prix de la fin de semaine à Montréal qui sont montés vendredi après-midi à 1,20 \$, si cette marge-là était là à l'année, c'est un milliard de dollars que les Québécois ont payé ou auraient payé en trop sur une base annuelle.

Donc, c'est là-dessus que, oui, nous, on s'est dit: Bien, on va intervenir. Maintenant, de quelle façon on intervient? Puis le comment on intervient. Moi, là, je vais vous dire bien franchement, on n'a pas le monopole de la vérité, là. On ne pense pas ça, là, puis ce n'est pas mon approche non plus, sauf qu'à un moment donné il faut savoir ce qu'on fait. Vous parliez du prix plafond, le prix plafond a certaines vertus. Effectivement, il protège les consommateurs contre des grandes variations, mais

en même temps, ce qui a été observé, vu qu'il est changé juste à la semaine ou aux 15 jours, c'est que, quand le prix, pour toutes sortes de raisons, devrait baisser, c'est que les pétrolières le laissent au prix maximum. Quand on regarde le prix plancher, c'était supposé de sauver à peu près tous les indépendants qu'il y avait au Québec, il y en a fermé 125 entre 2000 et 2005, ça n'a pas eu l'effet.

Donc, est-ce que la solution réside dans un mixte des deux? Est-ce que la solution réside dans davantage de surveillance ou de justification qu'on pourrait demander aux pétrolières? Je pense que c'est là-dessus qu'il faut se poser beaucoup de questions. Mais, moi, j'ai voulu, avant même que ça arrive... parce qu'on savait bien, là, qu'un fin de semaine de trois jours — on vit ça depuis des années — c'est le bal qui repartirait, oui, je leur ai lancé un défi, aux pétrolières, puis ils ne l'ont pas... elles l'ont relevé, sauf à Montréal, parce que, dans les autres régions, ça n'a à peu près pas bougé. Mais Montréal, effectivement, vendredi après-midi, ça part. Puis, moi, je le disais à la blague et je vous le dis aussi, je voudrais bien savoir, parce que je regardais dans les journaux, c'est quoi, le conflit géopolitique qui explique le fait qu'à Montréal ça a augmenté, mais pas sur la Rive-Sud, puis pas à Trois-Rivières, puis pas à Québec. Moi, c'est là-dessus, je pense, qu'on doit se pencher et je vous dirais que, s'il y a une chose qu'on peut faire ensemble... Moi, je ne tiens pas à ce que ce soit un débat, là, partisan ou politique «puis moi, je suis meilleur que vous» ou quoi que ce soit. Il y en a peut-être, des solutions, mais pour ça, on est un gouvernement minoritaire, il faut les travailler ensemble. Si vous avez des solutions, si vous avez des alternatives, proposez-les. On va les regarder. Moi, je les regarde présentement, puis, s'il faut bouger rapidement, puis si on a des choses à modifier, bien j'ose espérer qu'on va pouvoir compter sur votre appui aussi.

Alors, c'est pour ça, dans ce sens-là, que je pense que c'est important qu'on travaille tous dans le même sens, c'est-à-dire d'augmenter les mécanismes qui vont faire en sorte que les Québécois vont comprendre pourquoi il y a des variations, qu'on va limiter ces variations-là, si possible, et qu'on va faire en sorte que les consommateurs québécois vont être protégés. Oui, il faut le faire avec d'autres provinces. Partout en Amérique du Nord, présentement, c'est un phénomène qui inquiète tout le monde.

Que l'essence augmente parce qu'il y a plus de demande, c'est une chose. Qu'elle augmente tranquillement, c'est une chose, mais qu'il y ait des variations comme ça, je pense que ça mérite qu'on s'y penche. Moi, je suis prêt à ce qu'on s'y penche. On regarde différentes solutions présentement. Non, notre tête n'est pas faite parce que ce n'est pas vrai qu'on règle ce problème-là en deux semaines, mais il faut les regarder, il faut se questionner dessus, puis je vous le dis très, très amicalement puis très sincèrement: Moi, je ne suis fermé à aucune solution qui viendrait soit de l'opposition officielle ou de la deuxième opposition officielle. Ce qui compte, c'est de trouver le meilleur moyen de protéger les contribuables québécois et à la limite d'être précurseurs et d'être des leaders en ce qu'on va mettre sur la table pour mieux protéger les consommateurs.

La Vice-Présidente: Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de Chambly, je vous cède la parole pour votre droit de réplique de deux minutes.

M. Richard Merlini (réplique)

M. Merlini: Merci, Mme la Présidente. J'apprécie la franchise avec laquelle le ministre nous dit qu'il n'y a pas de plan présentement, sur la table, au gouvernement alors que, depuis 2003, c'est son parti qui est au pouvoir, qui avait la possibilité... C'était prévisible, que les pétrolières... ils le faisaient, comme il l'a dit si bien, à chaque longue fin de semaine, à chaque congé, et c'était aussi prévisible qu'avec l'événement de l'ouragan Katrina, qui est un fort malencontreux événement, que les pétrolières aimaient garder les prix à la... les prix élevés par la suite. Et pourquoi maintenant qu'au lieu de le faire depuis voilà quatre ans? Les coûts élevés que ça représente, Mme la Présidente, c'est épouvantable.

Dans ma carrière précédente d'homme d'affaires, les coûts pour livrer la marchandise à mes clients devenaient... changeaient de semaine en semaine. Les fournisseurs qui m'apportaient la matière première, que ce soit de l'encre ou du papier, leurs coûts de livraison m'étaient refilés. La pinte de lait qu'on achetait au magasin, soudainement elle coûtait plus cher parce que le transporteur le refilait. Alors, ce n'est pas une question de juste dire: Ça coûte plus cher à la pompe. C'est toute la société qui en paie le prix à ce moment-là. Ce n'est pas juste une question: Oui, on va regarder ça, puis ça va être bon pour la fin de semaine.

On pense, par exemple, à une famille de la Montérégie qui voudrait aller faire un voyage en Gaspésie. Elle ne peut pas le faire parce que l'essence coûte trop cher. Alors, au lieu de... Tout est reflété là-dedans. Maintenant, oui, il faudrait agir très promptement.

Je vous donne juste un exemple encore une fois des disparités de prix et pourquoi ça n'a pas de bon sens. En fin de semaine, j'ai eu la chance d'aller au Nouveau-Brunswick. Je suis parti de la Montérégie, le prix était 1,20 \$. J'arrive à Drummondville, j'arrête au St-Hubert, comme le député de Drummond l'a soulevé tantôt, je paie 1,11 \$ à la pompe, à Drummondville. J'arrive à Québec, c'est 1,16 \$. J'arrive à Edmundston au Nouveau-Brunswick, il est 1,13 \$. Et, quand je reviens chez moi, il est à 1,18 \$. Je peux comprendre qu'au Nouveau-Brunswick ils sont peut-être plus proches de la mer et les paquebots arrivent plus facilement, là, mais qu'est-ce qui explique cette différence-là? Ça n'a aucun sens. Effectivement, comme je dis...

Ajournement

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, M. le député de Chambly. Ceci met fin aux débats de fin de séance, et, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mercredi 23 mai, à 10 heures. Bonne soirée.

(Fin de la séance à 18 h 40)